LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

MAISON DE BEAUJEU

Déjeuners d'affaires sur semaine

le soir ouvert jusqu'à 1 h

320 est, rue Notre-Dame, 861-0876

Vol. LXXI — No 152 | Passages nuageux. Maximum de 23 à 25. | Montréal, lundi 7 juillet 1980 | 25 CENTS

Une mise en garde de Ryan à Trudeau: ne nous forcez pas à nous allier au PQ

par Rodolphe Morissette

SAINT-HYACINTHE — Dans les négociations constitutionnelles qui viennent de s'amorcer avec les provinces canadiennes, le gouvernement central devrait «éviter toute attitude et toute initiative qui forcerait le Parti libéral du Québec à s'allier avec le Parti québécois».

C'est l'avertissement public que le chef du PLQ, M. Claude Ryan, a fait hier aux représentants du gouvernement central, à deux jours de l'ouverture des négociations constitutionnelles qui s'amorcent demain à Montréal. L'intervention de M. Ryan se situait à la fin du conseil général que sa formation a tenu ce week-end à Saint-Hyacinthe et au cours duquel on a mis la dernière main au «livre beige» exposant la position constitutionnelle du parti.

M. Ryan a précisé que, si la réforme de la constitution canadienne doit progresser vraiment, «il faut que le gouvernement Trudeau l'aborde avec une attitude d'ouverture et de respect de toutes les parties en cause». L'antithèse de ce qu'il suggère lui a été fourni, a-t-il dit, par le

■ *Le PLQ mobilise pour mettre fin à «l'imposture politique»* *(page 14)*

«préambule», touchant «le peuple canadien», d'un document de travail qu'avait présenté le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, aux premiers ministres des provinces réunis à Ottawa il y a un mois pour discuter de l'échéancier des nouvelles discussions constitutionnelles.

Ce préambule, écrit par M. Trudeau et que M. Ryan avait qualifié de «brouillon», «ne tient pas compte d'une manière satisfaisante de la réalité qu'il devrait refléter», a lancé le chef libéral samedi.

M. Ryan a repris sa critique hier: «(Le préambule) ignore les aspirations d'un bon nombre de fédéralistes du Québec, ainsi que des souverainistes d'ici, qu'il ne faut pas ignorer.»

Le chef libéral a invité le gouvernement Trudeau à essayer de «comprendre le point de vue de l'autre et d'éviter toute attitude ou initiative qui forcerait le Parti libéral du Québec à s'allier avec le Parti québécois». M. Ryan pensait notamment aux réunions que tiendront à Québec à compter de la mi-août, dans le cadre d'une commission parlementaire, les représentants de tous les partis politiques du Québec. Et l'on sait que l'objectif du gouvernement Lévesque en l'occurrence consiste à tenter d'y dégager un consensus dépassant les formations politiques, avant les discussions intenses de septembre entre Ottawa et les provinces.

Voir page 14: Claude Ryan

Le congrès 80 de Winnipeg n'a pas tenu ses promesses

par Michel Vastel

WINNIPEG — Le congrès 1980 du Parti libéral du Canada a tourné au fiasco au cours du week-end à Winnipeg. Aucune des promesses qu'il représentait n'a été tenue:

■ le fameux projet de manifeste — qui devait animer la réflexion des militants jusqu'en 1982 — a sombré dans l'indifférence générale;

■ son auteur, le député Céline Hervieux-Payette, a été brutalement éliminés de la commission politique du parti;

■ les libéraux de l'Ouest, qui avaient cru qu'en se déplaçant pour la première fois de son histoire hors de la capitale nationale le PLC faisait un premier pas vers eux, sont repartis aussi frustrés que jamais.

Revenus au pouvoir en février dernier, les libéraux ont déjà oublié les exhortations à la réflexion que leur lançait leur chef, M. Pierre Trudeau, alors dans l'opposition. Les militants sont seulement venus à Winnipeg pour fêter la victoire et plébisciter leur leader. Samedi après-midi, 86.7% des 1817 délégués ont, à vote secret, réaffirmé leur confiance dans M. Pierre Trudeau.

Les seuls moments d'animation dans le congrès de trois jours furent la tenue des élections, notamment à la présidence et à la commission politique du parti, où deux clans se sont affrontés.

D'une part, le clan des organisateurs et des travailleurs d'élection. Ceux qui veulent, comme l'a souligné leur candidat à la présidence, Norman McLeod, «une bonne organisation et des finances solides».

De l'autre côté, un groupe important de progressistes, qui espéraient profiter de deux ou trois ans dans l'opposition pour rebâtir le parti sur de nouvelles idées. Leur candidat à la présidence, l'ancien ministre Martin O'Connell, comme tous ceux qui l'appuyaient ouvertement — Roméo Leblanc, Francis Fox, Denis Dawson, Lorns Marsden — appartenaient à ce petit groupe de militants, qui, en novembre 1979, avaient organisé un congrès d'orientation politique à Winnipeg. «Le parti libéral n'est pas qu'une machine électorale...Le champ des prochaines batailles électorales sera occupé par des partis progressistes», a d'ailleurs déclaré M. O'Connell.

C'est ce même clan qui, avec l'ancienne vice-présidente du parti, Lorna Marsden, a voulu prendre le contrôle de la commission politique. Cette commission décidera de l'avenir du projet de manifeste, une tentative du parti de réécrire et de codifier ses politiques.

La candidate, Lorna Marsden, n'hésitait d'ailleurs pas samedi, avant l'élection, à prétendre que «l'élection à la présidence de la commission politique consitute un vote de confiance sur le manifeste lui-même».

C'est finalement M. Norman MacLeod, considéré comme le candidat de l'Ontario et de l'establishment du parti, qui l'a emporté mois par cinq voix de majorité seulement et après un long recomptage.

Cette victoire devait ajouter à la frustration des délégués de l'Ouest qui appuyaient manifestement M. Martin O'Connell. Le clan des progressistes a cependant pu se consoler avec la victoire de Mme Lorna Marsden à la tête de la Commission politique.

Madame Marsden devra décider de l'avenir du projet de manifeste. Elle ne cache pas qu'elle en désapprouve le contenu et, si elle garde la formule d'un projet de manifeste, elle prendra sûrement une forme très différente.

Les militants reprochent au projet actuel de manifeste d'être un document «bâclé» et son auteur principal, Mme Céline Hervieux-Payette, s'en est d'ailleurs publiquement excusée,alléguant le peu de temps qui lui fut donné pour l'écrire.

Il n'y avait d'ailleurs pas que le manifeste qui avait l'air bâclé dans cet étrange congrès. Annoncé comme un exercise de réflexion politique, il ne fut rien de plus que les traditionnels congrès où les militants sont plus souvent dans les discothèques et les suites l'hôtel que dans la salle, à discuter politique.

Cette fois à Winnipeg, ce fut seulement plus visible car on a tenté l'expérience de tenir toutes les séances en pleinière. Résultat: les 1,500 absents — sur 1,800 délégués — dimanche matin, étaient plus visibles que s'ils avaient été dispersés dans une quinzaine de salles d'atelier. Les dirigeants du PLC sont d'ailleurs unanimes à admettre que l'expérience ne sera plus tentée.

De plus, les résolutions d'amendement n'ont jamais soulevé l'intérêt. Le président des six heures de séances, samedi et dimanche, n'a d'ailleurs pratiquement jamais trouvé 25 personnes pour se lever et signifier leur intention d'avoir un semblant de discussion.

Les délégués ne s'intéressaient en fait qu'à une chose: les élections à la présidence du parti et à une dizaine d'autres postes importants. A plusieurs reprises, le président des débats a dû rappeler à l'ordre la salle, tant le chahut couvrait les voix des quelques personnes intéressées au manifeste.

On dit que M. Martin O'Connell à l'intention de relancer la formule des congrès d'orientation politique. Mais en petits groupes cette fois, comme lors de la première conférence de Winnipeg, et en faisant aussi appel à des personnalités de l'extérieur du parti.

Reprenant un thème souvent entendu à Winnipeg en 1979, alors que le parti analysait les raisons de sa défaite du 22 mai, la candidate Mme Marsden à la présidence de la commission politique, a d'ailleurs rappellé que pour bon nombre de militants, le parti devra se remettre à penser, ou alors ses éléments les plus dy-

Voir page 14: Le congrès

Les désespérés de la corne d'Afrique

2) Soudan: vers l'autosuffisance?

par Gilbert Grand

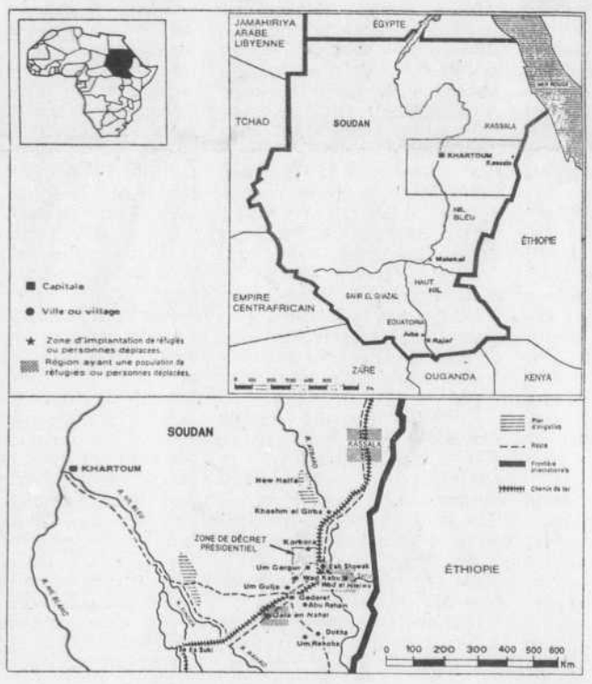

CAMP DE TAWAWA, près de Gedaref, Soudan — Devant ces centaines d'hommes au visage fermé, qui traînent leur désoeuvrement comme des condamnés leur boulet dans ce camp encore en chantier, on mesure l'urgence qui pousse le Soudan à vouloir installer au plus vite près d'un demi-million de réfugiés dans un cadre de vie où ils pourront subvenir enfin à leurs besoins.

Ici, au pied d'une colline rocailleuse proche de Gedaref, comme partout ailleurs dans la plaine argileuse qui s'étend au sud de Khartoum entre le Nil blanc et la frontière éthiopienne, c'est la saison morte. On attend les pluies. Les lourds nuages noirs qui barrent l'horizon en sont peut-être le signe avant-coureur. Alors, cette région, actuellement brûlée par un soleil de plomb (plus de 40 degrés à l'ombre), retrouvera pour quelque mois fertilité et verdure. Une grande partie des hommes de Tawawa pourra ainsi travailler sur les champs de «dourra» (principale céréale de la région) et de coton.

En attendant, on les voit, assis à l'ombre de leurs huttes de chaume et de bambou, remâcher leur amertume et leurs espoirs déçus. Car ce travail de manoeuvre saisonnier, bien au-dessous des compétences professionnelles de plusieurs, ils ne l'aiment pas et ne l'exercent que pour subsister. Certains même le ressentent comme une humiliation de plus après les tristes événements des dix dernier mois qui ont conduit à leur quasimise en quarantaine dans ce qui doit devenir un camp pilote, de nature hybride connue dans le jargon bureaucratique sous le nom d' «installation semi-urbaine».

Confort des mots qui cachent des réalités autrement plus pénibles vécues par ceux qu'on appelle «réfugiés urbains» et qui posent à la société et aux autorités soudanaises d'insolubles et explosifs problèmes. Les 7,500 réfugiés rassemblés depuis deux mois dans le périmètre inhospitalier de Tawawa en offrent le vivant condensé.

Dès 1976, ils ont pour la plupart fui l'Ethiopie à partir de la région frontalière d'Homera pour aboutir, quelque 200 km à l'intérieur du Soudan, à Gedaref, une petite ville-marché traditionnelle que dominent néanmoins de modernes silos à grains. Soit qu'ils étaient déjà citadins en Ethiopie (artisans, ouvriers, classe moyenne), soit qu'ils subissaient, comme d'ailleurs nombre de Soudanais de la campagne, la classique attirance de la ville, ces réfugiés s'installèrent spontanément et sous contrôle dans certains quartiers de Gedaref.

Là, ils vécurent vaille que vaille, entassés souvent dans des conditions fort précaires, non dans des maisons en dur mais dans des huttes de type villageois (bambou et chaume) renforcées et cimentées avec de la boue séchée ou du blanc de chaux. Seuls logements qu'ils avaient les moyens de construire ou de louer. Néanmoins, c'était la ville avec ses promesses d'avancement et de réussite sociale. Illusions bien sûr, mais tenaces.

La présence chaque jour plus envahissante de ces «étrangers» ne tarda pas cependant à susciter l'hostilité ouverte de la population locale. Comment s'en étonner: les réfugiés éthopiens sont arrivés dans une société encore plus pauvre que la leur. Le Soudan n'est-il pas classé par les Nations unies parmie les 25 pays les moins développés du monde? En cherchant dans les villes soudanaises un abri, un emploi, une place à l'école et tout ce qui est indispensable à la vie quotidienne, les réfugiés disputent aux ressortissants soudanais des ressources très rares.

«Ils entrent alors ouvertement en compétition avec les autochtones sur le marché du travail; ils contribuent à encombrer hôpitaux et écoles déjà surchargés, font monter les prix des loyers, accroissent la pénurie de biens de consommation et créent en somme un ressentiment chez les Soudanais», explique M. Abdul Rahman Bachir, le commissaire aux réfugiés soudanais.

Pour mesurer l'ampleur de ce problème, il convient de rappeler ici que la guerre impitoyable que se livrent Erythréens et Ethiopiens, la chute d'Idi Amin en Ouganda, la guerre civile du Tchad ont amené près d'un demi-millions de réfugiés au Soudan. Le contingent le plus étoffé, dont les effectifs dépassent les 360,000, est arrivé d'Erythrée. On dénombre aussi 30,000 autres Ethiopiens, 39,000 Ougandais, 7,000 Tchadiens et 5,000 Zairois. En plus, le Soudan a accueilli ces dernières années quelque 2 millions d'immigrants ouest-africains qui fuyaient la sécheresse du Sahel.

On estime que près de la moitié de ces réfugiés se sont installés dans des régions urbaines. Khartoum en héberge près de 50,000, dont seulement 5 à 10% ont trouvé un emploi. Port-Soudan, sur la mer Rouge, en compte plus de 54,000, soit 12% des habitants de la ville. Même surpeuplement à Gedaref, Kassala capitale provinciale située à la frontière, Wad Medani, et Juba dans la région méridionale.

Un tel mélange d'ethnies, de cultures, de religions et de modes de vie ne peut manquer tôt ou tard de devenir explosif. Et ce malgré les traditions d'hospitalité unanimement louées dont a fait preuve le Soudan au cours des quinze dernières années. La cote d'alerte est dangereusement proche quand on en arrive au point où la majorité des lits d'hôpitaux sont occupés par des réfugiés (ex: à Gedaref et Kassala), où dans certaines écoles primaires (à nouveau dans la province de Kassala) les élèves réfugiés sont plus nombreux que les Soudanais et dans certaines écoles de niveau intermédiaires les réfugiés constituent des groupes considérables.

À Gedaref, où plus de 3,000 à 4,000 réfugiés se disputaient les rares emplois disponibles, l'explosion eut lieu en octobre dernier. Au cours de l'émeute, les habitants de la ville incendièrent et détruisirent huttes et biens appartenant aux réfugiés. Les quelque 3,000 réfugiés présents furent aussitôt déplacés hors de la cité pour éviter d'autres troubles violents. Plusieurs milliers d'entre eux, après un séjour très dur dans le camp voisin d'Um Gulja où l'intendance ne fit pas suivre les vivres pendant quinze jours, furent finalement regroupés à Tawawa.

Ils n'ont pas oublié ni pardonné ces jours d'épreuves et en parlent avec amertume et colère rentrées lors de notre visite. Sans doute, l'auditoire attentif formé par des journalistes de la presse internationale leur donne toutes les audaces.

Alors que nous interrogeons quelques membres du comité des anciens, élu par les réfugiés pour représenter et administrer le camp, un jeune homme, qui nous dit avoir été auparavant enseignant en Ethiopie, s'interpose et entreprend de donner dans un anglais approximatif sa version des faits et les doléances des réfugiés en ce qui concerne la nourriture jugée unanimement «insuffisante».

Pris de vitesse, notre interprète, qui est le responsable gouvernemental des programmes d'aide aux réfugiés dans la région de Gedaref, s'efforce de reprendre le contrôle du débat. Mais il est aussitôt interrompu par la foule qui, depuis le début de notre entretien, se presse autour de la hutte. S'ensuit un vif échange de propos en arabe dont on devine qu'ils sont un peu amères.

Finalement, un homme véhément dé-

Voir page 14: Les désespérés

week-end sportif

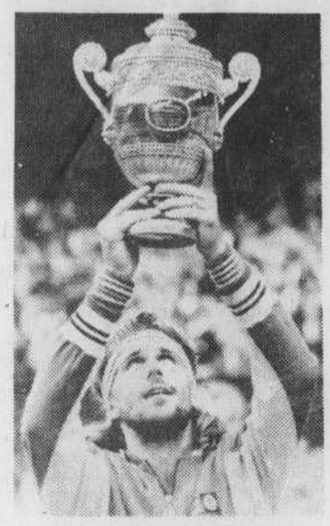

Bjorn Borg, le roi de Wimbledon

Le Suédois Bjorn Borg a ajouté un autre fleuron à son incomparable palmarès en remportant le tournoi de tennis de Wimbledon une cinquième année de suite. Borg a défait l'Américain John McEnroe en cinq manches dans la plus belle finale jamais disputée sur le fameux court central. McEnroe, qui a conquis l'estime du public par son courage et la qualité de son jeu, a obligé le Suédois à jouer du tennis d'un niveau encore inconnu à ce jour.

— *page 9*

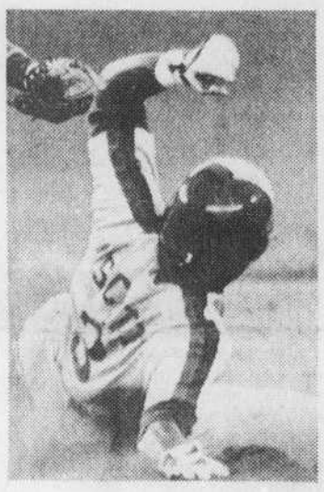

Les Expos conservent le 1er rang

Les Expos de Montréal ont défait les Mets de New York 9-4 en 10 manches hier, et ils ont maintenu leur avance d'une partie seulement devant les Phillies de Philadelphie en tête de la section est de la Ligue nationale. Les Expos n'ont pas joué de l'excellent baseball à New York, remportant seulement deux victoires en cinq parties en raison d'une défensive poreuse. Warren Cromartie a commis quatre erreurs quoiqu'il s'est racheté à l'attaque, haussant sa moyenne à .325.

— *page 8*

AU SOMMAIRE

■ Il y a de moins en moins de place au Québec pour les Haïtiens, selon le ministre de l'Immigration — *page 3*

■ À Victoria, on s'étonne de la visite d'un «enquêteur» du Québec dans la vallée de l'Okanagan — *page 3*

■ Sérieux coup de semonce pour le gouvernement polonais — *page 4*

■ René Lévesque lance un appel à la solidarité des peuples francophones — *page 6*

■ Le congrès de Winnipeg: rêve et réalité: un éditorial de Michel Roy — *page 12*

6/36

GROS LOT

APPROXIMATIF - VENDREDI

$324,000

Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

15	17	18	20	24	35

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	0	$167,136.00
5 SUR 6	89	$1,690.10
4 SUR 6	4298	$97.20
5 SUR 6+	3	$33,427.30

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+: 27

VENTES TOTALES: $1,741,002

MINI TIRAGE 114 VENDREDI 4/7/80

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	624486	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	24486	27 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	4486	279 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	486	2781 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	86	27810 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

L'avenir du moulin du Portage

LE PATRIMOINE
Alain Duhamel

Le moulin du Portage, dans la seigneurie de Lotbinière.
(Photo Inventaire des biens culturels)

APRÈS avoir été négligé pendant plusieurs années, le moulin du Portage, dans l'ancienne seigneurie de Lotbinière, paraît destiné à un meilleur avenir.

En effet, la Société historique régionale de Lotbinière a publié récemment son programme de mise en valeur et de réutilisation de ce vaste bâtiment situé sur une pointe de terre faisant presqu'île dans un méandre de la rivière du Chêne.

Le seigneur Chartier de Lotbinière l'avait fait construire en bonne pierre en 1814 afin de remplacer un autre moulin plus ancien, connu sous le nom de moulin du Domaine, dont l'alimentation en eau devenait insuffisante au cours des mois d'été. Il a tourné de 1817 à 1929, d'abord avec une roue à aubes puis avec des turbines. Il devait reprendre du service brièvement de 1945 à 1950 en étant mue à l'électricité. Depuis cette date, le moulin n'a plus tourné et peu à peu son état s'est dégradé.

Classé en 1964, le moulin du Portage et d'autres bâtiments de la seigneurie ne se sont pas trouvés en meilleure situation. En 1967, le gouvernement québécois expropriait les terres de la seigneurie sous le prétexte de lever un obstacle au développement agricole de la région. En fait, le gouvernement québécois de l'époque se proposait plutôt d'acquérir l'une des rares seigneuries demeurées entre les mains de la même famille depuis le XVIIIe siècle avant que le gouvernement canadien ne le fasse. On parlait alors de l'établissement d'une ferme forestière expérimentale...

Pendant toutes ces années, les bâtiments de la seigneurie sont demeurés à l'abandon, ouverts au vandalisme et au pillage. Le manoir et le moulin se sont dégradés en dépit des nombreuses démarches de comités locaux auprès des divers ministères qui devaient en avoir la responsabilité.

«Depuis une quinzaine d'années, c'est une histoire violente qui est la sienne: pillé, saccagé, il ne reste à peu près que les murs de pierre et encore pour combien de temps?» se demande la Société historique régionale. «Il est impérieux que, dès cet été, des travaux de sauvetage soient effectués. Pour réaliser cet objectif, la Société historique et la Société des Amis du moulin du Portage s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que d'ici quelques années nous puissions entrer au Moulin, non pas dans cette ruine qu'il est devenu, mais dans un moulin véritable qui a pu s'adapter au XXième siècle pour ne pas mourir».

La Société historique régionale souhaite que ce moulin puisse devenir un centre d'activité culturelle et de plein air. Une partie servira à l'hébergement de familles de vacanciers, une autre salle pourra accueillir spectacles et réunions, une autre servira aux cuisines et à une salle à manger et enfin d'autres espaces serviront à des artisans et aux employés. Le projet de la Société compte sur des revenus du restaurant et de l'hébergement pour assurer à l'entreprise une part aussi importante que possible d'autonomie de fonctionnement.

Mais avant de se lancer dans l'exploitation d'un bâtiment et d'un lieu reconnu depuis plusieurs générations pour sa grande beauté naturelle, la Société historique régionale devra persuader le ministère des Affaires culturelles de s'y intéresser vraiment et d'y consacrer des ressources importantes. L'expérience démontre que pareille entreprise nécessite non seulement des sommes considérables, mais aussi des palabres éternelles à Québec.

■

Fiscalité — La ville de Montréal a de nouveau insisté récemment pour que le gouvernement fédéral, dans sa loi de l'impôt, favorise la conservation du patrimoine immobilier ou, tout au moins, n'y fasse pas obstacle.

En effet, dans une lettre qu'il faisait parvenir au ministre du Revenu du Canada, M. Bill Rompkey, le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, affirme que la loi de l'impôt contredit les efforts de l'administration municipale pour conserver son patrimoine immobilier et le recycler.

La ville de Montréal se joint ainsi à plusieurs autres villes et institutions, telles la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine, qui ont au cours des deux dernières années prié le gouvernement fédéral d'adopter une attitude au moins neutre s'il ne peut se résoudre à avantager ceux qui entreprennent dans des conditions difficiles la restauration des bâtiments historiques ou le recyclage des bâtiments anciens.

«La loi de l'impôt sur le revenu favorise chez le contribuable une attitude contraire en l'incitant à démolir un immeuble vétuste, le remplacer par de nouvelles constructions et ainsi freiner toute tendance vers le maintien, la restauration et la remise en valeur de l'immeuble architectural existant» écrit M. Lamarre.

Les règlements de la loi de l'impôt font en sorte que le propriétaire d'un immeuble ancien, après avoir profité d'une dépréciation sur son bien pour les fins d'impôt, a tout intérêt à le démolir et à réclamer une perte totale plutôt que de chercher à le vendre avec une plus-value qui vaudrait immédiatement une imposition sur son profit. Il n'a plus ensuite qu'à laisser son terrain arasé inoccupé ou à l'exploiter comme stationnement pour payer ce qui lui reste à payer en taxes municipales. A tous égards, la démolition d'un bâtiment représente une affaire intéressante sur un plan fiscal pour son propriétaire mais ne produit que des pertes pour tous les gouvernements et les administrations municipales.

Pour contourner l'incitation fiscale à la démolition, les villes et les gouvernements provinciaux ont mis en place des programmes de subventions et d'aide financière. C'est ainsi que la ville de Montréal dépense en 1980 dans ses divers programmes d'aide à la restauration résidentielle une somme de $11 millions. Dans plusieurs cas et notamment pour l'arrondissement historique, elle a obtenu le concours du gouvernement québécois.

Les règlements municipaux, tels que le code du logement ou encore le règlement sur la conservation du patrimoine résidentiel, tentent de favoriser la préservation du patrimoine immobilier en dépit de l'incitation fiscale.

A la panoplie des programmes d'aide et de règlements municipaux, la ville de Montréal ajoute un nouveau règlement destiné à favoriser le recyclage des bâtiments non résidentiels en bâtiments résidentiels. En effet, le Conseil municipal doit ce soir adopter un règlement permettant à l'administration municipale de verser des subventions au propriétaire d'un bâtiment industriel ou commercial désireux de l'affecter à des fonctions résidentielles. Le recyclage d'un entrepôt comme ceux que l'on trouve dans le Vieux-Montréal et dans les quartiers anciens voisins entre dans la catégorie d'entreprises visée par ce programme.

■

Les fammiles Allard — Six représentants des familles Allard ont résolu de constituer une association des familles portant ce nom dans le but de les réunir en 1983. La présence des familles Allard au Québec prend sa souche au XVIIe siècle avec l'arrivée de Pierre, François et Simon.

Les familles portant ce nom désireuses de participer à cette association doivent entrer en communication avec M. Roméo Allard, généalogiste, président de l'Association des familles Allard, case postale 191, L'Ancienne Lorette, Québec G2E 3M3.

■

Généalogie — A sa dernière assemblée annuelle, la Société de généalogie de Québec a élu à sa présidence M. Jacques Fortin. Outre le président, le conseil d'administration se compose de Mmes Françoise N. Doddridge, vice-présidente, Fernande Moisan, trésorière, Diane Duval, bibliothécaire, de MM Paul Darisse, secrétaire, Daniel B. Guillot, publiciste et Henri-P. Tardif, conseiller.

Des statistiques qui font mal

FÉMININ PLURIEL
Renée Rowan

CARREFOUR pour Elle, centre d'hébergement-dépannage pour la région de la rive sud, a accueilli entre avril 1979 et mars 1980, 284 cas. De ce nombre, 138 ou la moitié sont des cas de violence identifiés dont 92 cas de violence physique et 46 cas de violence psychologique.

Par manque d'espace, on a dû refuser 259 cas dont 57 de violence physique. Le nombre de femmes refusées aurait été suffisant pour remplir à lui seul une autre maison d'accueil.

Pour la première année depuis l'ouverture du centre, en janvier 1975. *Carrefour pour Elle* a établie des statistiques détaillées sur les cas de femmes victimes de violence physique et psychologique.

Le phénomène de la violence envers les femmes est commun à la plupart des sociétés et existe probablement depuis toujours, mais on n'en soupçonnait pas à ce point l'ampleur, note au cours d'une entrevue la directrice du centre, Mme Thérèse Laplante. «Même si nous n'avons pas tenu de statistiques détaillées jusqu'en 1979 sur les cas de violence identifiés comme tels, le personnel qui travaille ici depuis les débuts a nettement l'impression que plus ça va, plus il y a de la violence. Nous avons reçu cette année des cas de femmes particulièrement maltraitées et où la cruauté mentale prend un raffinement presque diabolique».

Il faut entendre le témoignage des femmes pour se rendre véritablement compte de ce que cela veut dire. Les trois femmes que nous avons rencontrées ces jours derniers au centre sont unanimes à dire que la violence psychologique est beaucoup plus difficile à supporter que la violence physique.

«Même si j'ai perdu un oeil et partiellement l'ouie à la suite de coups infliées par mon mari, je trouve beaucoup plus pénible à subir son harcèlement psychologique, dit cette femme de 37 ans, mère de deux enfants de moins de 12 ans. Ne pas pouvoir sortir de chez moi pendant des mois, être constamment surveillée pour voir si j'ai enfreint la règle, ne pas allée faire mon marché, ne pas aller chez le coiffeur, ne jamais pouvoir m'acheter une blouse à son goût ou un vêtement neuf, être privée de téléphone parce que mon mari ne veut pas que je parle à quiconque, surtout aux femmes qui m'ont déjà aidée, ne pas avoir le droit de placer une gravure à mon goût dans la maison, être constamment menacée, cette torture mentale devient insupportable».

Celle-ci prend parfois des formes inimaginables: «J'avais même la défense de voir mes parents. Mon mari savait que j'étais très attachée à ma famille, à mon père en particulier. Un jour que celui-ci était gravement malade, il m'a dit qu'il était bien content et qu'il souhaitait qu'il crève parce que j'aurais de la peine et qu'il aimait ça me voir souffrir... Je n'ai pas réussi à te rendre folle, m'a-t-il dit à plusieurs occasions, mais je vais m'y prendre autrement.

«Pourquoi je suis partie? Parce que depuis quelque temps, il a commencé à se servir des enfants pour me faire mal et les torturer mentalement eux aussi. Mon fils élève des poules pour se faire un peu d'argent de poche. Un midi, son père lui a demandé s'il aimait ses poules. «Eh! bien, si toi tu les aimes, moi je ne les aime pas...» Après avoir aiguisé un couteau devant nous, il est allé dehors et leur a toutes coupé la tête. En rentrant, les mains encore pleines de plumes et de sang, il a dit à mon fils que la prochaine fois, ça serait son chien, et puis après qu'on verrait... ça sera peut-être notre tour...»

Cet exemple n'en n'est qu'un parmi d'autres.

Marie, 27 ans, a deux jeunes enfants, 4 ans et 9 ½ mois. Son mari s'adonne à l'alcool et à la drogue. Le nombre de cas à incidence «d'alcoolisme» sont nombreux. «Ce n'est pas la première fois que je le quitte. Auparavant, j'étais allée chez des parents, chez des amis. Toujours, il me relançait pour me ramener à la maison. Cette fois-ci, je suis bien décidée à ne pas retourner tant qu'il n'aura pas suivi une cure de désintoxication».

Des femmes battues, maltraitées, violentées? Ca n'existe pas, sauf dans certains milieux défavorisés ou dans certains pays moins évolués, affirme-t-on trop souvent.

Les statistiques que vient de dévoiler *Carrefour pour Elle* montre toutefois le contraire. La majorité des femmes sont issues d'un milieu social à «revenu moyen» et non du milieu défavorisé, note Mme Laplante. Et il n'est pas rare que ce soit des femmes de professionnels.

Qui sont ces femmes venues à *Carrefour* en 1979? Cent dix (110) des 195 cas de violence identifiés sont des cas où la femme demeurait au foyer, ce qui suppose une grande dépendance économique: la très grande majorité de ces femmes ont de jeunes enfants ou des enfants d'âge scolaire.

Cette dépendance les retient au foyer: «Je ne savais pas où aller avec mes enfants... je n'ai rien... pas d'argent, pas de métier ou un métier que je n'ai pas pratiqué depuis longtemps... où irais-je avec mes enfants... avec quoi je paierais le loyer, l'avocat? Le bien-être ne voulait pas me donner d'argent tant que je n'avais pas d'adresse légale... tant que je n'avais pas quitté mon mari... Sans argent, comment louer un appartement?»

Mais il n'y a pas que la dépendance économique: il y a aussi la dépendance psychologique. La femme violentée, notent Thérèse Lapante et une une travailleuse sociale, Colombe Brisson, est souvent une femme paniquée. La femme violentée vit une peur panique parce qu'elle a été quotidiennement confrontée par des menaces telles «si tu pars, je vais te retrouver.. si tu pars, tu n'auras pas les enfants ou je vais te les enlever... tu n'auras pas une cenne! t'auras rien! je peux même laisser mon travail».

Elle est effrayée. Elle veut la paix, elle est prête à renoncer à tout, à tout abandonner: elle a peur que le mari le découvre, elle ne veut pas lui parler; elle a peur qu'on lui enlève les enfants; elle a peur d'une nouvelle violence; elle a peur de se laisser avoir par des promesses ou le chantage. Elle vit des sentiments de honte, d'humiliation, de culpabilité. On lui a tellement dit qu'elle ne valait rien qu'elle se sent responsable de l'échec du mariage. Elle se sent seule, isolée: parce qu'elle a honte, elle ne veut pas en parler aux siens ni dans son entourage. Qui sait? Peut-être qu'on ne la croira pas. Elle est souvent ignorante de ses droits et ne connait pas les ressources de son milieu.

Les femmes victimes de violence viennent très rarement au centre par elles-mêmes. Elles sont référées par le centre des services sociaux, le CLSC, la police, l'avocat, le médecin, l'aide sociale ou une connaissance qui a entendu parler de cette ressource. Des 138 cas de violence hébergés par *Carrefour pour Elle* en 1979, trois femmes avaient de 18 à 20 ans; 54 de 21 à 30 ans; 55 de 31 à 40 ans; 19 de 41 à 50 ans et sept de 50 ans et plus.

Carrefour pour elle, centre d'hébergement-dépannage, de transition, d'observation et d'orientation pour mères avec enfants, dames et jeunes filles vivant une situation de conflit conjugal, familial ou personnel, peut accueillir 20 à 25 personnes à la fois, selon le nombre et l'âge des enfants. Entre avril 1979 et mars 1980, le centre a accueilli 152 mères, 132 adultes seules et 294 enfants.

Si le conseiller social travaille de façon individuelle avec chaque femme hébergée, lui assurant pendant son séjour toutes les entrevues susceptibles de contribuer à son évolution et à sa prise en charge personnelle, il est par contre impossible d'assurer aux enfants — victimes ou «otages» très souvent de ces crises conjugales — les services dont ils pourraient avoir besoin, déplore Thérèse Laplante.

Ces entrevues permettent généralement aux femmes de franchir, à un rythme variable, diverses étapes: ventilation des émotions et expressions des besoins; prise de conscience de potentiel (revalorisation); prise de décision et réalisation des démarches; concrétisation du projet. L'hébergée quitte *Carrefour pour Elle* au moment où elle se sent en mesure d'assumer l'orientation qu'elle s'est fixée: des 138 cas de violence identifiés l'an dernier au centre, 69 dont 60 femmes avec enfants, ont décidé de retourner avec leur conjoint — 63 étaient restées moins de 15 jours; six, 16 jours et plus; 63, dont 56 avec enfants, se sont séparées — 35 étaient restées au centre moins de 15 jours, 28, plus de 16 jours. Il y a eu 26 cas de ré-hébergement dont 22 sont revenus une fois et quatre deux fois.

«L'approche globale adoptée par *Carrefour pour Elle* ne peut être assumée «entièrement» par aucun autre organisme du milieu, note Thérèse Laplante. Cette approche globale a un impact sérieux sur l'évolution de la cliente; l'aide ou l'information qu'elle peut y recevoir sur plusieurs plans à la fois lui évite souvent des démarches inutiles et la motive à entreprendre les démarches nécessaires à son orientation. Nous croyons que cette approche globale explique, en majeure partie, l'évolution rapide que connait généralement la femme en difficulté qui se présente chez nous.»

Le ministère des Affaires sociales vient d'accorder à ce centre des fonds spécifiques pour une intervention avec du personnel spécialement entrainé auprès des femmes victimes de viol. Ce service spécialisé débutera en septembre.

Carrefour pour Elle est l'unique centre d'hébergement de ce type sur la rive sud. Comme on l'a souligné plus haut, les cas refusés justifieraient à eux seuls l'ouverture immédiate d'une autre maison d'accueil. «Nous songeons à développer des unités complémentaires dans d'autres secteurs de la rive sud, note la directrice du centre. Cette possibilité sera étudiée dès l'automne en collaboration avec le Centre des services sociaux Richelieu.»

PUBLI-REPORTAGE

L'INSTITUT TECCART DÉCERNE DES DIPLÔMES «HONORIS CAUSA»

Un hommage tout particulier a été rendu à cinq anciens de l'Institut Teccart dans le cadre des festivités du 35e anniversaire de fondation du collège. Un diplôme honorifique a été remis à chacun d'eux pour souligner leur brillante carrière en électronique et le rôle exceptionnel qu'ils ont joué depuis leur graduation. Le tout s'est déroulé lors d'un banquet tenu récemment à l'Hôtel Loews La Cité. Tout le personnel du collège y assistait ainsi qu'un bon nombre de représentants du milieu du travail.
Selon l'ordre de la photo, monsieur Maurice St-Vincent, diplômé en 1947, actuellement superviseur du service des techniciens à la compagnie RCA Victor, dirigeant un personnel de 35 techniciens et de 19 employés de bureau; monsieur Gilles Provençal, diplômé en 1961, présentement technicien grade 3 à la Direction scientifique électronique et asservissement du Centre de recherches de l'Hydro-Québec (IREQ): monsieur Maurice Duval, diplômé en 1953, actuellement à l'emploi du Ministère de l'Éducation, plus précisément à la Direction générale de l'enseignement collégial (sciences et techniques physiques), responsable de l'émission des diplômes, de l'officialisation des programmes et de l'interprétation des régimes pédagogiques pour tous les CEGEPS et les collèges privés; monsieur Pierre Claude Boucher, diplômé en 1956, aujourd'hui chef du secteur maintenance technique (T.V.) à la Société Radio-Canada, après avoir gravi différents échelons de supervision et de coordination depuis 1961; enfin, monsieur Jacques Charbonneau, diplômé en 1958, Adjoint aux relations publiques de l'Hôpital Notre-Dame après 22 ans de service, et membre du Conseil d'administration de cet organisme depuis 1974.

Les cols blancs de Longueuil en grève

Les 180 cols blancs de Longueuil devaient déclencher une grève générale illimitée ce matin à minuit pour protester contre la lenteur de leur négociation. Leur contrat de travail expirait le 31 décembre dernier.

La grève des employés, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, risque de perturber les communications radiophoniques de la Sûreté de Longueuil.

En effet, les opérateurs de radio sont syndiqués et le président de la Fraternité des policiers de la municipalité a fait savoir hier, à la direction, que les agents ne répondront qu'aux appels d'urgence. «Nous ne toucherons pas au CRPQ», a fait savoir le porte-parole de la Fraternité. Il s'agit du système de communication qui permet à un policier de vérifier par radio, l'identité et l'enregistrement d'un véhicule. Il a dit ignorer si la direction remplacerait les syndiqués en soulignant que les policiers vont s'en tenir aux services essentiels.

Les autres membres du syndicat qui ont voté le mois dernier en faveur de la grève sont préposés aux services de la bibliothèque, des travaux publics, de la trésorerie, des finances et de l'administration des programmes récréatifs. Par contre, les surveillants de terrains de jeu ou de piscines ne font pas partie de l'unité de négociation.

La dernière et brève rencontre de négociation a eu lieu vendredi et depuis, c'est l'impasse. Mercredi, les syndiqués ont rejeté dans une proportion de 62% le rapport du conciliateur du ministère québécois du Travail, rapport que la municiaplité avait adopté. Les syndiqués entendent, par ailleurs, signaler leur mécontentement aux conseillers municiapux, dès ce soir, en faisant du piquetage devant l'hôtel de ville où doit avoir lieu la réunion du conseil de Longueuil.

Les principaux points en litige sont les vacances, l'allocation pour les automobiles, la durée de la convention et surtout la rétrogradation qu'entraine la restructuration de certains services municipaux.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213 I

AU CHÂTEAU MONTEBELLO

Commencez la semaine en beauté: Venez jouer au

Eh! oui, Le Château Montebello vous offre un forfait spécial. À compter du dimanche après-midi, vous pouvez jouer au golf, dîner, passer la nuit au Château, prendre le petit déjeuner et jouer au golf encore le lundi pour $48.75 seulement par personne, deux personnes par chambre. Connaissez-vous meilleure façon de commencer la semaine?

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-268-9420.

Ça vaut le coup!

☐ Faites-moi parvenir plus de renseignements!

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

CP Hôtels
Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0 (819) 423-6341
130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais

CP et ◊ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée

80-03

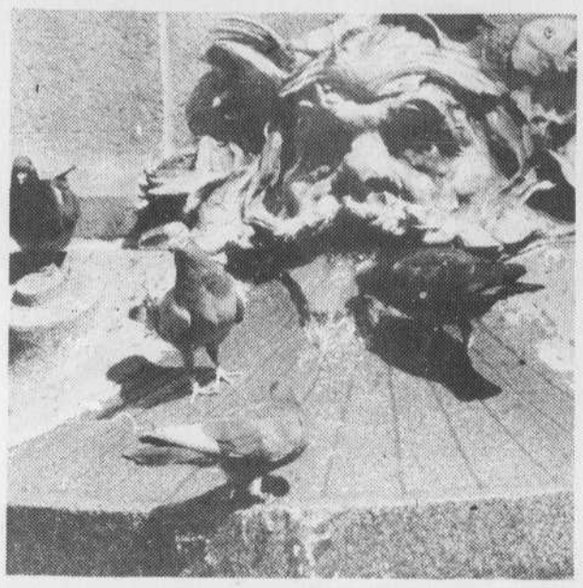

La Place d'Armes, au coeur du Vieux-Montréal, est grouillante d'activités depuis le retour des beaux jours. Les touristes se mêlent aux ouvriers qui font une pause avant de reprendre les travaux de rénovation de la façade de l'église Notre-Dame. Tandis que d'autres flânent ou font le pion! Et les pigeons s'accommodent très bien de tout ce va-et-vient. (Photos Jacques Grenier)

Haïtiens

Le Québec aurait atteint la limite

par Patricia Poirier

Le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, estime que le Québec n'est pas en mesure d'accepter beaucoup plus de réfugiés, qu'ils soient d'Haïti ou d'ailleurs, parce que sa capacité d'accueil est limitée.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux représentants de la communauté haïtienne, le ministre rappelle que, compte tenu de l'effort déjà consenti pour les réfugiés d'autres régions, il y a de moins en moins de place sur le marché du travail pour les Haïtiens.

M. Couture promet cependant que ses fonctionnaires vont «examiner cette question de plus près» à la suite de la demande formulée par le Service secours haïtien de Montréal qui demandait au Québec d'accueillir des réfugiés qui ont trouvé un asile temporaire à Miaimi, en Floride.

Le directeur général de l'organisme de secours, M. Daniel Narcisse, n'a pas caché lors d'une entrevue récente, au DEVOIR, que la réponse du ministre québécois de l'Immigration, a déçu la communauté haïtienne. «Le ministre a ouvert la porte aux réfugiés de la mer, aux Cambodgiens, mais il ne semble pas touché par le sort des Haïtiens», a-t-il dit. Il a ajouté qu'il ne compte pas beaucoup sur les fonctionnaires qui sont censés d'examiner la question.

Le Service secours haïtien a fait parvenir «une supplique» aux gouvernements d'Ottawa et de Québec réclamant une amnistie générale pour les Haïtiens vivant dans l'illégalité et leur demandant d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés d'Haïti.

Il y aurait pas moins de 2,000 personnes d'origine haïtienne qui vivent dans l'illégalité au Québec. M. Couture précise qu'il a déjà abordé la question d'une amnistie générale avec les autorités fédérales qui semblent croire qu'un tel geste encouragerait une recrudescence de l'immigration illégale.

«Comme le gouvernement fédéral est seul habilité à agir en la matière, je vous suggère de diriger vos demandes de ce côté», a fait savoir le ministre, qui ajoute que la cause du problème des réfugiés haïtiens est d'abord politique.

«Il faudrait que les responsables de la politique étrangère canadienne aient le courage de l'admettre et d'intervenir au niveau du respect des droits de la personne auprès du gouvernement concerné», précise-t-il.

Le gouvernement concerné, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, n'a pas répondu à la «supplique» de la communauté haïtienne, et le Service secours haïtien n'a pas reçu un accusé de réception, à la suite de sa lettre envoyée il y a trois semaines.

«Il semble que le suicide de M. Pierre Innocent n'a touché personne», a déclaré M. Narcisse. M. Innocent, un jeune Haïtien s'est donné la mort le mois dernier parce qu'il était menacé de déportation. Dans un message qu'il a laissé aux représentants fédéraux de l'immigration, il a indiqué, que par son geste il voulait sauver ses deux soeurs et son frère tous aussi menacés de déportation.

Par ailleurs, le directeur général du Service secours, a tenu à faire savoir qu'une décision que vient de rendre la semaine dernière, un tribunal à Miami en Floride, devrait achever de convaincre les autorités canadiennes que les Haïtiens qui fuient par milliers leur pays sont des réfugiés politiques et non des réfugiés économiques, comme certains l'ont affirmé.

«Le gouvernement du Canada devrait s'inspirer de ce jugement», a-t-il déclaré. Dans cette décision, le juge James Lawrence King de la cour de district de Miami a blâmé les autorités américaines de l'immigration qui avaient refusé de reconnaître le statut de réfugié politique de près de 5,000 Haïtiens et ordonné leur déportation. «Le gouvernement d'Haïti est un des plus répressifs», a déclaré le juge en indiquant que plusieurs réfigiés haïtiens qui ont trouvé asile à Miami, seraient sans doute brutalisés dans les «prisons sanglantes» de Jean-Claude Duvallier s'ils retournaient dans leur pays.

Cette décision judiciaire qui touche environ 5,000 Haïtiens pourrait aussi s'appliquer à plus de 30,000 autres réfugiés qui attendent encore à Miami. Le gouvernement américain leur a accordé un sursis de six mois, en leur accordant des permis spéciaux.

Chaque semaine, les représentants du ministère fédéral de l'Immigration refoulent plusieurs Haïtiens qui arrivent à Montréal parce qu'ils ne sont pas «des touristes de bonne foi» ou «pas des réfugiés au sens de la convention de Genève». Selon M. Narcisse, la décision du juge King devrait inciter le Canada à reconnaître que les Haïtiens sont bel et bien des réfugiés politiques.

Victoria s'étonne de la visite d'un «enquêteur» du Québec dans l'Okanagan

par Daniel Raunet

VANCOUVER — De quoi se mêle le gouvernement du Québec? Telle est la question que l'on se pose à Victoria à l'issue de la visite effectuée par un fonctionnaire québécois dans une petite ville de la vallée de l'Okanagan, Osoyoos, où se sont déroulés il y a une semaine des incidents à connotation raciste. M. François Gauthier, conseiller au bureau du Québec à Edmonton s'est en effet rendu vendredi à Osoyoos, où il a rencontré les autorités locales et la police, ce qui a été interprété par le *Vancouver Sun* dans un article à la une comme «l'expédition d'un enquêteur du Québec» en Colombie-Britannique. A Victoria, le procureur général Allan Williams s'est dit «très surpris» de cette visite, et il a reproché au gouvernement du Québec de ne pas avoir contacté la Colombie-Britannique avant d'intervenir dans cette affaire. «Nous vivons dans un pays libre, a déclaré M. Williams, mais le gouvernement québécois n'a aucune autorité sur notre territoire».

Rejoint par téléphone à Edmonton, M. Gauthier a tenu à minimiser la portée de sa mission. Visiblement gêné par la possibilité d'un accroc au protocole, le fonctionnaire québécois s'est empressé de déclarer que la GRC et le maire d'Osoyoos avaient la situation bien en main et que son rôle avait simplement été de s'enquérir de «l'état physique et moral» des jeunes Québécois séjournant dans la vallée de l'Okanagan. M. Gauthier a d'ailleurs rencontré plusieurs de ces jeunes gens et il a promis d'entrer en contact avec certaines familles inquiètes du sort de leurs enfants. Quant à la nature des incidents d'Osoyoos, le représentant du Québec a refusé de se prononcer publiquement à ce sujet, réservant ses commentaires pour le rapport qu'il doit expédier au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Même si M. Gauthier parle de «malentendu» sur la signification de sa mission, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une intervention pour le moins inhabituelle. Les incidents remontent au 27 juin, date à laquelle un groupe de jeunes Québécois qui campait près d'Osoyoos a été attaqué de nuit par une douzaine d'individus munis de bâtons de baseball. Une jeune fille de 18 ans, Marie-Hélène Montpetit a reçu un coup sur la tête, un jeune campeur s'est retrouvé dans les eaux du lac Osoyoos. Les assaillants ont cassé plusieurs pare-brise, détruit des tentes et jeté des sacs à dos dans le feu. Selon plusieurs victimes, l'attaque n'aurait eu pour seule raison que l'origine québécoise des campeurs. Un Albertain originaire d'osoyoos a été inculpé à la suite de cet incident.

Le problème est cependant plus général. Plusieurs jeunes québécois se plaignent du racisme ambiant de la région: telle taverne refuse de leur servir à boire, tel restaurateur leur conseille de «rentrer chez eux» et les quolibets du style «dirty Frenchie» seraient monnaie courante. La vallée de l'Okanagan attire traditionnellement chaque été de nombreux Québécois qui, après avoir traversé le continent le plus souvent sur le pouce, apprécient le climat chaud et les lacs de la région, et y trouvent l'occasion de faire un peu d'argent en s'embauchant pour la récolte des cerises, des pommes et autres fruits.

Cette situation fait l'affaire des agriculteurs, mais l'absence quasi totale de protection légale des travailleurs agricoles en Colombie-Britannique oblige les jeunes gens à vivre dans des conditions que les gens de l'endroit trouvent parfois trop bohème à leur goût. L'absence de salles d'eau dans les campements pousse les jeunes vers les petites villes et les commerçants se plaignent de l'aspect dépenaillé de certains de leurs clients. Quelques vols à l'étalage et des baignades sans maillot ont également contribué à renforcer les préjugés des censeurs locaux.

Faut-il pour autant conclure à une vague de racisme antiquébécois en Colombie-Britannique? La région de l'Okanagan est connue pour son esprit de clocher. Il ne se passe pas d'été sans que quelque brave citoyen ne prenne à parti tel ou tel groupe dans une taverne ou sur un trottoir. La province attire autant, sinon plus, d'ontariens que de Québécois, mais ces derniers, par leur langue et leur accent, se font remarquer plus facilement. Si racisme il y a, il se manifeste dans l'Okanagan contre tout ce qui est «étranger» à la vallée: les chevelus, les gens de la côte, les nudistes, les écologistes, les jeunes de passage, les motards, les immigrants, bref tout ce qui n'est ni anglo-saxon, ni chrétien, ni créditiste.

L'atmosphère dans l'Okanagan, c'est indéniable, fait parfois penser à l'Alabama, mais pour rendre justice à la population de la Colombie-Britannique, il faut noter que les incidents d'Osoyoos ont suscité de nombreuses réactions de réprobation. Inquiets de la réputation de racisme faite à leur ville, les édiles d'Osoyoos ont décidé de construire des installations sanitaires dans les campements de jeunes. Plusieurs commerçants ont déclaré ne pas éprouver de sentiment d'hostilité systématique à l'égard des Québécois. Pour sa part, le procureur général de la province, M. Allan Williams, a qualifié les incidents d'Osoyoos d' «inacceptables en Colonbie-Britannique» et il a encouragé ceux qui s'estimaient victimes de discrimination à porter plainte auprès de la section des droits de la personne du ministère provincial du Travail.

Dans ces conditions, on peut se demander si l'envoi par le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec d'un représentant en Colombie-britannique n'était pas une maladresse. Quelles leçons M. Morin tirera-t-il de l'affaire dans le communiqué qu'il doit émettre en principe mercredi? «Il serait regrettable, estime l'éditorialiste du quotidien *The Province*, que le gouvernement du Québec succombe à la tentation de se servir des incidents d'Osoyoos pour persuader les Québécois des avantages d'un départ de la Confédération».

Panne sur la rive sud

Une panne d'électricité a privé de service 2,300 résidents de Greenfield-Park dans la nuit de samedi à dimanche.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a expliqué qu'un court-circuit avait été provoqué par des branches tombées sur un réseau électrique, près de la rue Victoria. Les fils de haut-voltage ont brûlé et l'asphalte a été endommagé à plusieurs endroits.

Les réparations ont été effectuées au cours de l'après-midi de dimanche.

Injonction contre une hausse?

Un des ex-dirigeants de l'Association unie des ouvriers en tuyauterie du Québec (plombiers - 144), M. Jean-Claude Sureau, vient de demander à la Cour supérieure une injonction, afin d'empêcher ce syndicat et sa tutelle de mettre en force une hausse des cotisations syndicales, décrétée pour le 1er juillet dernier.

Une résolution à cet effet, adoptée le 6 juin dernier par le conseil de la tutelle du local 144 de la FTQ, stipulait qu'à compter du 1er juillet, la cotisation syndicale des plombiers appartenant au syndicat en cause soit portée à 1.75 fois le taux du salaire horaire du salarié concerné par mois. De plus, selon la même résolution, l'employeur devrait prélever à chaque semaine sur la paie de chacun de ses salariés travaillant dans le commercial, résidentiel ou industriel, un cent pour chaque heure travaillée. Pour tous les salariés travaillant dans l'industrie lourde, la cotisation est de deux cents pour toutes les heures travaillées et ce, en plus de la cotisation mensuelle.

M. Sureau affirme dans sa requête que cette augmentation de la cotisation syndicale a été fait d'une façon illégale et irrégulière, parce que le conseil de la tutelle n'a pas respecté les exigences de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, sanctionnée en décembre 1968, qui oblige la tenue d'un scrutin secret et la ratification par la majorité des membres présents à une assemblée dûment convoquée à cette fin.

La requête sera présentée pour adjudication en Cour supérieure le 22 courant.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
RAGAS Constantin (VENTE)	5808 Chemin Côte St-Luc, Montréal	1 épicerie
KIM Chae Bin et Kwang Ju Kim (VENTE)	5650 Upper Lachine Road, Montréal	1 épicerie
NEVEU Brent Les Investissements Neveu et Pothier Inc.	4514 avenue du Parc, Montréal	1 bar avec danse
LOCHAITIS Sotirios (VENTE)	5665 Monkland Montréal	1 épicerie
PAQUETTE Michel	412 3ème avenue Verdun	1 épicerie
BERGERON Gilles (VENTE)	1640 Boulevard Dollard, LaSalle	1 épicerie
LAROCQUE Jean Pierre Hypermarché Inc.	6855 Avenue Clanranald, Côte St-Luc	1 vendeur de cidre
PATERNO Giuseppe Marché d'alimentation D'Agostino Ltée.	4393 Denis Papin St-Léonard	1 épicerie
PATULLI Francesco et Sylvie Patulli	4207-09 ouest Notre-Dame Montréal	1 taverne et autorisation d'exploiter le seul permis de taverne en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi
RASCHELLA Natale Nicodemo, Raschella, Raschella et Morabito Inc.	5502 Est Jean-Talon, St-Léonard	1 épicerie
RASCHELLA Natale Nicodemo. Mara Provisions Ltd. (VENTE)	2053 Peel Montréal	1 épicerie
GAKMAN Vladimir et Nehemia Gakman (VENTE)	159 ouest Villeneuve Montréal	1 épicerie
CHAREST Gérard 97139 Canada Ltée. (VENTE)	3871 est Rachel Montréal	1 épicerie
GABRIELE Jean Achille Restaurant Le Pistou Ltée (VENTE)	139 ouest St-Paul Montréal	1 restaurant/ 1 bar et autorisation d'exploiter le seul permis de bar en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi
EID Fouad et Magida Eid et Georges Eid	1640 Barré St-Laurent	1 épicerie
RAVENDA Pierre	580 Michel Jasmin Dorval	autorisation de danse dans bar
GIARD Georges Poissonnerie Marshall Inc.	763 St-Zotique est, Montréal	1 épicerie
VAILLANCOURT Claude et Guy Vaillancourt (VENTE)	4940 Hochelaga Montréal	1 brasserie avec oeuvres musicales
CLAVEAU Georgette	3295 est Boulevard Gouin, Montréal Nord	1 épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

Au Québec, faut se tenir... en santé

Fiducie du Québec

dépôts garantis

11 ½

5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: **$1,000.**

Pour information:

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Taux sujet à changement.

desjardins

L'ALCOOL EST-IL DEVENU UN PROBLÈME DANS TA VIE?

Le Père Aquin, s.j. (ex: "Le Bon Dieu en taxi")
RESPONSABLE du "PAVILLON GRAND ÉLAN"

As-tu perdu le contrôle? Celui de ta famille? De ton travail? As-tu des pertes de mémoire? Des tremblements? Des délires de paroles et d'actes? Des sautes d'humeur? Es-tu désorienté? Incompris? Mal aimé? Mal apprécié? Nerveux? Impatient? Contrarié? Blasé? Indifférent? Dégoûté? Es-tu plongé dans l'ennui? La crainte, la solitude?

L'alcoolisme est une maladie progressive et mortelle comme le cancer, la crise cardiaque, qui ronge d'une manière régulière et continue. L'alcool est plus fort que toi. Il te détruit physiquement et psychiquement. Il te conduit lentement vers un suicide physique et moral. Il est la drogue la plus souvent impliquée dans les accidents.

LE PAVILLON GRAND ÉLAN VEUT T'AIDER À T'EN SORTIR. VIENS RETROUVER LA JOIE DE VIVRE. ACCEPTE ENFIN LA COMPRÉHENSION, LA TENDRESSE, LA DOUCEUR, L'AMOUR, L'AFFECTION QU'IL T'OFFRE.

PAS DEMAIN IMMÉDIATEMENT

Le PAVILLON GRAND ÉLAN t'offre:

- *UN SÉJOUR DE 28 JOURS. (Il n'y a pas de recette miracle en alcoolisme.)*
- *LA COMPÉTENCE DE 14 PERSONNES INCLUANT LE MÉDECIN POUR 14 INVITÉS. (Un personnel compréhensif.)*
- *2 CHALETS DANS LA MONTAGNE, GÎTE CHAUD ET ACCUEILLANT. (Foyers, chambres confortables, cuisine délicieuse, piscine.*
- *UN SITE ENCHANTEUR. (Environnement très pittoresque.)*
- *14 INVITÉS À LA FOIS. (Une véritable petite famille.)*
- *UN PRIX RAISONNABLE. (Moins cher qu'un bris de famille, qu'une faillite totale, que la prison, qu'un cercueil.)*
- *UNE POST-CURE SÉRIEUSE. (Nous suivons de près nos ex-invités.)*

Pavillon GRAND ÉLAN

TÉL.: (514) 229-3426
C.P. 119
MONT-ROLLAND, P.Q.
J0R 1G0

Sérieux coup de semonce pour le gouvernement polonais

VARSOVIE (AFP) — La politique d'austérité mise en oeuvre par le gouvernement polonais de M. Edward Babiuch depuis le début d'avril, sous la pression d'une situation économique catastrophique, a eu ses premières répercussions sociales au cours de la semaine écoulée.

Comme en 1970 et 1976, mais avec une retenue évidente, le monde ouvrier a réagi sans délai à la hausse du coût de la vie et le mouvement de protestation a échappé au contrôle des organisations syndicales officielles.

D'un bout à l'autre du pays, des arrêts de travail spontanés se sont produits dans les entreprises, des discussions se sont engagées dans les ateliers et des revendications précises ont été formulées.

Le détonateur de cette crise sociale a été la suppression partielle des subventions d'Etat aux boucheries d'entreprise intervenue sans préavis le 1er juillet, et l'entrée en vigueur de nouvelles normes de travail orientées vers l'amélioration de la productivité.

M. Babiuch avait exposé dans son discours d'investiture le 3 avril que le redressement économique de la Pologne passait par une élimination progressive des subventions des prix à la consommation qui comptent pour 40 pour cent dans le budget de l'Etat. Il avait toutefois promis que les mesures indispensables seraient prises en consultation avec les organisations syndicales.

Que de telles consultations aient eu lieu ou non, il est clair — on le reconnaît d'ailleurs dans les milieux officiels — qu'un manque d'information a prévalu à l'entrée en vigueur des premières de ces mesures et que la population a été surprise. Vendredi encore, à la veille du samedi férié mensuel, les conversations entendues dans les files d'attente devant les boucheries prouvaient que la portée exacte des hausses de prix n'était toujours pas bien comprise.

En fait, une certaine latitude semble avoir été laissée aux autorités régionales pour introduire dans le circuit de commercialisation de la viande les modifications décidées au niveau gouvernemental.

Selon des sources dissidentes, les seules qui aient pu fournir des indications précises sur l'évolution du mouvement de protestation, à Lodz (120 km à l'ouest de Varsovie), l'augmentation n'était pas entrée en vigueur, aux chantiers navals de Gdansk, les anciennes étiquettes seraient réapparues dans les cantines et buffets d'entreprises.

A l'usine d'aviation de Mielec (500 km au sud-est de Varsovie), les ouvriers auraient suspendu leur grève en échange d'une promesse d'augmentation de salaire de 15 pour cent au 1er août. A Ursus (machines agricoles), dans la banlieue sud de Varsovie, des augmentations de l'ordre de 10 pour cent sous forme de primes ou indemnités auraient été accordées mais le personnel auxiliaire (cantines, nettoyage, chauffage, etc) n'avait pas repris le travail et la tension restait vive. Même situation à Tchew (boîtes à vitesses), à 25km au sud de Gdansk, où les offres de la direction tournaient également autour de 10 pour cent.

De part et d'autre, le souvenir des émeutes de 1976 est apparemment présent dans les mémoires et on semblait, en fin de semaine, vouloir éviter un durcissement du conflit.

Il reste que moins de trois mois après son entrée en fonction, le gouvernement de M. Babiuch a été mis à rude épreuve et que pour la troisième fois en dix ans, les ouvriers polonais ont contraint le pouvoir populaire à reculer sur un point essentiel de sa politique.

Quelle que soit l'évolution du mouvement à la réouverture des usines aujourd'hui, des changements de personnes dans les sphères dirigeantes ne peuvent pas être exclus et le malaise social devrait peser lourd sur l'action du gouvernement dans les mois à venir.

A cet égard, l'article publié vendredi dans l'hebdomadaire Polityka par son rédacteur en chef, M. Mieczyslaw Rakowski, qui est également membre du comité central du parti communiste polonais, paraît révélateur: «Il faut élaborer d'urgence, a-t-il écrit, un programme nouveau de réformes structurelles qui soit à la fois clair et facilement compréhensible par les ouvriers».

Milliers de mines à la frontière afghane

PESHAWAR (AFP) — L'armée soviétique tente de couper les approvisionnements et les liaisons de la rébellion afghane avec la zone tribale pakistanaise en larguant des dizaines de milliers de mines dans la province du Kuhnar, a affirmé à Peshawar l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan.

«Des hélicoptères de l'armée rouge ont été observés jeudi et vendredi alors qu'ils larguaient les mines au dessus des chemins et les moudjahidines ont aussitôt enregistré des pertes dont nous ne connaissons pas encore l'importance», a déclaré le porte-parole de l'Alliance. «Il s'agit, a-t-il poursuivi, d'une des pires situations que nous ayons eu à affronter car nos liaisons vont être difficiles jusqu'à ce que nous ayons trouvé une parade».

Cette tactique nouvelle semble avoir porté un coup au moral des moudjahidines qui reçoivent chaque nuit, depuis la zone tribale qui échappe au contrôle du gouvernement pakistanais, de petites quantités d'armement et des renforts qui assurent toutes les communications avec les directions politiques des mouvements installés à Peshawar.

«Les mines sont de deux sortes, a indiqué le porte-parole de l'Alliance. Certaines sont des petites bombes à retardement, tandis que la plupart sont conçues pour exploser au moindre choc. Ce sont de petits disques bruns d'une dizaine de centimètres de diamètre qui se confondent avec les pierres des chemins et les moudjahidines craignent d'en heurter un à chaque pas».

Le même danger guette les réfugiés et les caravaniers qui empruntent ces sentiers pour franchir la frontière pakistano-afghane. Les rebelles redoutent de voir également saupoudrer de mines les montagnes de la province du Pakhtia qui jouent plus au sud le même rôle de «plaque tournante» que la vallée du Kuhnar.

On ajouté à Peshawar que les troupes soviétiques sont passées à l'offensive dans le Badakhstan (nord-est de l'Afghanistan), attaquant plusieurs zones contrôlées par la résistance musulmane.

Après une période d'euphorie au cours de laquelle ils ont eu une importante activité militaire dans une dizaine de provinces sur les 27 que compte l'Afghanistan, les rebelles sont vraisemblablement en train de subir la contre-offensive soviétique.

Les chars lourds récemment rentrés en Union soviétique ont fait place, a-t-on indiqué de sources diplomatiques à Kaboul, à des unités d'élites à l'armement léger spécialement adaptées à la lutte antiguérilla.

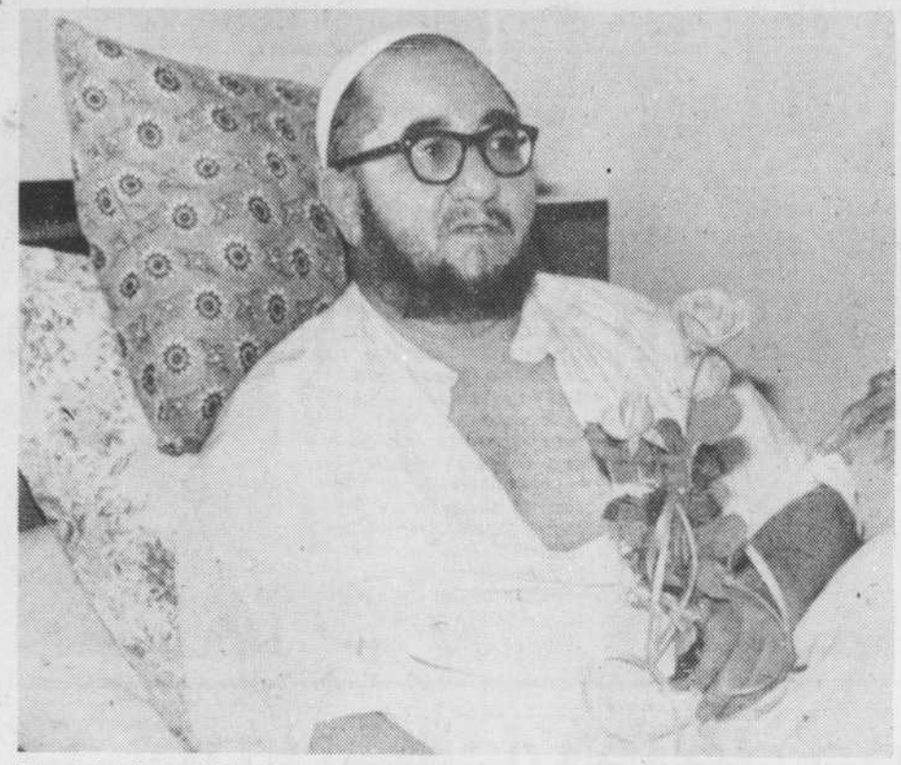

L'ayatollah Sadegh Khalkhali, impitoyable juge des tribunaux islamiques qui a ordonné l'exécution de centaines de condamnés depuis la révolution iranienne, se remet, rose à la main, à l'hôpital de Téhéran, d'un léger accident de voiture. (Photolaser AP)

Nouvelle tension entre l'Iran et l'Union soviétique

TEHERAN (AFP) — Les relations entre l'URSS et l'Iran ont traversé une passe difficile au cours du week-end. Les autorités iraniennes ont vivement critiqué le Parti communiste iranien Toudeh et accusé le «communisme international» d'avoir fomenté un complot visant à occuper des ambassades iraniennes à l'étranger, en l'occurrence le consulat iranien de Bakou, en Azerbaidjan soviétique, et l'ambassade d'Iran à Paris.

En Iran même, l'action des partisans de l'imam Khomeiny contre les femmes sans tchador a entraîné samedi une manifestation de plusieurs milliers de femmes contre le port obligatoire du voile musulman. Le président Abolhassan Banisadr leur a demandé de «comprendre la situation critique du pays», tout en les exhortant à porter le voile.

La tension entre Moscou et Téhéran s'était exacerbée vendredi, avec l'occupation par des exilés iraniens du consulat iranien de Bakou, capitale de l'Azerbaidjan soviétique, qui jouxte l'Iran. Ils avaient tenté de mettre le feu à l'immeuble consulaire.

Il s'agissait, selon le ministère iranien des Affaires étrangères, de ressortissants iraniens désireux de rentrer dans leur pays et exaspérés par la lenteur apportée par le consulat à leur rapatriement.

Parmie eux se trouveraient des communistes iraniens réfugiés en URSS depuis trente ans, et, samedi, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a déclaré que les autorités soviétiques étaient responsables du «complot» contre le consulat.

A Paris, des membres de l'Association des étudiants musulmans iraniens en France avaient été évacués vendredi soir par la police française de l'ambassade d'Iran, qu'ils occupaient depuis la matinée, pour protester contre l'inaction des autorités.

En réaction devant ces deux affaires, le ministère iranien des Affaires étrangères publiait vendredi soir un communiqué affirmant l'existence d'un complot visant à occuper les ambassades iraniennes à l'étranger, dont il rendait responsable des agents irakiens et le «communisme international».

Le ministre, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait déjà vivement critiqué jeudi le parti communiste Toudeh et les «espions russes» et le conseil de la Révolution avait demandé à l'URSS de réduire le personnel de son ambassade à Téhéran.

Le ministre iranien du Pétrole réiterait, pour sa part, les exigences de son pays pour obtenir de l'URSS un prix plus avantageux pour le gaz iranien.

Alors que de nouveaux incidents survenaient ces deux derniers jours à la frontière entre l'Iran et l'Irak, à Téhéran, plusieurs milliers de femmes ont manifesté samedi contre le port du voile, insultées en permanence par des intégristes qui leur criaient: «Nous suivons la ligne de l'imam Khomeiny, nous ne voulons pas de prostituées». Huit manifestantes ont été arrêtées.

Négociations sur les euromissiles

Les raisons militaires du geste de Moscou

BRUXELLES (AFP) — De quatre à douze minutes: cette estimation du temps que mettraient les fusées américaines Pershing-2 (que l'OTAN déploiera fin 1983 en RFA) à atteindre les silos de missiles intercontinentaux soviétiques braqués sur les Etats-Unis est, selon les experts de l'OTAN, une des principales raisons du «feu vert» de Moscou à des négociations sur les armes «eurostratégiques».

On confirme dans les milieux atlantiques que Moscou souhaite englober dans ces négociations les systèmes à capacités nucléaires avancées (bombardiers F-111 américains basés en Grande-Bretagne, chasseurs A-6 et A-7 embarqués à bord de la 6ème flotte américaine, sous-marins atomiques américains prêtés à l'OTAN) généralement rangés sous le terme anglais de «forward based systems» (FBS). Selon cette sourse, Moscou aurait présenté au chancelier Helmut Schmidt plusieurs alternatives de négociations.

Il a fallu dix ans aux militaires soviétiques pour rattraper leur retard sur les Etats-Unis dans le domaine des engins intercontinentaux, a expliqué un expert. Maintenant qu'ils jouissent d'une parité approximative avec Washington, ils ne peuvent accepter qu'une force de 108 fusées Pershing basée en Europe puisse «tourner» leur dispositif stratégique pointé vers le continent américain.

Cela d'autant plus que les Pershing-2 (1,800 km de portée, plus de 15,000 km/h) de même que les 464 missiles de croisière prévus (2,400 km à vitesse subsonique) ont une extrême précision et constituent le dernier cri de la technologie américaine en matière d'armements.

Ces armes annuleraient, d'autre part, en partie la supériorité de frappe atomique soviétique en Europe. Depuis le retrait d'Italie et de Turquie, à la fin des années 60, des fusées Jupiter américaines, l'OTAN ne dispose plus d'engins balistiques en Europe, autres que les Pershing-1 basés en RFA (108) et dont la portée (700 km maximum) ne permet pas d'atteindre des objectifs en Union soviétique.

Par contre, et depuis la fin des années 1950, les Soviétiques disposent d'une force «eurostratégique» nettement supérieure à celle de l'OTAN et de la force de frappe française réunies. Selon les militaires atlantiques, Moscou possède actuellement 450 fusées SS-4 et SS-5 à une tête atomique (portée 2,200 et 4,200 km respectivement), environ 150 fusées SS-20 (4,500 km de portée et quatre têtes de rentrée indépendantes pouvant détruire quatre objectifs distincts), de sous-marins porteurs de fusées atomiques en mer Baltique, d'environ cent bombardiers TU-26 Backfire à pénétration supersonique à base altitude, capables de frapper n'importe quel objectif européen.

Selon l'Institut d'études stratégiques de Londres, si l'on inclut l'inventaire de la capacité nucléaire soviétique les «systèmes de l'avant» (forward based systems) tels que d'autres types de bombardiers (TU-16 Badger, TU-22 Blinder, SU-19 Fencer notamment), l'URSS dispose de 5.364 vecteurs «eurostratégiques» à capacité atomique.

L'OTAN et la force de frappe française de leur côté, toujours selon l'institut de Londres, représentent un total de 2.045 vecteurs eurostratégiques à capacité nucléaire. Mais, soulignent les militaires atlantiques, de ce total il faut soustraire quelque 1,700 avions dont la majorité sont en voie d'être démodés (bombardiers britanniques Vulcan et Buccaneer notamment). Le modèle le plus récent de bombardier de l'OTAN est le F-111 qui est vieux de dix ans. Au contraire, les appareils soviétiques sont dans l'ensemble plus récents.

L'introduction dès 1983, des Pershing-2 et des 464 missiles de croisière de l'OTAN répartis entre la RFA (96), la Grande-Bretagne (160), l'Italie (112), la Belgique (48) et les Pays-Bas (48) mettrait donc fin au déséquilibre eurostratégique actuel entre l'Europe et Moscou. L'Alliance, comme l'a souligné en septembre dernier l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, sait que la parité en engins intercontinentaux entre Moscou et Washington rend précaire le parapluie nucléaire américain sur l'Europe.

La puissance eurostratégique soviétique, selon les services de renseignements occidentaux, s'accroît actuellement d'une fusée SS-20 par semaine, ce qui signifie qu'en 1983, quand l'OTAN commencerait à déployer ses premières fusées, Moscou disposerait de quelque 300 fusées SS-20 braquées sur l'Europe, soit quelque 1,200 têtes atomiques.

Par ailleurs, outre la décision de l'OTAN du 12 décembre dernier de se doter de 108 Pershing-2 et de 464 missiles de croisière, les potentiels nucléaires européens sont en passe de faire un nouveau bond en avant. Ainsi, Londres a accéléré le programme de remplacement de ses missiles Polaris (la décision devrait être annoncée très prochainement) et le président Valéry Giscard d'Estaing a annoncé que le France avait expérimenté la technologie de la bombe à neutrons et qu'elle étudiait — fait beaucoup plus significatif — un missile mobile eurostratégique.

Tous ces facteurs, constate-t-on à Bruxelles, ont certainement pesé d'un grand poids dans la décision de Moscou exprimée samedi par M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint de la section internationale du comité central du parti communiste d'URSS, au micro de Radio Télé Luxembourg. «Nous proposons, a-t-il dit, de discuter de toutes les armes stragétiques en Europe: celles déjà installées par les Américains et par nous-mêmes et celles dont l'installation est prévue pour l'avenir, avant même la ratification par le Congrès américain des accords SALT-2».

Rencontre Hua-Carter à Tokyo

PLAINS (AFP) — Le président Jimmy Carter rencontrera le premier ministre chinois, M. Hua Guofend, à Tokyo, à l'occasion des cérémonies du 9 juillet à la mémoire du premier ministre japonais défunt Masayoshi Ohira, a-t-on appris à Plains de source officielle américaine.

Ce sera la première réunion au sommet entre Jimmy Carter et le premier ministre chinois. Le président américain avait toutefois reçu en 1979 à Washington le vice-premier ministre M. Deng Xiaoping.

On se refuse, de même source, à préciser les sujets qui seront abordés par MM. Carter et Hua. Les observateurs font cependant remarquer que l'importance de cette rencontre réside surtout dans son caractère symbolique, principalement vis-à-vis de l'Union soviétique.

M. Carter, rappellent-ils, avait écarté la possibilité d'une rencontre similaire à Belgrade, avec M. Leonid Brejnev, chef de l'État soviétique, à l'occasion des obsèques du président Tito.

Autonomie: Israël rejette une proposition américaine

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Le gouvernement israélien a rejeté une proposition des États-Unis l'invitant à signer avec l'Égypte un accord-cadre sur la question de l'autonomie palestinienne, en faisant abstraction, pour un temps, des divergences de fond entre les deux pays, a annoncé hier la radio israélienne.

Selon la radio, les États-Unis ont formulé leur proposition lors des entretiens tripartites de Washington, la semaine dernière. Au cours de ces négociations, les parties en présence se font entendues pour reprendre les discussions sur la question de l'autodétermination de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

La radio estime que les États-Unis sont désireux de parvenir à un accord sur le problème de l'autonomie dans les prochains mois.

L'Égypte et Israël sont en désaccord sur l'étendue de la liberté qui devra être accordée aux Palestiniens: Israël désire conserver un contrôle étroit des régions concernées par le projet d'autonomie, car il estime que sa sécurité en dépend.

La radio israélienne précise que le cabinet de M. Menahem Begin a été informé hier de l'offre américaine. Les milieux autorisés se sont refusés à commenter cette question. En outre, le gouvernement israélien n'a fait aucune promesse aux États-Unis et à l'Égypte, qui pourrait être interprétée comme un recul du cabinet israélien sur la question de Jérusalem, a annoncé la radio israélienne à l'issue de la réunion hebdomadaire du gouvernement.

Selon la radio, le ministre des Transports, M. Haim Landau, a déclaré que «si nous ne voulons pas apparaître comme un gouvernement de poltrons nous devons appliquer la décision de la commission législative de la Knesset sur Jérusalem».

Le 30 juin dernier, cette commission entérinait à une écrasante majorité le projet de loi déposé au Parlement par le député du mouvement Tehya (droite nationaliste), Mme Gueoulah Cohen, faisant de Jérusalem unifiée la capitale d'Israël. Le vice-premier ministre, M. Simha Erlich a indiqué de son côté que si ce projet de loi avait été soumis au cabinet il aurait voté contre, précise-t-on de même source.

Par ailleurs, selon la radio, M. Yitzhak Shamir, chef de la diplomatie israélienne, a déclaré au cours de ce conseil des ministres que «c'est la France qui mène les Européens vers des positions extrémistes contre Israël».

Enfin, la Cour suprême israélienne se prononcera vendredi prochain sur le cas des trois personnalités palestiniennes de Cisjordanie expulsées le 3 mai dernier à la suite de l'attentat sanglant de Hébron, apprend-on à Jérusalem.

La Cour suprême répondait à une requête des familles des maires de Hébron, M. Fahed Kawasmeh, de Khalkhoul, M. Mohammed Milhem et du cadi de la mosquée de Hébron, le juge islamique Rajab Tamimi.

Blocus thaï contre le Laos

BANGKOK (AFP) — La Thaïlande a fermé sa frontière avec le Laos, de Nong Khai à Ubon Ratchatani à la suite de l'attaque d'un patrouilleur thaïlandais par les Laotiens le 15 juin dernier sur le Mékong, apprend-on de source militaire.

La Thaïlande avait déjà fermé plusieurs postes-frontières et cette dernière mesure complète ce dispositif et isole complètement le Laos, qui, n'ayant pas de façade maritime, sera ainsi privé de tout approvisionnement, notamment en nourriture.

Les autorités thaïlandaises seraient décidées à maintenir la frontière fermée tant qu'elles n'auront pas reçu de Vientiane l'assurance que leurs patrouilles sur le fleuve frontalier cesseront d'être harcelées. Elles étudient aussi les suggestions de M. Kukrit Pramoj, ancien premier ministre, qui a récemment proposé dans un article publié dans son quotidien Siam Rath que la frontière reste bouclée jusqu'à la négociation de sa «délimitation équitable». Dans cet article, l'ancien premier ministre souligne que la France a «forcé» la Thaïlande à signer le traité cédant au Laos toutes les îles du Mékong.

L'attaque du patrouilleur thaïlandais est le premier accroc dans les relations entre les deux pays depuis qu'ils se sont mis d'accord, il y a 18 mois, pour faire du Mékong «un fleuve de paix et d'amitié».

Au moment des opérations militaires entreprises par la Thaïlande pour fermer sa frontière de 1,200 km avec le Laos, quatre divisions vietnamiennes, environ, étaient massées le long du Mékong, apprend-on de source gouvernementale thaïlandaises.

L'attaque du 15 juin contre un patrouilleur et celle dont des pêcheurs thaïlandais avaient été victimes par la suite seraient «liées», selon les mêmes sources, à l'incursion vietnamienne en Thaïlande. D'où la vigueur de la riposte actuelle de Rangkok, qui s'était contenté d'abord de la fermeture de certains postes-frontières.

Le Laos, dont les relations avec la Chine sont mauvaises, n'a plus, après les récentes mesures prises par Bangkok, qu'un seul débouché sur la mer: le port vietnamien de Vinh, situé au-delà d'une région montagneuse. Pour sa majeure part, l'approvisionnement du pays en pétrole, en nourriture et en autres biens de première nécessité était convoyé jusqu'à présent par la frontière lao-thaïlandaise.

Zia cède devant la pression chiite

ISLAMABAD (d'après Reuter et AFP) — Le président pakistanais Zia-ul-Haq est parvenu à un accord, hier, avec les 25,000 manifestants chiites qui encerclaient les immeubles administratifs à Islamabad pour protester contre un impôt islamique sur la fortune.

Selon un communiqué gouvernemental, le président Zia a promis qu'une modification de la nouvelle loi fiscale interviendrait vers le 15 septembre en tenant compte des exigences des manifestants.

Quelques minutes après que le président eut formulé ses propositions, les manifestants ont reflué au milieu d'un cordon de police, en direction de leur domicile.

On estime que deux divisions militaires avaient été acheminées à Islamabad pour former un cordon autour des protestataires chiites.

Constitution Avenue, la vaste artère longeant l'immeuble des ministères, portait encore les traces des violents affrontements qui ont fait un mort et quatorze blessés dans la nuit de samedi à dimanche.

Les chiites se sont déclarés «pleinement satisfaits» de l'accord intervenu entre le président Zia et leur chef, le mufti Jafar Hussain. Un porte-parole du mouvement a indiqué que les autorités religieuses de la secte seraient désormais consultées pour toutes les lois futures, tandis que les lois islamiques récemment promulguées seraient amendées au bénéfice des chiites, lorsqu'elles s'opposent à leur dogmes.

■ Découverte de tombes antiques

SALONIQUE (Grèce du nord), (AFP) — Dix tombeaux antiques des 6e et 5e siècles avant Jésus-Christ ont été découverts au cours des quinze derniers jours à «Sindons», zone industrielle à l'ouest de Salonique, par des ouvriers qui creusaient le réseau d'égouts de la ville.

Ces tombes renferment des trésors inestimables, notamment des bijoux d'or, des chaînes et des colliers finement ciselés datant du 5ème siècle avant J.C.

Jusqu'à présent, les spécialistes croyaient que cette région de la Grèce était «inhabitée» dans l'antiquité.

Treize immigrants meurent en Arizona

AJO, Arizona (AFP) — Treize immigrants illégaux salvadoriens au total ont été retrouvés hier morts de soif, dans le désert de l'Arizona, après avoir été abandonnés par un passeur clandestin.

Les responsables des opérations de secours, qui avaient recueilli treize survivants samedi, ont indiqué qu'une trentaine d'autres personnes, dont des femmes et des enfants, erraient encore dans ce désert qui jouxte la frontière mexicaine et qui est le lieu de passage favori des immigrants clandestins et des trafiquants de drogue.

Les sauveteurs sont pessimistes sur les chances de survie de ceux qui sont encore perdus dans le désert, ou les températures au sol dépassent 65 degrés centigrades en été. «Ils n'avaient même pas assez d'eau pour une journée, a indiqué l'un d'eux, et demain sera leur troisième jour. Aussi n'ont-ils aucune chance», a-t-il conclu.

Avec Delta, vols directs vers Washington.

Grâce au vol de 12h50, chaque jour, une seule escale et vous êtes à l'aéroport national de Washington, près du centre-ville. Choisissez aussi parmi plusieurs autres vols vers l'aéroport national ou l'aéroport international Baltimore Washington. Appelez Delta au 337-5520 ou voyez votre agent de voyage. Delta est toujours là.(MD)

DELTA

Détenteur d'un permis du Québec.
Horaires sujets à changement sans préavis.
Départs de l'aéroport de Dorval.

Campagne de terreur au Guatemala et au Salvador

SAN JOSE (d'après AFP) — Étranglés, égorgés, mitraillés, les corps d'une dizaine de personnes assassinées témoignent chaque jour de la campagne de terreur menée par l'extrême-droite guatémaltèque principalement contre le corps enseignant, le clergé et les journalistes selon des informations parvenues à San Jose. Avant d'être retrouvées mortes, abandonnées dans la rue, les victimes de l'extrême-droite «disparaissent» et sont torturées par des «inconnus».

Les hôpitaux témoignent également de la vague de violence qui s'est abattue sur ce petit pays d'Amérique latine, peuple de sept millions d'habitants et vaste de 100,000 kilomètres carrés. Ainsi, le directeur de l'hôpital général de Guatemala, la capitale, a récemment révélé que les services de son établissement pratiquaient quotidiennement l'autopsie de quelque trente cadavres portant des traces d'étranglement, de tortures ou de balles.

Selon certaines informations, au cours du seul mois de juin, la violence politique a fait trois cents morts au Guatemala.

Tn 1980, trente-sept professeurs de l'université nationale de San Carlos ont été assassinés. Tous avaient reçu des menaces de mort ainsi que nombre de leurs collègues des différents établissements d'enseignement supérieur du pays, dont soixante ont donné leur démission pour fuir le Guatemala.

«La violence a pris des formes inimaginables dans notre pays, on assassine, séquestre, torture et même profane les cadavres des victimes», a récemment affirmé la conférence épiscopale du Guatemala.

De fait, les religieux ne sont pas à l'abri des exactions, trois prêtres ont été assassinés dans les semaines passées, un quatrième est actuellement séquestré et plusieurs autres ont reçu des menaces de mort.

Pour leur part, des femmes de paysans du sud du pays ont dénoncé la «disparition» à la mi-juin d'une centaine d'hommes accusés de communisme et de collaboration avec la guérilla. Vingt-sept syndicalistes ont également «disparu» dans la capitale guatémaltèque depuis le 21 juin.

Enfin, chaque jour, l'«armée secrète anti-communiste» publie la liste des prochains «condamnés à mort», que cette organisation d'extrême-droite considère comme «communistes».

Dans ces conditions, la Démocratie-chrétienne elle-même a fermé, début juin, ses permanences et bureaux dans l'ensemble du pays et retiré ses représentants au Congrès, avant que l'extrême-droite «ne prenne la décision politique d'en finir avec la plus petite possibilité de démocratie du Guatemala». Mais la Démocratie-chrétienne avait déjà perdu six de ses représentants, assassinés par l'«armée secrète anti-communiste».

Même situation dramatique au Salvator: Des exécutions en plein jour — à la sauvette ou orchestrées publiquement pour «faire un exemple» — la découverte à chaque instant de cadavres atrocement mutilés, décapités quelquefois, des bombes et des hold-up à n'en plus finir: tel est devenu l'atroce pain quotidien des cinq millions de Salvadoriens.

Ce peuple, courageux et rieur en temps normal, semble avoir perdu l'espoir de voir les choses s'améliorer. «Si l'insurrection populaire l'emporte, il y a aura 30,000 morts dans le pays. Si la victoire revient aux forces armées, il y aura 500,000 à un million de morts», a estimé, dans une déclaration à l'AFP, un responsable des mouvements d'extrême-gauche.

«Il n'y a pas d'autre solution, et l'armée qui soutient l'oligarchie de droite ne peut espérer nous battre sans un génocide total. C'est d'ailleurs ce qu'elle a commencé à faire dans les campagnes où elle massacre le peuple sans discrimination», a-t-il ajouté avant d'estimer que l'armée «a déjà perdu l'initiative au profit des guérilleros du peuple».

Pour sa part, le père Benito Tobar, un des représentants exilé au Costa Rica du «Front démocratique révolutionnaire», qui regroupe toute l'opposition de gauche du Salvador, a estimé que le «processus de libération populaire au Salvador était tout aussi irréversible que l'a été celui au Nicaragua l'an passé. Même Washington qui envoie des conseillers militaires et des armes à la junte, ne saurait l'arrêter».

Le père Benito Tobar a en outre affirmé que l'extrême-gauche avait entamé un dialogue avec un certain nombre d'officiers de l'armée salvadorienne: «Ces militaires — et ils sont relativement nombreux — nous ont assuré qu'ils déposeraient les armes le jour ou la bataille sera généralisée. Ils ne veulent pas continuer à massacrer leurs frères».

Le prêtre a encore assuré que, voici deux semaines, cent soldats de la caserne de San Vicente à 80 kms à l'est de San Salvador, avaient déserté, et 147 autres à Cabanas, près de la frontière avec le Honduras.

Cependant, les forces armées salvadoriennes qui compteraient près de 15,000 hommes ont multiplié depuis deux mois leurs opérations de nettoyage dans les campagnes, comme dans les villes, et très nettement durci leurs actions. Chaque jour, 15 à 20 guérilleros marxistes sont tués, selon l'état-major.

«Mais la véritable répression, au Salvador, vient des bandes de délinquants gauchistes et non des actions de l'armée», a affirmé récemment le colonel Abdul Gutierrez, membre de la junte de gouvernement et homme fort de l'actuel régime.

«C'est par la force que cette gauche veut convaincre les paysans de rejeter la réforme agraire entreprise par le gouvernement. La majorité des campesinos qui se réfugient au Honduras, par exemple, a fui par crainte des représailles de cette gauche», a poursuivi le colonel Gutierrez avant de conclure: «Si la gauche veut vraiment la guerre, eh bien elle l'aura».

En outre, l'armée salvadorienne, appuyée de véhicules blindés, a pénétré samedi dans le collège San Jose de San Salvador, tenu par les jésuites, et entrepris une fouille systématique de l'établissement.

C'est la deuxième fois en huit jours, que les forces armées salvadoriennes envahissent un établissement scolaire: le 27 juin, elles avaient occupé l'université nationale, qui était l'un des principaux bastions de l'extrême-gauche.

Le collège San Jose, l'un des plus importants de la capitale, avec 1,500 élèves, — tous absents lors de l'intervention de l'armée en raison des congés du weekend —, abrite aussi les bureaux du «Secours juridique» de l'archevêché, où sont déposées les plaintes contre la «Répression» exercée par l'armée.

Les soldats ont affirmé avoir découvert dans l'établissement de nombreuses douilles vides de fusil G-3, des vêtements de campesinos, des livres marxistes et des milliers de tracts d'extrême-gauche.

MONTRÉAL
-ÉTATS-UNIS
VIA DÉTROIT

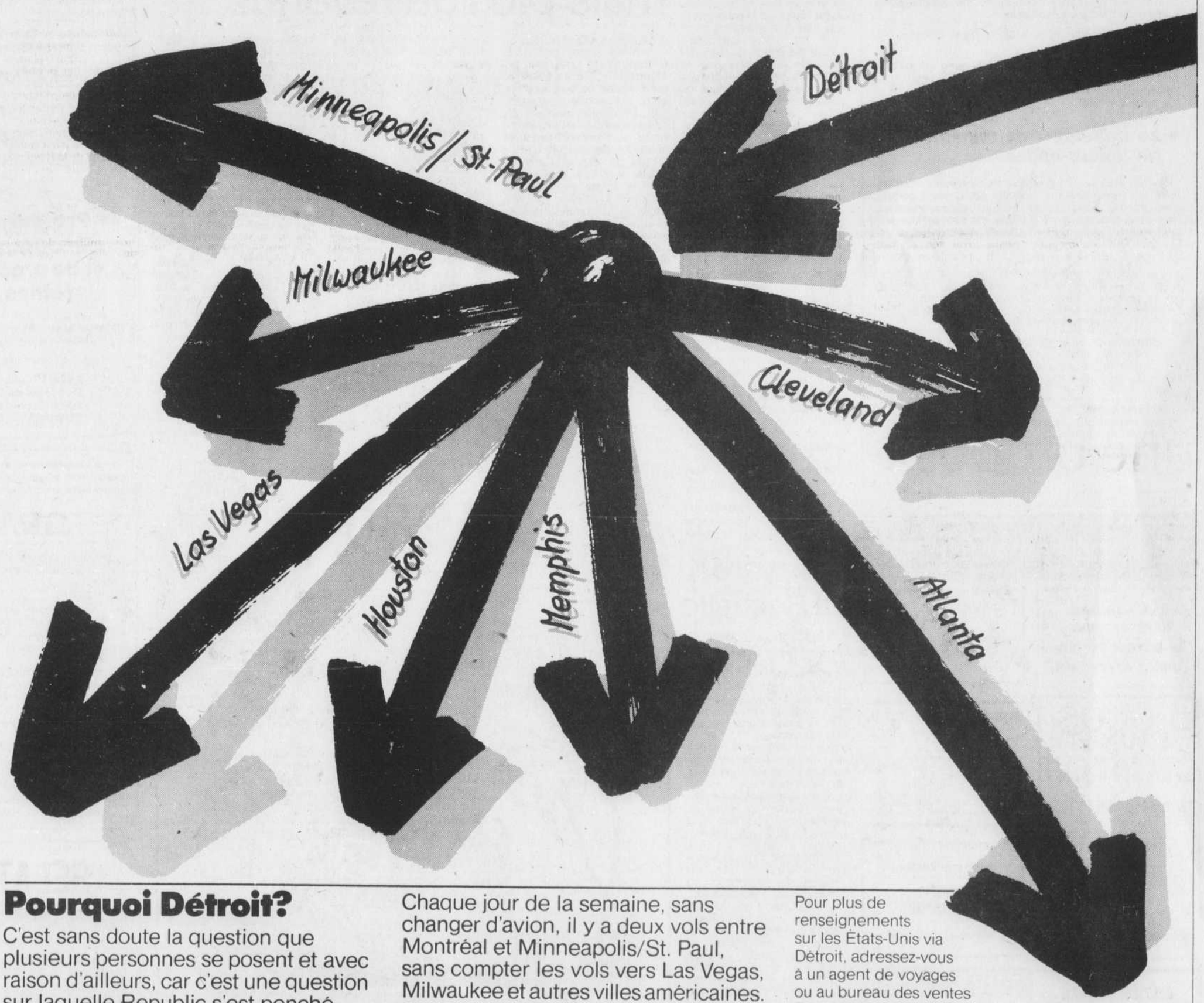

Pourquoi Détroit?

C'est sans doute la question que plusieurs personnes se posent et avec raison d'ailleurs, car c'est une question sur laquelle Republic s'est penché avec beaucoup d'attention: pourquoi Détroit? Pour des raisons d'efficacité! Car Détroit, pour Republic, permet par sa situation géographique un meilleur accès au centre-ouest et sud-est américains de même qu'aux deux plus grandes villes canadiennes, Montréal et Toronto. Comme vous voyez, chez Republic rien n'est laissé au hasard. Et il en est de même sur ses avions, depuis plus de 30 ans. Alors envolez-vous vers les États-Unis...via Détroit.

Chaque jour de la semaine, sans changer d'avion, il y a deux vols entre Montréal et Minneapolis/St. Paul, sans compter les vols vers Las Vegas, Milwaukee et autres villes américaines.

Pour plus de renseignements sur les États-Unis via Détroit, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes Republic au (514) 636-3681.

LES LIGNES AÉRIENNES
REPUBLIC

Qu'est-ce qu'un e.a.?

Lanthier, Tavara & Ass. Inc.
88 ouest, boul. St-Joseph
Montréal, H2T 2P4
845-9109

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Les fumeurs menacés par l'oxyde de carbone

WASHINGTON (AFP) — Les fumeurs de cigarettes, déjà menacés par les goudrons et la nicotine, sont confrontés à un nouveau danger, l'oxyde de carbone, a indiqué samedi la Commission fédérale américaine du commerce (Federal Trade Commission - FTC).

La FTC a mis au point un nouvel appareil à infra-rouges permettant de calculer les taux d'oxyde de carbone dégagé par une cigarette.

La FTC est déjà à l'origine de l'obligation faite aux producteurs de cigarettes aux États-Unis d'indiquer sur chaque paquet les taux de goudrons et de nicotine. Les cigarettes, qui ont des taux faibles de goudron et de nicotine, n'auront pas nécessairement un faible taux d'oxyde de carbone, souligne la FTC.

L'oxyde de carbone, dégagé notamment par les moteurs à essence, réduit la capacité du sang à transporter de l'oxygène.

La FTC doit entamer lundi des tests pour évaluer plus précisément le danger de cet oxyde pour les fumeurs.

■ Nuit de folie à Saint-Tropez

SAINT-TROPEZ, (AFP) — Les yachts de milliardaires recouverts de tomates et de melons par une foule excitée: Saint-Tropez, le célèbre petit port de la Côte d'Azur française envahi l'été par des milliers de touristes qui viennent se «frotter» aux vedettes, aux snobs et aux nantis, a vécu une nuit de folie.

Le prétexte à ce défoulement général a été donné par une manifestation d'agriculteurs mécontents des règlements communautaires du Marché commun: vendredi soir, un «commando» constitué de sept camionnettes a fait irruption dans ce «village de luxe». Les agriculteurs ont déversé tout le contenu de leurs camionnettes — deux tonnes de légumes et de fruits — sur le quai du port, et disparurent aussitôt.

L'occasion était trop belle pour la foule des badauds qui d'habitude se contentent de regarder vivre les riches: les tomates et les courgettes se sont mises à pleuvoir sur les clients attablés aux terrasses des plus célèbres cafés tandis que les yachts de luxe amarrés le long du quai étaient bombardés de melons et d'artichauts.

■ Les aventures de Sobhraj en livre

PARIS (AFP) — Les aventures criminelles du français Charles Sobhray, personnage mystérieux soupçonné d'avoir assassiné une douzaine de touristes en Asie, continuent à inspirer les écrivains.

Après «La Vie et les Crimes de Charles Sobhraj», des journalistes australiens Neville et Clarke, un Américain, Thomas Thomson, vient de publier en France «la trace du serpent» (aux éditions Mazarine), qui relate les méfaits de Charles Sobhraj et de ses complices, dont notamment la québécoise Marie-Andrée Leclerc.

Cet ouvrage volumineux de 682 pages se lit comme un roman policier.

Thomas Thompson affirme avoir parcouru 100,000 kilomètres en Europe et en Asie et interrogé des centaines de personnes pour reconstituer les différentes étapes de la vie de ce criminel.

■ Le traitement de tumeurs par micro-ondes

PARIS, (AFP) — L'hyperthermie, c'est-à-dire le traitement par micro-ondes de tumeurs profondes, a permis d'obtenir des régressions de certains cancers, selon des chercheurs américains et français qui ont participé au symposium international «Ondes électromagnétiques et biologie», qui s'est terminé samedi à Jouy-en-Josas, près de Paris.

«Ces résultats doivent être accueillis avec toute la prudence qui s'impose», a souligné notamment le directeur des recherches à l'Institut Roswell de Buffalo (États-Unis), M. Richard Johnson, car, a-t-il précisé, «le nombre de cas est encore très restreint».

Le traitement par hyperthermie a permis de constater une «régression totale» des tumeurs chez quelques malades, mais «les délais écoulés depuis ne sont pas encore suffisants pour tirer des conclusions définitives», a-t-il ajouté.

Les professeurs L. Israël et M. Bezenval, du centre hospitalier universitaire Avicenne de Bobigny (banlieue parisienne), ont de leur côté fait état de premiers résultats cliniques observés sur 33 malades atteints de cancers disséminés traités par hyperthermie. Selon ces résultats, il y a eu 12 régressions, 9 stabilisations et 12 progressions.

Lévesque lance un appel à la solidarité à la rencontre des peuples francophones

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — C'est en lançant un appel à la solidarité internationale des francophones que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a mis un terme, samedi soir, à la troisième rencontre annuelle des peuples francophones d'Amérique.

«L'appartenance à une même langue est un instrument d'union et de force; rien n'est encore réglé au Québec et nous continuons d'avoir besoin de la compréhension, de l'amitié et de l'appui de tous les francophones du monde», de dire M. Lévesque à l'occasion du banquet de clôture que son gouvernement offrait aux participants à cette rencontre.

Faisant référence aux liens qui, à travers le Commonwealth britannique, unissent les peuples anglophones, le premier ministre a souhaité que se développent encore davantage au sein de la francophonie des instruments qui permettent l'émergence d'une solidarité concrète des francophones.

Tenue sous les auspices du Conseil de la langue française, cette rencontre, qui avait été instituée en 1978 à l'intention des communautés francophones d'Amérique du Nord, s'est élargie cette année aux francophones d'Europe et d'Afrique.

C'est ainsi que, tout au long de la dernière semaine, 800 participants venus des quatre coins de l'Amérique, de France, de Belgique et de plusieurs pays d'Afrique ont pu fraterniser et échanger autour de thèmes aussi larges que la culture, les communications et les conditions faites aux francophones dans leurs diverses communautés respectives.

Les organisateurs de la rencontre avaient par ailleurs décidé d'innover cette année en juxtaposant aux travaux généraux de la réunion plusieurs séances spécifiquement consacrées à la jeunesse et aux citoyens du troisième âge.

Ces derniers ont été particulièrement actifs en favorisant notamment la création d'une fédération internationale des Clubs de l'âge d'or en provenance des communautés francophones. Cette Fédération aura comme objectif de favoriser l'échange d'information et d'individus d'une communauté à l'autre.

Comme à l'accoutumée, les séances de travail étaient encore entrecoupées cette année de plusieurs manifestations culturelles qui, sans avoir l'ampleur de celles présentées lors de la Superfranco-fête de 1975, ont quand même donné l'occasion de voir et d'entendre plusieurs artistes de la francophonie. Beaucoup de ces manifestations étaient par ailleurs groupées avec celles du Festival d'été de Québec.

Cette rencontre a également donné lieu à la remise de prix et de distinctions d'honneur. C'est ainsi que le prix du 3 juillet 1608, décerné depuis trois ans par le Conseil de la langue française à un francophone qui s'est particulièrement illustré dans la défense et la promotion de la langue française, a été remis cette année à M. Roger Demers, le fondateur et ex-président de l'Association des gens de l'air du Québec.

Pilote à l'emploi du gouvernement du Québec, M. Demers a dirigé la fameuse bataille des Gens de l'air en vue de la reconnaissance du français dans les communications aériennes.

Par ailleurs, cinq francophones qui se sont illustrés dans leurs communautés respectives ont été faits membres de l'Ordre des francophones d'Amérique.

Ce sont soeur Angeline Moreau, de Panetanguishine, M. Rolland Pinsonneau, de Régina, Mme Claire Quintal, présidente de la Fédération féminine franco-américaine, le père Léger Comeau, de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, et M. Jean Auba, un des principaux promoteurs de la coopération franco-québécoise.

Soulignons enfin que l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française a tenu à participer activement à la rencontre en y délégant son secrétaire général, M. Dankouledo Dan Dicke, qui a profité de son passage à Québec pour faire le point avec le gouvernement Lévesque sur la participation du Québec à divers programmes de l'agence.

Le dilemme de la nutrition: entre science et politique

par Renée Rowan

Il existe présentement un schisme dans le monde de la nutrition: d'un côté, il y a les scientifiques; de l'autre, ceux dont les orientations sont davatage politiques. Le désaccord ne se situe pas au niveau des faits, mais sur la façon de les interpréter et l'action à prendre, ce qui engendre chez le public une grande confusion.

C'est ce que déclarait au cours d'une brève entrevue la présidente de la Society for Nutrition Education, Mme Joan Gussow, avant l'ouverture du congrès annuel de cette organisme qui, pour la première fois, se tient à Montréal.

Prenant la parole hier soir pour souhaiter la bienvenue à près de 1,000 participants en provenance des États-Unis, du Canada, du Mexique et de l'Europe et ouvrir les travaux, la présidente s'est inquiétée, entre autres, de la controverse qui fait actuellement rage chez nos voisins américains autour des gras et du cholestérol. Elle a rappelé que la science n'est pas apolitique: elle est une méthode pour répondre à des questions. Mais il faut décider quelles sont les questions importantes à se poser.

Citant l'exemple des fibres alimentaires, Mme Gussow a rappelé que deux données sont bien établies: premièrement, les fibres sont nécessaires dans l'alimentation; deuxièmement, les fibres sont retirées par la transformation des aliments. A partir de ces deux données de base, on peut se poser diverses questions selon son orientation: si on est manufacturier, on peut se demander comment enrichir les aliments avec des fibres ou, si on est préoccupé par une saine alimentation et l'environnement, on peut se demander ce que l'on pourrait faire pour améliorer les méthodes de transformation de façon à retenir les fibres dans les aliments. La science, note-t-elle, ce n'est pas une réponse: c'est beaucoup plus complexe que cela, c'est une série de questions. Questions et réponses font partie d'un tout culturel, d'une orientation.

N'est-il pas aberrant, poursuit-elle, de penser que Continental Bakeries, subsidiaire du ITT, a développé un pain blanc enrichi avec de la cellulose des arbres, le Fresh Horizons Bread?

Ce 13e congrès annuel de la Society for Nutrition Education qui se poursuivra jusqu'à jeudi inclusivement met cette fois l'accent sur le comportement alimentaire et tentera au cours de ses travaux de cerner les facteurs socio-économiques et culturels qui l'influencent. Une centaine de conférenciers et d'intervenants prendront la parole ou feront état de leurs travaux ou d'expériences en cours.

Parmi les points saillants au programme notons un procès devant tribunal mettant en cause l'éducation en matière de nutrition versus l'addition d'éléments nutritifs aux aliments; une vue d'ensemble des politiques de nutrition au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Suède et en France; la présence de plusieurs conférenciers de réputation internationale dont le Dr John Yudkin, de Londres, bien connu pour son livre «The Diet of Man: Needs and Wants»; deux colloques sur les facteurs qui influencent le comportement alimentaire auxquels participeront M. Jean-François Saucier, de l'Université de Montréal, et M. Jacques Mongeau, du Conseil scolaire de l'île de Montréal; et enfin un symposium faisant le point sur les connaissances les plus récentes sur des questions d'actualité: nutrition et cancer, maladies cardiovasculaires, vitamine E, additifs, alimentation et hyperactivité.

Il y a traduction simultanée pour les plénières et le grand public peut assister à ces assises qui se déroulent à l'hôtel Reine-Elizabeth, mais il y a des frais d'inscription.

La Society for Nutrition Education a pour but de favoriser l'éducation en matière de nutrition, de communication et de recherche en vue de promouvoir le mieux-être de la population. Ce groupe publie une revue trimestrielle: le *Journal of Nutrition Education*.

Moins de passagers mais plus de revenus

Au cours de l'année 1979, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a transporté moins de passagers et accru ses revenus d'exploitation. Ce résultat provient de l'effet combiné d'une interruption de service et de l'augmentation des tarifs.

Dans le rapport annuel qu'elle vient de publier, la CTCUM estime que la grève de trois syndicats de ses employés, l'automne dernier, l'a privée de 19,7 millions de passagers. La diminution de l'achalandage pour toute l'année a été de 5,1 pour cent.

La hause des tarifs survenus au mois d'août a tout de même permis à la CTCUM d'accroître son revenu d'exploitation de $4,773,677, une hausse nettement insuffisante pour couvrir l'augmentation des dépenses portée à $18,988,379.

Les revenus d'exploitation ont atteint $111,529,853 tandis que les dépenses atteignaient $230,908,948. Le déficit, $119,379,095 dépasse donc les revenus d'exploitation. Le gouvernement du Québec et les villes servies par la CTCUM partagent le remboursement de ce déficit, le premier payant $53.7 millions, les secondes, $65,6 millions.

C'est la dernière année que les villes et le gouvernement du Québec se partagent de cette façon le déficit d'exploitation de la CTCUM. En effet, la réforme de la fiscalité municipale et les nouveaux programmes de financement du transport en commun modifient radicalement le financement de la CTCUM. Désormais toutes les villes contribuent au financement de la CTCUM et le gouvernement québécois subventionne en proportion des revenus d'exploitation et accroît sa contribution aux dépenses d'immobilisations.

La carte mensuelle à prix réduit, à laquelle le gouvernement québécois contribue en remboursant la CTCUM à 110 pour cent, n'a été mise en service qu'en avril 1980 et ses effets ne seront comptabilisés qu'à la fin de l'exercice.

La CTCUM estime que chaque passager lui a coûté en 1979 $0,81, dix cents de plus qu'en 1978. Chaque voyageur lui a rapporté $0.39,3 cents alors que l'année précédente il lui rapportait $0.35,8 cents.

Revoyure à La Rochelle

LA ROCHELLE (AFP) — Raoul Dugay et les poètes québécois invités à La Rochelle dans le cadre du Festival d'art contemporain et de l'opération Québec-80 ont reçu vendredi soir un accueil très chaleureux dans la capitale charentaise.

Les arrivants sont revenus et «l'on a fêté la revoyure» des cousins du Québec avec chaleur et complicité.

Après le cinéma, avec cinq jeunes réalisateurs, le théâtre, avec la troupe de la Bordée, la peinture, avec sept peintres installés au musée du Nouveau Monde et chant et la poésie du Québec ont fait vendredi soir leur rentrée au Festival d'art contemporain.

Raoul Dugay, qui se présente aux spectateurs comme «homme-orchestre, homme-spectacle, mais d'abord et avant tout poète», a reçu, pour son récital, l'accueil enthousiaste d'une salle qui lui semblait acquise d'avance et, où se trouvait, selon ses propres termes, «le plus grand nombre de Québécois jamais réunis en France dans une salle de spectacle.»

Sans sacrifier son accent, Raoul Dugay a eu à coeur d'être compris par le public français, et il a émaillé son récital d'explications des expressions québécoises et aussi des situations qui lui ont inspiré ses chansons.

Une rencontre entre le public, les poètes et les musiciens québécois, organisée après le récital, a attiré de nombreux participants. Elle a permis aux uns et aux autres de discuter de sept paroles du Québec, un spectacle poétique d'Yves-Gabriel Brunet, et Dominique Tremblay, pour la musique originale, qui devait être donné en création mondiale dimanche soir à La Rochelle.

VACANCES 1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

UNE ANNONCE RÉPÉTÉE DANS LE DEVOIR RETIENT BIEN L'ATTENTION

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DEPUIS 1877
BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
MONUMENTS ET LETTRAGES
738-8686
J. BRUNET LIMITÉE
4824 CÔTE-DES-NEIGES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT
Avocat bilingue. Bonne connaissance du milieu industriel. 3 à 5 ans d'expérience reliée aux lois régissant les compagnies et au code civil du Québec. Compétence reconnue.
Poste à Montréal
Toutes les candidatures seront étudiées en toute confidentialité.
Adresser curriculum vitae à:
DOSSIER 3285
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-BONIFACE, MANITOBA
recherche un(e)
Professeur bilingue de sténographie (shorthand) et de procédés de bureau (office procedures)
Salaire: selon les qualifications et l'expérience telles qu'indiquées dans la convention collective.
Communiquer immédiatement avec:
Laval Cloutier (1-204-233-0210)
Directeur du Collège Communautaire
200 avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba R2H 0H7

La Coopérative de Recherche et d'Information (CRI) fournit des services intégrés de communication pour les associations et recherche un ou une
GRAPHISTE
dynamique et créateur(trice) pour assurer la coordination des services graphiques et collaborer à la direction artistique des campagnes.
FONCTIONS
- Faire la conception et la création du matériel graphique.
- Réaliser ou commander des illustrations ou des photographies.
- Faire le marquage des textes pour la photocomposition.
- Planifier le montage des maquettes et la réalisation des corrections.
- Fournir des estimés pour des travaux graphiques.
- Planifier la promotion des services graphiques.
- Organiser la production des services graphiques et en contrôler la qualité.
- Collaborer aux services de communication.

INSCRIPTION
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 1 er août 1980.
Coopérative de Recherche et d'Information
Comité de sélection du personnel
445, St-François-Xavier
Montréal H2Y 2T1

RELATIONNISTE
Le C.D.M.V. Inc. (Centre de distribution de médicaments vétérinaires, 2999 Choquette, St-Hyacinthe), recherche les services d'un relationniste
Le travail du relationniste consistera à visiter les Médecins Vétérinaires (Clients du C.D.M.V.) et plus particulièrement les praticiens membres du programme de l'ASAC.
Le relationniste ne fera aucune promotion ou représentation de produits pharmaceutiques. Ses tâches seront plutôt d'établir un lien direct entre les clients du C.D.M.V. et le C.D.M.V. lui-même.
Le candidat choisi répondra directement au président directeur général du C.D.M.V.
Il n'est pas nécessaire que le candidat réside dans la région de St-Hyacinthe car son travail s'effectuera au niveau de toute la province. À toutes les trois (3) semaines, il rencontrera la direction du C.D.M.V.
Excellents bénéfices marginaux, auto fournie, frais de séjour et de représentation, salaire dans les environs de 25,000 $.
Toutes les demandes seront gardées confidentielles.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.D.M.V. Inc.
C.P. 608,
St-Hyacinthe, P. Qué.
H2S 6H5
RE: Demande 102

Le dilemme latino-américain: justice sociale ou violence

SALVADOR DE BAHIA (d'après Reuter, AP et AFP) — Riches et puissants du Brésil devraient procéder à des réformes au profit des pauvres, faute de quoi, estime le pape, ils ne devraient pas s'étonner devant la violence.

S'adressant aux responsables de l'Action catholique du Brésil, réunis dans le nord-est du pays à Salvador de Bahia, le Saint Père a repris avec plus de force ce qu'il a déjà dit à ce sujet à Brasilia, à Belo Horizonte et à Sao Paulo, en élargissant le thème de la justice et de la dignité de l'homme, à toute l'Amérique du Sud.

«Chacun de vous doit faire un choix. Si une société ne veut pas être détruite de l'intérieur, elle doit établir un ordre social équitable», a averti Jean-Paul II, en prenant bien soin de préciser que son appel n'est pas une justification de la lutte entre les classes. «Car pareille lutte ne débouche que sur la stérilité et la destruction», a-t-il dit.

Selon le pape, la réalisation de la justice en Amérique latine se trouve en face d'un dilemme, «ou bien elle se fera par des réformes profondes sur la dignité de l'homme ou bien elle se fera, mais sans aucun résultat à long terme et sans profit pour l'homme, j'en suis convaincu, par la force et la violence». Chacun doit faire son choix, a-t-il poursuivi en exhortant son auditoire surtout constitué de dirigeants politiques, d'intellectuels et d'hommes d'affaires, à mettre leurs pouvoirs au service de la solidarité de l'humanité toute entière, «en particulier au service des nécessiteux, dont les droits sont le plus souvent violés. Mettez-vous du côté des pauvres.»

Le Saint Père a engagé ses auditeurs à rejeter l'égoïsme, égoïsme personnel, égoïsme de groupe, égoïsme de classe et surtout la violence comme moyen de résoudre les problèmes de la société contemporaine.

Le pape Jean-Paul II a éprouvé certaines difficultés, samedi, en tentant de retirer le sombrero que lui avait offert un danseur, membre d'une troupe folklorique, lors de son passage à Porto Alegre, dans le cadre de sa visite de 12 jours au Brésil. (Photolaser AP)

Il a réaffirmé, par ailleurs, que l'Église ne devrait pas faire de la politique, mais il a maintenu que l'Église jouera un rôle social important au Brésil. «L'Église est convaincue qu'elle a le droit et le devoir de promouvoir ses propres options pastorales et d'user de son influence pour que la vie au sein de la société soit plus équitable», a expliqué Jean-Paul II.

Visiblement fatigué, le souverain pontife est arrivé hier matin à Salvador da Bahia de Todos os Santos, Salvador de la baie de tous les Saints, ville portuaire sur l'Atlantique, fondée en 1539, où l'ont trouve 365 églises, autant que de jours dans l'année et où les saints de la catholicité se confondent avec les «Orixas» africains. La plupart des résidents sont en effet, des descendants d'esclaves africains.

Le Saint Père a dit la messe pour quelque 200,000 d'entre eux en plein air, près de la principale cathédrale. Quelque heures plus tôt il avait célébré une messe, en présence de 500,000 fidèles à Curitiba, dans le sud du pays, à 1,600 kilomètres de là. A son arrivée à Salvador de Bahia, huitième étape de son voyage pastoral, Jean-Paul II a été accueilli à l'aéroport par le cardinal Avelar Brandao Vilela, archevêque de la ville, considéré comme un des chefs de file de l'aile conservatrice de l'Église brésilienne.

A Curitiba, samedi, ce fut l'apothéose de couleurs et de vivas, une explosion de ferveur slave, que lui ont réservé près d'un million de personnes parmi lesquelles de nombreux Brésiliens de souche polonaise. Tout au long des 18 kilomètres qui séparent l'aéroport de la ville, la foule était si dense qu'on se demandait s'il resterait quelqu'un pour remplir les gradins de l'immense stade où il devait saluer les colonies polonaise, ukrainienne, italienne de l'État du Parana, dont Curitiba est la capitale.

Toutes les fenêtres, tous les balcons étaient décorés de fleurs, de drapeaux et d'images, au-dessus des trottoirs débordant de monde et pour une fois, maintenu par un service d'ordre assez relâché. Les gens du premier rang brandissaient souvent des photos du pape et des banderoles écrites en toutes langue lui souhaitant la bienvenue.

Pendant ce temps, la fête commençait au stade où plus de 60,000 personnes attendaient en chantant chansons et cantiques des pays de leurs ancêtres. A l'apparition de la voiture découverte, ce fut le délire: les drapeaux nationaux se mêlaient aux drapeaux brésiliens pour faire, sous l'éclat des projecteurs, une couronne multicolore animée en permanence tandis que musiciens et danseurs tournaient sans fin sur la piste encerclant le terrain de football.

En polonais d'abord, puis en ukrainien, en allemand et en italien, Jean-Paul II a évoqué ce passé avec toutes les richesses qu'il représente, toutes les traditions à maintenir, toute la foi à entretenir. «Ne cessez pas de vous tourner vers la croix du Christ. En elle, vous vous retrouverez toujours», a-t-il dit à la foule.

Le pape est arrivé à Curitiba en fin d'après-midi, samedi, et en soirée, son visage trahissait une certaine fatigue mal dissimulée sous son inlassable sourire. Toutefois il ne voulut pas l'avouer à un Curitibain qui l'interpella en italien en demandant: «Fatigué Saint Père?» «Non mon fils», a-t-il répliqué.

En début de journée, à Porto Alegre, le pape Jean-Paul II a reçu 18 Argentines représentant «les Folles de la Place de Mai». Il s'est entretenu avec elles pendant 18 minutes et leur a promis de faire tout son possible pour que le gouvernement argentin leur dise où se trouvent leur fils, ainsi que les enfants nés en prison également disparus.

LE BRIDGE

Il faut partir sur le bon pied

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

NORD
♠ 8 6 5
♥ R V 10 2
♦ V 3
♣ D V 10,3

OUEST
♠ A D 4
♥ 8 4
♦ R D 10 8 6 5
♣ 6 2

EST
♠ R 10 7 2
♥ 6 5 3
♦ A 9 7 2
♣ 5 4

SUD
♠ V 9 3
♥ A D 9 7
♦ 4
♣ A R 9 8 7

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♦	2 ♣	2 ♦
2 ♥	3 ♦	3 ♥	passe
4 ♥	passe	passe	passe

L'entame: Le Roi de carreau par Ouest.

La donne ci-dessus illustre d'une manière évidente combien le comportement du deuxième défenseur est important dès le jeu de la première carte. Très souvent il doit prendre l'autorité de s'accaparer de la conduite du jeu pour mettre en marche la technique de défense qui fera chuter le contrat.

Le bon jeu est plus qu'une question de mémoire qui enseigne de faire un signal encourageant au partenaire afin d'annoncer l'As de la suite déclarée ou dans laquelle il a entamé. Le bon jeu pour le joueur averti est de prévoir la faiblesse de l'adversaire et de l'exploiter à bon compte dans le but de faire dévier le plan adverse. Sur l'entame, si Est avait signalé du 9 de carreau demandant la continuation de la couleur, le déclarant aurait accompli son contrat; il aurait coupé le deuxième carreau, et après avoir enlevé les atouts des défenseurs tout d'un trait, il aurait encaissé 5 cartes en cette belle couleur de trèfle répartie dans sa main et dans celle du mort; ces 10 levées lui auraient fourni son contrat.

Mais Est était à la vigie; il avait entendu son partenaire déclarer carreau en relance et répéter sa couleur au niveau de 3 tout en étant vulnérable. Par le bon compte de la répartition de cette couleur, il était convaincu que le déclarant ne possédait qu'un carreau. Il capta donc le Roi de son partenaire avec son As et par un raisonnement fort logique il joua le 2 de pique présumant trouver chez Ouest des valeurs autres que R-D de carreau afin de justifier ses déclarations répétées. Sud joua le 9 et Ouest la Dame qu'il fit suivre de l'As. Trois levées étaient acquises. C'était pour Ouest une situation critique et importante qui le fit réfléchir. Devait-il jouer pique de nouveau ou encaisser sa Dame de carreau dans le but de produire la levée de chute?

La solution se trouvait dans le fait que Est avait pris la commande dès la première levée dans le but bien évident d'exploiter la couleur pique. Et il n'aurait pas endossé cette responsabilité s'il n'avait possédé que l'As et deux petits carreaux.

Fort de cette logique Ouest joua son 4 de pique et le Roi d'Est prit la levée de chute. On dit que les déclarants ont le grand avantage de voir les 26 cartes de leurs deux mains, c'est une prérogative bien acquise. Par contre les défenseurs qui savent observer trouvent les bons indices leur faisant connaître leur jeu respectif et leur donnant l'opportunité de mettre en déroute des mains adverses très fortes au grand ébahissement des observateurs et au grand désappointement des déclarants.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

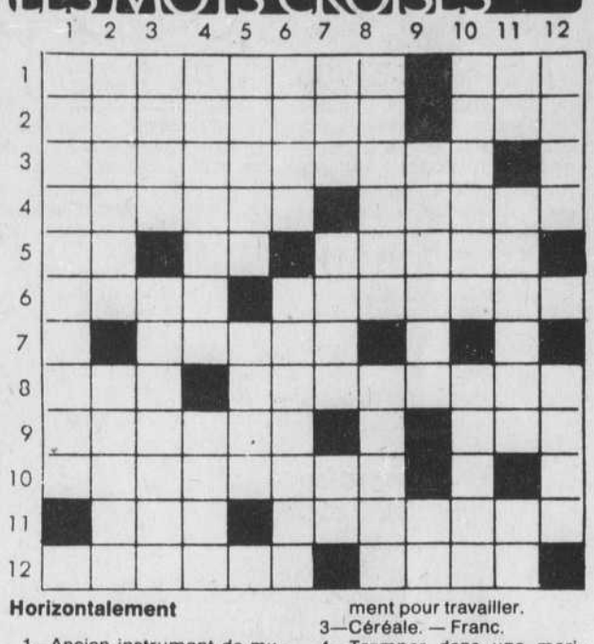

Horizontalement

1—Ancien instrument de musique à vent. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
2—De l'Oural. — Partie aval d'une vallée envahie par la mer.
3—Relatif aux migrations.
4—Tout à fait remplie. — Petit vase à boire, sans pied ni anse.
5—Ile de l'Atlantique. — Notre-Dame. — Devenir muet.
6—Anneau de cordage. — Absurdité.
7—Principe odorant de la racine d'iris.
8—Cadeau. — Partisan de la réforme religieuse de Wesley.
9—Habitation des abeilles. — Canton suisse.
10—Qui ne brûlent plus.
11—Colère. — Animal invertébré de l'embranchement des articulés.
12—Agile. — Boutique de boucher.

Verticalement

1—Saisir par l'esprit.
2—Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur. — Instrument pour travailler.
3—Céréale. — Franc.
4—Tremper dans une marinade. — Temps récemment écoulé.
5—Ile de Suède. — Naturaliste anglais (1804-1892).
6—Cérémonial quelconque. — État de ce qui est inerte.
7—Nouveau. — Solipèdes. — Dans.
8—Problème difficile à résoudre. — Fatiguée.
9—Unité monétaire principale de l'Inde. — Sert à lier.
10—Délai pour le paiement. — Genre de liliacées américaines.
11—Du verbe avoir. — Construire. — Thallium.
12—Portion. — Noyau de la terre.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	C	H	E	R	O	N	■	D	U
2	A	D	I	E	U	■	O	V	U	L	E	■
3	Q	U	E	■	E	S	S	I	E	U	■	L
4	U	L	C	E	R	O	I	D	E	■	M	I
5	I	T	E	M	■	L	E	U	■	F	I	N
6	G	E	■	E	P	A	R	C	H	I	E	■
7	N	■	O	R	I	N	■	T	E	L	L	E
8	O	I	N	G	■	A	C	E	R	E	■	L
9	N	A	G	E	■	C	O	■	I	T	O	U
10	■	M	L	■	D	E	R	A	T	E	R	■
11	A	B	E	L	I	E	N	N	E	■	I	N
12	T	E	T	U	■	S	U	E	R	O	N	S

Avis légaux - Avis publics

Le requérant, Bernard Boudreau, R.R. no 1 Grand-Métis, Cté Matane, P.Q. G0J 1W0, région no 1, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer le permis numéro Q-502658 se rattachant au camion Autocar 1972, numéro de série 70702 et immatriculé VR-2690/1980, en faveur de Transport Lac Des Aigles Ltée, Lac des Aigles, Cté Rimouski, P.Q. G0K 1V0, région no. 1.
Cette requête est faite en vertu de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis.
1ère parution: 7 juillet 1980
2ième parution: 8 juillet 1980
3ième parution: 9 juillet 1980

CN

APPEL D'OFFRES POUR
Construction d'un bâtiment pour la réparation des radios au Triage Taschereau, Montréal, Québec. Nature des travaux: excavation, bétonnage, charpente en bois, revêtement métal, toiture en bardeaux, finis intérieurs, travaux de mécanique et d'électricité, matériaux granuleux, pavage. Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 1er août, 1980, h.a.c. à midi. Le documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4, moyennant, dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 514-877-8971.
La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.
Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Montréal

CN

APPEL D'OFFRES POUR
Construction d'un bâtiment pour le redressage des roues au Triage Taschereau, Montréal, Québec. Nature des travaux: Projet 9-108 excavation, bâtiment métallique préfabriqué, bétonnage, maçonnerie, isolant, finis intérieurs, mécanique et électricité, réparation du pavage existant. Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 1er août 1980 H.A.E. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4 moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8971.
La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.
Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Montréal, Qué.

CN

APPEL D'OFFRES POUR
Fournir et installer un système d'éclairage extérieur au triage Joffre Charny, Québec: Nature des travaux: Projet 9-111. Électricité.
Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 1er août, 1980 h.a.c. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4.
Bureau de l'Ingénierie
25 Place marché Champlain
Québec, Qué.
moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8971.
La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.
Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada.
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 500-05-005848-805
CARL A. GORESKY, résidant et demeurant au 34 avenue Ballantyne, à Montréal-Ouest, district de Montréal,
demandeur
-vs-
PAUL-ÉMILE PELLETIER,
défendeur
et A. & A. CELLULOSE FIBRES LTD., anciennement au 310 avenue Laurent, Greenfield Park, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR, la défenderesse A. & A. CELLULOSE FIBRES LTD., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, le 3 juillet 1980.
Mes Pagé, Duchesne, Desmarais & Picard
500 Place d'Armes, suite 2260,
Montréal, Qué.

Prenez avis que le voiturier-remorqueur, Camionnage Bell Inc., demandera à la Commission des Transports du Québec le droit de donner, aux conditions règlementaires, le service de transport suivant par permis spécial.
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, H. Lapalme Transport Ltée, détentrice du permis numéro M-300196.
Ce service sera effectué selon le permis du roulier.
Demande est aussi faite par la voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BELANGER, LECLERC, Procureurs de la requérante
1ère parution: 7 juillet 1980
2ème parution: 8 juillet 1980
3ème parution: 9 juillet 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA

NO: 500-05-005393-804
Demanderesse
-vs-
M. SERGE PARÉ
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, M. Serge Paré, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.A. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 3 juillet 1980
M. Divinito, protonotaire adjoint
Mes Reinhardt, Dorais & ass.
440 Dorchester
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-04-002504-802
Dame Sherville Hinds, résidant et domiciliée dans le cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
Richard Walrond, présentement d'adresse inconnue,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR: Le Défendeur, Richard Walrond, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication.
Une copie du Bref d'Assignation de Déclaration a été laissé à la Division de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la Demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement en séparation de corps accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elles sollicite contre vous.
Montréal, ce 20 juin, 1980
A. Beaulieu,
Régistraire-adjoint
Mtre. Issie Myszka,
4781 Van Horne Avenue,
Suite 204,
Montréal, Québec
Procureur de la Demanderesse

PRENEZ AVIS que la requérante, THE WAGGONERS TRUCKING, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant par permis spécial:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De la frontière Québec/Etats-Unis (Port d'entrée: Lacolle) à Tracy, pour le transport d'ensembles de roues de train montées sur essieux et retour avec marchandise refusée ou endommagée pour le compte de Railway Services Corporation. Origine ou destination: Sanford, Floride, Etats-Unis.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT.
De St-Hyacinthe à la frontière Québec/Etats-Unis (port de sortie: Lacolle) pour le transport de roues et d'essieux de train non assemblés et retour avec marchandise refusée ou endommagée pour le compte de Railway Services Corporation. Origine ou destination: Sanford, Floride, Etats-Unis.
La requérante demande de plus que la décision devienne exécutoire immédiatement, le tout en conformité avec l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976).
Restriction
Ce permis sera opérée conjointement avec le permis émis par l'Interstate Commerce Commission.
Restriction
Ce permis sera valide jusqu'au 10 septembre 1980.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BELANGER, LECLERC — Procureurs de la requérante
1ère parution: 7 juillet 1980
2ème parution: 8 juillet 1980
3ème parution: 9 juillet 1980

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mai 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Imprimerie Asty Litho Ltée/Asty Litho Printing Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23e jour de juin 1980, sous le numéro 3084843.
Ce 26e jour de juin 1980
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS
Prenez avis que la requérante LOCATION ROUTIERE A.C.M. MONT-LAURIER Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
Location à court terme pour le 194, rue de la Madone, à Mont-Laurier, Province de Québec, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vu de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camion, moto, tracteur-remorques.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les 5 jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
DENIGER & BEAUDRY,
Procureurs
Première publication: Lundi le 7 juillet 1980.
Deuxième publication: Mardi le 8 juillet 1980.
Troisième publication: Mercredi le 9 juillet 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-097177-806
COLETTE SAUVÉ
Requérante
-vs-
MAURICE LIPPE
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, Maurice Lippé, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce, déclaration, affidavit, certificat et avis a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 2 juillet 1980
Mes Renaud & Bélanger, avocats
1561 est, Bl. St-Joseph
Montréal, P.Q.

AVIS
Prenez avis que la requérante LOCATION ROUTIERE A.C.M. MATANE Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
Location à court terme pour le 750 Ouest, rue du Phare à Matane, Province de Québec, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vu de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camion, moto, tracteur-remorques.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les 5 jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
DENIGER & BEAUDRY,
Procureurs
Première publication: Lundi le 7 juillet 1980.
Deuxième publication: Mardi le 8 juillet 1980.
Troisième publication: Mercredi le 9 juillet 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 500-05-004480-792
UNITY FIRE & GENERAL INSURANCE COMPANY, résidante et domiciliée dans les cité et district de Montréal,
demanderesse
-vs-
A. & A. CELLULOSE FIBRES LTD., résidant anciennement au 310 avenue Laurent, Greenfield Park, district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR, la défenderesse A. & A. CELLULOSE FIBRES LTD. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, ce 3 juillet 1980.
Mes Pagé, Duchesne, Desmarais & Picard
500 Place d'Armes, suite 2260, Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.
PAQUETTE/PERREAULT/RIVET ET ASS.
PAR: Louis Lavoie, Procureur
200, St-Jacques, O., No 900
Montréal, Québec H2Y 1M1

PRENEZ AVIS QUE, ROSARIO PERREAULT, de Coleraine, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis Q-000464, en faveur de LES AUTOBUS MICHEL PAQUET INC., de Disraéli, PQ.
Vos requérants demandent de se prévaloir de l'Article 2.58.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
1e publication: 7 juillet 1980
2e publication: 8 juillet 1980
3e publication: 9 juillet 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL

No.: 500-12-096962-802
Dame Eileen Carmichael, résidante et domiciliée dans la cité et district de Montréal,
Requérante
—vs—
Clifford Hart, présentement d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR, l'Intimé Clifford Hart est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissé à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 20 juin, 1980
A. Beaulieu,
Registraire-adjoint
Mtre. Issie Myszka
4781 Van Horne Avenue
Suite 204,
Montréal, Québec
Procureur de la Requérante

AVIS
Prenez avis que la requérante LOCATION ROUTIERE A.C.M. RIMOUSKI Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:Location à court terme pour le 92 Ouest, 2ème Avenue, à Rimouski, Province de Québec, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vu de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camion, moto, tracteur-remorques.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les 5 jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
DENIGER & BEAUDRY,
Procureurs
Première publication: Lundi le 7 juillet 1980.
Deuxième publication: Mardi le 8 juillet 1980.
Troisième publication: Mercredi le 9 juillet 1980.

La requérante Fardier du Bas St-Laurent Inc., 80 rue St-Germain est, Rimouski PQ. détentrice du permis Q-301959 s'adresse à la commission des transports du Québec afin de maintenir son permis suite au changement de contrôle survenu dans la compagnie, le tout conformément à l'article 44 de la loi des transports, et l'article 2.59.1 du règlement 2.
La liste des nouveaux actionnaires est disponible pour consultation au bureau de la commission des transports du Québec.
Votre requérante demande de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision a été rendue puisse être exécutoire immédiatement.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des transports du Québec au 585 boul. Charest est Québec, PQ.
Première publication: 7 juillet 1980.
Deuxième publication: 8 juillet 1980.
Troisième publication: 9 juillet 1980.
Me Marc M. Delage procureur
St-Hilaire, De Blois et associés,
220 Grande Allée est suite 850,
Québec PQ.
G1R 2J1

VILLE DE MONTRÉAL
RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit en l'adressant à la Division des Eaux et de l'Assainissement, 700 est, rue St-Antoine afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

ÉGOUTS ET CONDUITES D'EAU:
Rue GIROUARD, de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce à l'avenue Monkland.
Rue GIROUARD, égout d'un point au nord de l'avenue Monkland vers le nord.
Rue ERNEST-MARCEAU, de la rue Pierre-Gadois à la rue Jean-Milot.
Rue JEAN-MILOT, de la rue Joncaire à la rue Ernest-Marceau.
Rue PIERRE-GADOIS, d'un point au nord de la rue Ernest-Marceau à un point au nord de la rue Jean-Milot.
Rue de ROUEN, construction d'une antenne d'égout collecteur de l'avenue de LaSalle à la rue Bourbonnière et reconstruction de la conduite d'eau de l'avenue Létourneux à la rue Chambly.
Rue de ROUEN, reconstruction de la conduite d'eau de la rue de Chambly à la rue d'Iberville.
Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, ing.

Service des Travaux Publics,
Édifice Jacques-Viger,
Montréal, 7 juillet 1980

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

GPE-80-19218	PMS-80-19190
le mardi 30 septembre 1980	le mardi 22 juillet 1980
Centre d'automatismes et communications à Montréal	Région Maisonneuve
FOURNITURE ET INSTALLATION DE LOGICIEL ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PONT-ROULANT DE TRENTE (30) TONNES MÉTRIQUES À LA CENTRALE LES CÈDRES COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES
Garantie de soumissions: $ 40 000	Garantie de soumission: $ 8 000
Principale place d'affaires au Québec	Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire, M. J. BERNIER

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES

Index: B-2039 et B-2040
Transformations à la caserne de pompiers no 16, située au 1041 rue Rachel et à la caserne de pompiers no 30, située au 5 ouest, Avenue Laurier, Montréal.

La date d'ouverture des plis	■ 13 août 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la	■ Division Technique architecture ■ Sise au 755 rue Berri suite 191 (téléphone: 872-2236)
Contre un dépôt remboursable de	■ $ 100,00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de $ 50 000,00 doit accompagner chaque soumission

Pavages, trottoirs et conduits pour éclairage, la ou requis:

Avenue ALFRED-NOBEL, de l'avenue Octave-Pelletier à l'avenue Fernand-Forest.
Rue ÉTIENNE-VOLANT, de la 4e Avenue à la voie de service de l'autoroute 25
26e AVENUE, de la rue Duberger à l'avenue Octave-Pelletier.
Rue FRANÇOIS-BOIVIN, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger.
GROUPE 132 Rue JEAN-PRATT, d'un point au nord de la rue Chabanel à la rue de Louvain.
Rue de LOUVAIN, d'un point à l'ouest de la rue Charles-de-LaTour à la rue Jean-Pratt.
GROUPE 133 Avenue ALFRED-TOUPIN, de l'avenue Blaise-Pascal à la rue Marie-Brandon.
Avenue BLAISE-PASCAL, de l'avenue Joseph-Fortin à l'avenue Clément-Ader.
Avenue JOSEPH-FORTIN, de l'avenue Blaise-Pascal vers le nord.

La date d'ouverture des plis	■ 16 juillet 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la	■ Division Technique Améliorations Locales ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, suite 262, Tél.: 872-4406
Contre un dépôt remboursable de	■ Pavages, trottoirs, conduits.....$35,00 ch Groupes.....$50,00 ch
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Démolition de bâtiments

La date d'ouverture des plis	■ 16 juillet 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la	■ Division Technique Améliorations locales ■ Sise au 700 est, St-Antoine suite 262 (tél. 872-4406)
Contre un dépôt remboursable de	■ $25,00 pour chacune des cinq soumissions demandées
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 7 juillet 1980.

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Victoire de 9-4 en 10 manches contre les Mets

Les Expos en tête à la pause du match des étoiles

NEW-YORK — Les Expos ne pouvaient mieux terminer leur série de cinq matchs contre les Mets. Ils ont marqué cinq points en 10e manche, hier après-midi, pour l'emporter 9-4 et ainsi conserver leur priorité d'une partie sur les Phillies de Philadelphie devant 21,880 personnes au Shea Stadium.

Battus 7-5 samedi, et incapables de remporter plus d'une partie en quatre matchs face aux Mets, depuis jeudi, les Expos se sont défoulés de brillante façon en mandatant 10 frappeurs au marbre, en 10e, pour l'emporter pendant que les Phillies battaient les Cards de St. Louis 8-3 et que les Pirates de Pittsburgh disposaient difficilement des Cubs de Chicago 5-4 en 20 manches pour demeurer à une partie et demie des Expos.

Ron LeFlore et Rodney Scott, qui ne s'étaient pas encore rendus sur les buts, ont amorcé le bal en obtenant un but sur balles, sur quatre lancers consécutifs de Jeff Reardon, et en effectuant un amorti bon pour un simple. Andre Dawson a frappé un long ballon au champ gauche, permettant à LeFlore et Scott d'avancer de 90 pieds avant que Gary Carter ne brise l'égalité en frappant un simple de deux points. Larry Parrish, Rowland Office et Woodie Fryman qui a remporté la victoire, ont poursuivi l'attaque en réussissant des simples d'un point.

Tony Bernazard avait permis aux Expos de prendre une avance de 4-3 en septième en claquant un circuit de trois points au champ opposé contre Craig Swan, qui a quitté le match en huitième en raison d'une douleur à l'épaule. Mais les Mets ont aussitôt répliqué en égalant le compte à la suite d'une erreur de Warren Cromartie, dont le tir a touché Steve Henderson dans le dos alors que celui-ci se dirigeait vers le deuxième but. Henderson s'est rendu au troisième but, et il a marqué contre Steve Rogers lorsque Joel Youngblood a frappé un simple.

Peut-être trop confiants face à des Mets améliorés, peut-être mentalement et physiquement fatigués à la veille du match des étoiles, les Expos ont de nouveau commis des erreurs impardonnables, hier, entre autres celle de Bernazard qui a permis à Henderson, l'auteur du point égalisateur, de se rendre au premier but à la suite d'un roulant à l'inter. Au total, les Expos ont commis deux autres erreurs, démontrant clairement que l'équipe a grand besoin de quelques jours de congé avant d'entreprendre la deuxième moitié de la saison, jeudi.

L'an dernier, les Expos ont terminé la première moitié avec une avance de six parties en tête. Cette année, tout indique que la course sera encore plus serrée, puisque seulement cinq parties séparent les Expos des Mets de New York, en quatrième position. Et les Cards de St. Louis et les Cubs de Chicago, qui ont vaincu les Pirates lors d'un double vendredi, ont prouvé ces jours derniers qu'ils auront leur mot à dire dans la course au championnat en 1980.

Heureusement pour les Expos, Larry Parrish a cloturé la mi-saison hier en frappant trois coups sûrs, dont un retentissant circuit en solo contre Swan en cinquième. Il a produit deux points, et marqué lui-même à trois reprises pour largement contribuer à la victoire. Il s'agissait de son huitième circuit, et d'un deuxième en autant de matchs puisqu'il avait également claqué un circuit en solo contre Pete Falcone, samedi.

Woodie Fryman a lancé les deux dernières manches, allouant un coup sûr et un but sur balles aux Mets en relève à Steve Rogers, 11 coups sûrs et quatre points, dont trois mérités, en huit manches.

Rogers n'a pas lancé son meilleur match, mais il faut dire qu'il n'a pas reçu l'appui défensif auquel il est en droit de s'attendre d'un club qui bataille pour le championnat. Cromartie, pour un, a encore joué comme une recrue au premier but, même s'il a continué son beau travail en attaque en frappant un simple pour conserver une moyenne au bâton supérieure de .325.

La mollesse défensive des Expos auraient d'ailleurs pu coûter cher à Rogers, en première, alors que les Mets ont placé deux coureurs aux troisième et deuxième buts à la suite de deux doubles, un vrai par Lee Mazzilli à la clotûre, et un simple transformé en double lorsque Ron LeFlore a arrêté le roulant de Frank Taveras, au champ gauche, avant de garder la balle dans son gant parce qu'aucun joueur des Expos ne s'est déplacé pour couvrir le deuxième but pendant que Taveras s'y dirigeait...

A noter que John Stearns a encore fait des siennes, hier, en 10e manche, en bloquant l'accès du marbre à Rodney Scott, venu du deuxième but à la suite du coup sûr de Carter, le seul Expo à participer au match des étoiles, mardi. Stearns, qui a été expulsé du deuxième match de vendredi, a eu droit aux remarques de Scott, que l'arbitre du marbre a aussitôt déclaré sauf à la suite d'obtruction, sans attendre que Stearns ne capte le relai du champ extérieur. Quelques minutes plus tard, Stearns s'est esquivé lorsque Carter a glissé au marbre à la suite du simple de Parrish!

Warren Cromartie des Expos a connu sa large part de difficultés face aux Mets de New York contre lesquels il a commis quatre erreurs en cinq parties. Il s'est néanmoins repris à l'attaque, portant sa moyenne à .325, l'une des meilleures de la ligue. Ci-haut, «Cro» ne peut rester au premier coussin pour retirer John Stearns. (Photolaser AP)

Hier

MONTREAL (9)	ab	p	cs	pp	NEW YORK (4)	ab	p	cs	pp
LeFlore, lf	5	1	0	0	Mazzilli, cc	4	1	1	0
RScott, 2b	5	1	1	0	Taveras, ac	6	0	2	0
Dawson, cc	4	0	1	0	Wshgtn,cf	5	0	1	1
Carter, r	5	1	2	2	SHndasn, cg	4	3	1	0
Cromrt, 1b	3	2	1	0	Reardon, l	0	0	0	0
Parrish, 3b	5	3	3	2	Bombck, l	0	0	0	0
Office, cd	4	0	1	1	Jorgnsn, 1b	4	0	2	0
Bernzrd, ac	3	1	1	3	Yngbld, 3b	4	0	3	2
Rogers, l	2	0	0	0	Stearns, r	4	0	2	1
Hutton, fs	1	0	0	0	Flynn, 2b	5	0	0	0
Fryman, l	1	0	1	1	Swan, l	2	0	0	0
					Hausmn, l	0	0	0	0
					EMadx, 3b	2	0	0	0
Total	38	9	11	9	Total	40	4	12	4

Montreal .000 010 300 5—9
New York .101 010 100 0—4

E—Bernazard, Cromartie. DJ—New York 1. LSB—Montreal 7, New York 14. 2B—Mazzilli, Taveras. HR—Parrish (8), Bernazrd (3). CRS—Taveras 2, Washington, Youngblood. S—Swan, Rogers, Office. BS—Stearns.

Montreal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Rogers	8	11	4	3	5	6
Fryman G,3-3	2	1	0	0	1	1
New York						
Swan	7 1-3	6	4	4	2	4
Hausman	2-3	0	0	0	1	1
Reardon P,4-4	1 1-3	4	5	5	2	1
Bomback	2-3	1	0	0	1	0

T—3:09.
A—21,880.

La pluie n'a pas gêné Neil Allen

NEW YORK — La pluie n'a pas empêché le releveur Neil Allen de protéger, samedi, sa 15e victoire de la saison, lançant les trois dernières manches pour permettre aux Mets de l'emporter 7-5 devant 51,097 personnes.

«A la fin, il pleuvait tellement fort que j'avais de la difficulté à garder mon équilibre, a dit Allen, qui a finalement mis fin au match en retirant Larry Parrish. En huitième, il a forcé Rodney Scott à frapper une balle à double-jeu, avec les buts remplis, même si Scott a glissé au premier but dans l'espoir de devancer le relai.

Pete Falcone (4-5) a remporté la victoire, profitant de trois points produits par Steve Henderson et aussi d'une seconde contre-performance d'affilée par Scott Sanderson (7-5), qui a alloué huit coups sûrs et sept points, dont cinq mérités, en quatre manches.

Les Mets ont marqué trois points en cinquième, à la suite d'un but sur balles à Mike Jorgensen, un simple de Steve Henderson, un but sur balles à John Stearns contre Sanderson, et un simple d'un point de Doug Flynn, un ballon sacrifice d'Alex Trevino et un autre simple d'un point contre le releveur Charlie Lea.

Le match a failli être marqué d'une autre mêlée générale, en deuxième, lorsque Sanderson a effectué un tir haut et à l'intérieur à John Stearns, après un circuit de deux points par Henderson. Stearns était sorti de l'abri, vendredi, pour asséner un coup de poing à Bill Gullickson, qui a effectué un tir identique face à Jorgensen lors du deuxième match du double, en deuxième manche.

Larry Parrish a frappé un circuit en solo, son septième de la saison. Au total, les Expos ont réussi autant de coup sûr que les Mets, soit 10, mais ils ont raté trop d'occasions de marquer pour espérer l'emporter face à des Mets transformés, en attaque et au monticule où Neil Allen, samedi, a montré sa réelle valeur, même sous une pluie diluvienne en neuvième.

«On me demande de lancer des prises, et c'est ce que je me suis efforcé de faire, a expliqué Allen, après le match. Je n'avais jamais lancé dans de telles conditions depuis le début de ma carrière.»

Samedi

Montréal (5)	ab	p	cs	pp	New York (7)	ab	p	cs	pp
LeFlore, cg	3	0	1	0	Mazzilli, cc	4	0	1	1
RScott, 2b	5	1	2	0	Taveras, ac	5	0	1	0
Dawson, cc	5	0	1	0	Wshgtn,cd	4	0	0	0
Carter, r	4	0	0	1	Yngbld, 3b	5	1	1	0
Cromrt, 1b	5	1	2	0	Jorgnsn, 1b	2	3	1	0
Parrish, 3b	4	3	2	1	SHndrsn,cg	3	2	3	3
Pate, cd	2	0	1	0	Stearns, r	2	1	1	1
Office, cd	1	0	0	0	Flynn, 2b	4	0	2	1
Speier, ac	2	0	0	1	Falcone, l	1	0	0	0
Bernzrd, ac	1	0	0	0	Trevino, fu	0	0	0	1
Sandrsn, l	1	0	0	1	RJacksn, l	0	0	0	0
Leal, l	0	0	0	0	Glynn, l	0	0	0	0
FNormn, l	0	0	0	0	Allen, l	1	0	0	0
White, fu	1	0	0	0					
Sosa, l	0	0	0	0					
Tamrg, fu	1	0	1	0					
Palmer, cu	0	0	0	0					
Grimsly, l	0	0	0	0					
Total	35	5	10	4	Total	31	7	10	7

Montréal .011 102 000—5
New York .022 030 00x—7

E—Taveras. DJ-New York 2. LSB—Montréal 10, New York 9. Cir.—SHenderson (2), Parrish (7). S-RScott 2, LeFlore 2, Taveras, Sanderson, Falcone, Stearns, Trevino.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sanderson p, 7-5	4	8	7	7	5	1
Lea	2/3	2	0	0	0	0
FNorman	1/3	0	0	0	0	0
Sosa	2	0	0	0	1	2
Grimsley	1	0	0	0	0	1
New York						
Falcone g, 4-5	5	6	3	3	2	0
RJackson	1/3	2	2	2	1	0
Glynn	2/3	0	0	0	1	0
Allen S, 15	3	2	0	0	2	2

Sanderson a affronté trois frappeurs en cinquième.
T—3:18
A—51,097

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi
New York 9-5, Montréal 5-6
Chicago 4-2, Pittsburgh 2-1
St-Louis 1, Philadelphie 0
Atlanta 9, San Diego 0
Cincinnati 8, Houston 1
Los Angeles 4, San Francisco 0

Samedi
New York 7, Montréal 5
Cincinnati 8-3, Houston 6-2
Pittsburgh 5, Chicago 4
Atlanta 3, San Diego 2
St-Louis 6, Philadelphie 1
Los Angeles 3, San Francisco 2

Hier
Montréal 9, New York 4
Pittsburgh 5, Chicago 4
Houston 3, Cincinnati 2
Philadelphie 8, St-Louis 3
San Francisco à Los Angeles
San Diego à Atlanta

Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche

Mardi
Partie des étoiles à Los Angeles, 20 h 35

Les meneurs
(Parties du week-end non comprises)

	pb	cs	moy.
Smith, LA	245	81	.331
Templeton, StL	339	111	.327
Cromartie, Mtl	288	93	.323
Hernandez, StL	284	91	.320
Trillo, Pha	211	67	.318
Griffey, Cin	274	97	.318
Cruz, Hou	279	87	.312
Hendrick, StL	294	91	.310
Henderson, NY	236	73	.309
Chambliss, StL	295	91	.308

Circuits: Schmidt, Philadelphie, 21; Garvey, Los Angeles, 18; Baker, Los Angeles, 18.

Points produits: Garvey, Los Angeles, 65; Hendrick, St. Louis, 62.

Ligue Américaine

Vendredi
Detroit 4, Toronto 3
New York 11, Cleveland 5
Oakland 2, Chicago 0
Californie 2, Milwaukee 0
Baltimore 10, Boston 3
Kansas City 5, Seattle 3
Texas 4, Minnesota 3

Samedi
Toronto 5, Détroit 3
Oakland 5, Chicago 0
Minnesota 2, Texas 1
Boston 1, Baltimore 0
New York 3, Cleveland 2
Milwaukee 4, Californie 3
Kansas city 5, Seattle 4

Hier
Détroit 7, Toronto 5
Chicago 2-5, Oakland 0-4
Boston 6, Baltimore 4
Cleveland 5, New York 3
Minnesota 4, Texas 1
Californie 2, Milwaukee 0
Seattle 5, Kansas City 3

Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche

Mardi
Partie des étoiles à Los Angeles, 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Bilone, Cle	168	62	.369
Molitor, Mil	190	68	.358
Carew, Cal	274	94	.343
Brett, KC	169	57	.337
Paciorek, Sea	186	62	.333
Bell, Tex	225	75	.333
Orta, Cle	251	83	.331
Trammell, Det	261	86	.330
Summers, Det	167	55	.329
Cooper, Mil	278	91	.327

Circuits: Oglivie, Milwaukee, 21; Jackson, New York, 19.

Points Produits: Perez, Boston, 61; Oliver, Texas, 58.

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	125	28	3	11	.224
Carter	272	66	13	46	.243
Cromartie	295	96	8	38	.325
Dawson	250	74	10	42	.296
Hutton	35	7	0	3	.200
LeFlore	301	79	2	20	.262
Macha	78	25	1	7	.321
Mills	56	16	0	8	.286
Office	137	32	2	15	.234
Parrish	162	42	8	26	.259
Pate	32	9	0	5	.281
Scott	258	54	0	19	.209
Speier	156	38	1	16	.244
Tamargo	35	10	0	8	.286
Valentine	146	42	4	28	.288
White	75	21	4	8	.280

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rsb	mpm
Bahnsen	5-2	1	45,1	19	1.99
Fryman	3-3	9	46,1	32	1.74
Grimsley	2-4	0	41.4	12	6.37
Gullickson	0-2	0	37.2	23	5.02
Lea	2-3	0	31.2	10	2.81
Lee	3-4	0	71.1	22	4.79
Norman	0-0	3	38.2	20	5.08
Palmer	5-2	0	89.0	53	2.43
Rogers	10-6	0	141.2	82	2.99
Sanderson	7-5	0	91.2	52	3.42
Sosa	5-3	5	48.2	32	3.31

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	42	34	.553	
PHILADELPHIE	41	35	.539	1
PITTSBURGH	42	37	.532	1 ½
NEW YORK	38	40	.487	5
CHICAGO	33	43	.434	9
ST-LOUIS	34	46	.425	10
Section Ouest				
LOS ANGELES	46	33	.582	
HOUSTON	45	33	.577	½
CINCINNATI	41	38	.519	5
ATLANTA	36	40	.474	8 ½
SAN FRANCISCO	36	43	.456	10
SAN DIEGO	34	46	.425	12 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	51	27	.654	—
DÉTROIT	42	33	.560	7½
MILWAUKEE	43	34	.558	7½
BALTIMORE	42	36	.538	9
BOSTON	41	36	.532	9½
CLEVELAND	37	39	.487	13
TORONTO	33	43	.434	17
Section Ouest				
KANSAS CITY	47	33	.588	—
CHICAGO	38	41	.481	8½
TEXAS	37	42	.468	9½
OAKLAND	36	45	.444	11½
MINNESOTA	35	44	.443	11½
SEATTLE	35	45	.438	12
CALIFORNIE	29	48	.377	16½

Swan accuse Williams d'utiliser des tactiques d'une autre époque

NEW YORK (AP) — C'est maintenant la guerre ouverte entre l'artilleur Craig Swan, des Mets de New York et le gérant Dick Williams, des Expos de Montréal.

Swan a lancé son premier coup de canon hier après la défaite de son club aux mains des Expos en accusant Williams d'exiger que ses lanceurs visent les frappeurs des Mets intentionnellement. Le lanceur droitier du club Newyorkais dit qu'il en a assez.

«Nos joueurs doivent passer leur temps à tomber par terre pour ne pas être atteints et personne ne fait rien, a lancé Swan. Cette tactique a besoin de cesser et vite».

«Si jamais vous lancez vers un frappeur, vous avez la décence de garder la balle basse, de poursuivre Swan. Mais les Expos ne font pas cela. Au contraire, leurs lanceurs gardent la balle haute. À l'avenir, je ne demanderai pas à personne quoi faire. Je vais prendre sur moi de remettre la politesse.»

Lorsqu'on a demandé à Williams s'il avait exigé que ses artilleurs dirigent leurs tirs intentionnellement vers les frappeurs des Mets, le gérant des Expos a répondu d'un ton sec: «Jamais de la vie...»

Il est devenu furieux par la suite, accusant quelques chroniqueurs newyorkais de négativisme et il n'a pas voulu poursuivre la conversation.

Vendredi soir, alors que les Expos gagnaient 6-5, Bill Gullickson a lancé la balle en direction de Mike Jorgensen, et il s'ensuivit une mêlée générale entre les joueurs des deux clans et finalement l'expulsion de John Stearns.

Samedi, Scott Sanderson a fait la barbe à Stearns avec un de ses tirs et hier Steve Rogers a obligé Steve Henserson et Lee Mazilli à se jeter au sol avant que Woodie Fryman brosse à nouveau Jorgensen.

«Qu'un tir rase de trop près un frappeur, d'accord, d'admettre Swan. Mais quand la balle est dirigée à la hauteur de la tête, il y a tout de même une limite. Je le sais, nous le savons tous et je suis persuadé que Williams est au courant de cette stratégie».

«Williams est un gérant passablement âgé, de poursuivre l'artilleur des Mets. Son style est totalement désuet, dépassé, depuis déjà quatre ou cinq ans. Or, s'il veut commencer quelque chose contre nous, je ne suis pas pour rester la figer sur place à ne rien faire...»

Swan a ensuite fait une menace personnelle à Williams en ajoutant: «Vous lui direz que je vais l'avoir un de ces jours. Je peux toujours m'arranger pour lancer la balle où il se tient dans l'abri des joueurs. Si parfois je ne parvenais pas à l'atteindre, qui sait..., je pourrais toujours me venger sur un de ses frappeurs.»

Pittsburgh gagne en 20 manches

PITTSBURGH (AP) — Un simple d'Omar Moreno en 20e manche a poussé Ed Ott au marbre et a permis aux Pirates de Pittsburgh de battre les Cubs de Chicago 5-4 au terme d'un marathon qui a duré cinq heures et 31 minutes.

Moreno a réussi son simple dans la gauche contre le perdant Dennis Lamp (8-7) après que Ott eut obtenu un simple au champ intérieur et que Dale Berra eut réussi un amorti sacrifice. Lamp a ensuite alloué un but sur balles intentionnel au frappeur suppléant Willie Stargell avant d'affronter Moreno.

Jim Bibby (11-1) a lancé les trois dernières manches pour remporter la victoire. Il s'agissait de sa première présence en relève depuis le début de la saison. Les pirates ont utilisé 20 joueurs au cours du match, et les Cubs 23 des 24 joueurs disponibles hier, dont huit lanceurs. Les artilleurs des Cubs n'ont pas alloué un seul coup sûr aux Pirates pendant 12 manches et deux tiers, de la sixième à la 19e manche, avant que Lee Lacy ne frappe un simple après un retrait.

Les Pirates avaient pris une avance de 4-2 en cinquième grâce à un simple de deux points du lanceur débutant Bert Blyleven, qui a retiré 12 frappeurs sur trois prises en 10 manches au monticule. Bill Buckner a claqué un circuit en solo, en huitième, et le frappeur suppléant Cliff Johnson l'a imité après deux retraits en neuvième pour porter le match en prolongation.

Blyleven a maintenant enregistré 2,176 retraits sur trois prises, pour devancer Camilo Pascual au 28e rang, à 2,167 retraits.

À St-Louis Steve Carlton a inscrit sa 14e victoire de la saison, un sommet dans les majeures, et il est devenu le meilleur lanceur gaucher de l'histoire au chapitre des retraits au bâton, alors que les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Cards 8-3.

Carlton, 35 ans, a retiré sept frappeurs sur des prises, portant son total en carrière à 2,836 retraits, soit quatre de plus que Mickey Loloch des Tigers de Détroit. Le meneur reste toutefois Walter Johnson, un droitier, qui a retiré 3,508 frappeurs en 20 ans avec les Senators de Washington.

Carlton, qui a subi quatre revers cette saison, a espacé sept coups sûrs et a commis un but sur balles, portant sa fiche à 26-8 en carrière contre les Cards, qu'ils l'ont échangé aux Phillies il y a huit ans.

A Cincinnati, des erreurs de Dave Collins et Junior Kennedy ont permis deux points aux Astros de Houston, qui ont défait les Reds 3-2. Joe Niekro, 9-7, a remporté sa troisième victoire consécutive contre les Reds cette saison, avec Frank LaCorte en relève. Johnny Bench a réussi trois coups sûrs pour les Reds, dont un circuit à la 9e manche. Frank Pastore, 10-5, a subi la défaite.

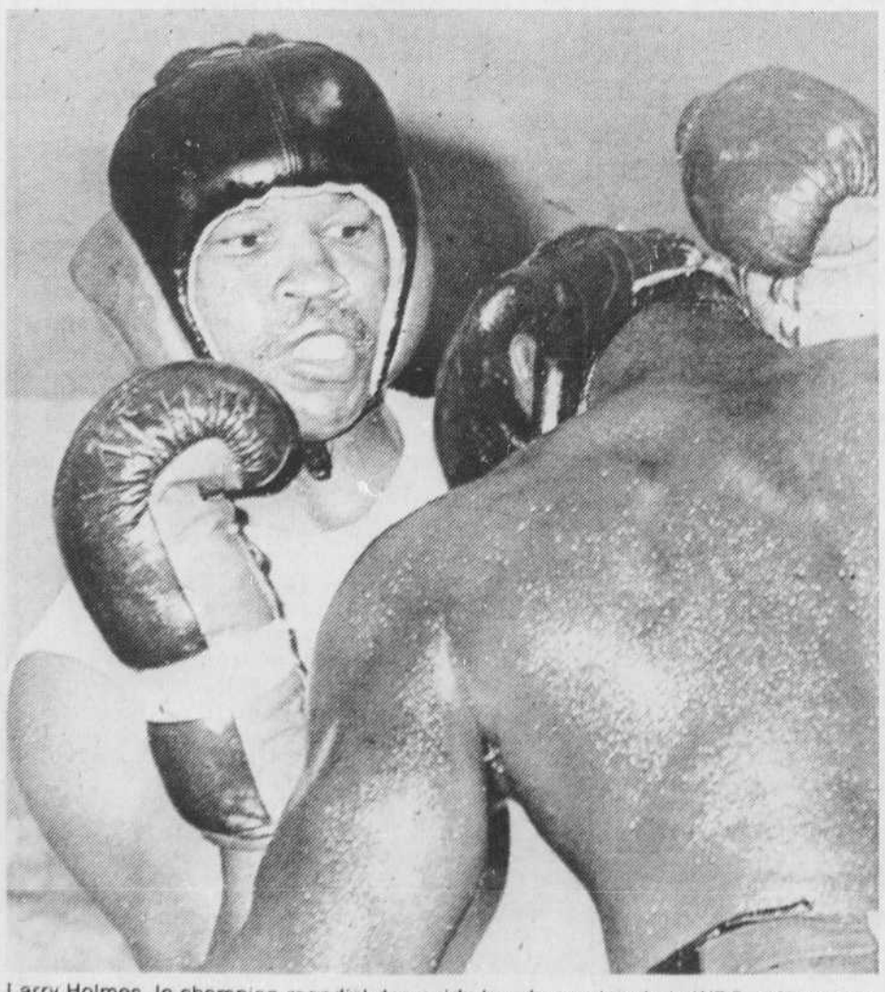

Larry Holmes, le champion mondial des poids lourds, version de la WBC, défend son titre face à Scott LeDoux, ce soir, à St-Paul, Minnesota. (Photolaser AP)

Tambay demeure invaincu en Can-Am

WATKINS GLEN, N.Y. (AP) — Le Français Patrick Tambay, invaincu cette saison dans la série Can-Am, a remporté sa quatrième victoire de suite hier sur le circuit de Watkins Glen, qui a été le théâtre d'un spectaculaire accident aux puits de ravitaillement. Tambay a largement profité de cet accident puisque Geoff Brabham et John Morton occupaient les première et deuxième places respectivement.

Tambay n'a pas gagné sans peine pour autant. Il dut en effet réaliser les cinq derniers tours sans frein ni pédale d'embrayage.

Le Français a conservé une moyenne horaire de 108.19 milles, méritant ainsi le premier prix de $23,000. Il a devancé au fil Danny Sullivan.

D'autre part, l'Italien Ricardo Patrese et l'Allemand de l'Ouest Hans Heyer, sur Lancia, ont remporté samedi les 6 heures de Watkins Glen, course d'endurance comptant pour le championnat du monde des marques.

Perturbée par la pluie après 3h30 de course, — les officiels imposèrent une neutralisation de 1h11 minutes, — cette épreuve a vu le triomphe des lancia-turbo, la deuxième place, à un tour, ayant en effet été prise par le tandem américano-italien Eddie Cheever et Michèle Alboreto, sur une autre voiture de la marque italienne.

Patrese et Cheever, deux habitués de la formule-1 et du circuit de Watkins Glen, ont nettement dominé les Britanniques John Fitzpatrick et Brian Redman et les Américains Danny Ongais et Ted Field, qui prennent respectivement les troisième et quatrième places au volant de Porsche.

Au classement du championnat mondial des marques, ce succès renforce la première place de Lancia, devant Porshe.

Enfin, Jacques Villeneuve, le frère de Gilles, a remporté samedi l'épreuve de formule Atlantique disputée à Like Rock, Com. La victoire de Villeneuve a toutefois été assombrie par la mort de la recrue Tom Stewart, blessé mortellement lors des essais en matiné. Villeneuve a mené du troisième au 66e tour, conservant une vitesse moyenne de 100.195 mph pour les quelque 100 milles de l'épreuve.

«Je me sens très bien, tout est bien,» expliquait-il après la course, où il a devancé Al Wood au fil d'arrivée par plus de 26 secondes.

Jan Raas inscrit une victoire d'étape

NANTE, (AFP) — Encore une victoire d'étape pour le néerlandais Jan Raas. Hier à Nantes, terme de la neuvième étape du tour de France, Raas s'est imposé au sprint d'un tout petit rien sur l'Irlandais Sean Kelly. Une deuxième place que ce dernier n'a gardé qu'un instant, les commissaires de course le déclassant dès l'arrivée pour une faute commise sur le champion de Belgique Jos Jacobs.

Le Belge, dans les derniers mètres précédant la ligne d'arrivée, faisait, en effet, figure de vainqueur. Devançant Jan Raas, Jacobs paraissait devoir l'emporter. Mais, se glissant entre le Belge et le Néerlandais, Kelly écartait Jacobs du bras, en profitant aussi pour prendre appui et se propulser en avant. Une faute inutile, Raas gardant quand même un avantage infime. Une faute qui voyait Kelly être déclassé à la dernière place du peloton.

Mais, malgré le calme de cette neuvième étape, et cette péripétie de fin de course, dimanche aura été marqué, une nouvelle fois, par le genou de Bernard Hinault.

La ligne d'arrivée une fois franchie, Bernard Hinault n'affichait pas le visage des bons jours. Mâchoires serrées, oeil noir, le Breton n'était visiblement pas content.

«Non ça ne va pas, lachait Hinault d'un ton sec. Ajoutant aussitôt: «qu'à fait Yvon?» Là, Bernard faisait allusion à Yvon Bertin, Nantais, qui hier espérait bien vaincre chez lui.

Les Américains se taillent la part du lion

Les Régates de Valleyfield, un événement social

par André Chartrand

Il y a de ces manifestations sportives à grand déploiement, et elles sont fort nombreuses au Quebec, qui ne sont en somme que prétextes à la foire champêtre.

Courses automobiles, concours hippiques, marathons de natation, mêmes les matches de football ou de baseball sont de ces événements qui attirent toujours leur bonne part de festoyeurs, pour qui la chose sportive est avant tout une occasion de laisser libre cours à sa «sociabilité».

Les Régates de Valleyfield, dont on présentait ce week-end la 42e édition, ne font certes pas exception à la règle et sont même l'une des plus importantes manifestations du genre à se produire dans la province pendant la saison estivale.

Jouissant d'un site exceptionnel, aux dires du coordonnateur-général des Régates, M. André Bougie, quelque 100,000 personnes venues d'un peu partout en Amérique du Nord, se sont alignées samedi et dimanche sur les rives de la Baie St-François pour vrombir au rythme des hydroplanes, des bolides à fond plat et des «sprotscrafts» inscrits à l'une ou l'autre des 40 epreuves prévues au programme.

«C'est avant tout un phénomène social, affirme Edgar Théôret, directeur général de la Fédération québécoise de natation et Campivalençois de naissance, qui était lui-même sur les lieux pour «rencontrer des amis d'enfance que j'ai trop rarement l'occasion de voir autrement.

«Pour ceux qui aiment la vitesse, les accidents, les gros moteurs et les grands rassemblements, les régates sont un sport spectaculaire, poursuit Théôret.

«Même ceux qui n'y comprennent rien à ces courses de bateaux peuvent malgré tout passer un joyeux week-end. Il y a de l'animation, la fête est dans l'air et on peut presque tout faire à sa guise. Les Régates de Valleyfield n'ont rien à envier aux fêtes de la St-Jean...», explique-t-il.

Même son de cloche de M. Bougie. «C'est comme ça à chaque année. Valleyfield, c'est quand même La Mecque des régates motorisées en Amérique du Nord.

«Mais ce qui nous aide le plus auprès du public local, ce sont les succès de nos conducteurs, dont les réputations ne sont plus à faire. Marcel Laberge, Jules Leboeuf, Paul Reid, Jacques Rémillard, Yvon Rajotte sont encore plus populaires aux Etats-Unis qu'ici. Et puis ça fait depuis 1938, sans interruption, que nous présentons cet événement, c'est devenu une tradition.»

«Les retombées économiques engendrées par ce spectacle sont également fort intéressantes, note M. Bougie. Les terrains de camping de la région sont remplis à craquer et ça fait trois mois que tout les hôtels de Valleyfield affichent complet pour cette semaine. On estime à $2 millions environ les argents dépensés dans le cadre des Régates, ce n'est quand même pas négligeable», calcule-t-il.

M. Bougie et son organisation ont à leur disposition un budget de $350,000, entièrement fourni par les 150 commanditaires impliqués dans les Régates, commanditaires qui jouissent quand même d'un excellent «exposure» puisque le Grand Prix, l'épreuve-reine des deux journées de compétition, est télédiffusé d'un bout à l'autre du Canada et en quelques régions aux Etats-Unis.

Le circuit Grand Prix est avant tout américain, bien que ce soit à Valleyfield, et ce depuis deux ans, qu'on y retrouve le plus grand nombre de compétiteurs (200) et les bourses les plus élevées ($32,500).

Les embarcations Grand Prix se distinguent des autres embarcations par la vitesse (250 km/h) à laquelle elles se déplacent. Les hydroplanes sont par ailleurs répartis dans les classes 145 pouces cubes; trois litres; 280 pouces cubes, 225/360 pouces cubes, tandis que les bolides de type «sportscrafts» ont des dénominations telles que Mod-50; Mod-U, SE et SJ/SL.

Les diverses classes des hydroplanes sont réparties selon leur longueur et d'après la cylindrée de leur moteur d'automobile, et l'armature de ces bolides, fabriqué selon des règles bien précises, est fait de bois recouvert de plastique.

Hier, ce sont tous des Américains qui ont remporté les trois principales épreuves. Thomas Death, au volant du Lauterback Special, a d'abord remporté le Grand Prix Valleyfield, quatrième course du genre après celle de Washington, de Augusta et de Détroit. Filant à une vitesse moyenne de 95,491 milles à l'heure sur le parcours d'un mille et deux-tiers de la baie St-François, Death a coiffé à l'arrivée son compatriote James Kropfeld. Le meilleur Québécois dans cette épreuve a été Paul Reid, de Saint-Anne-de-Bellevue, qui a conduit son Nordic à une quatrième position. Maurice Bellemarre, de Yamachiche, a terminé 5e tandis que Jules Leboeuf, de Valleyfield, et grand favori de la foule, a dû se contenter de la 8e et dernière place.

Tom Baker a pour sa part remporté le Molson Invitation, en raison de la disqualification de Death. Jean-Pierre Lessard, de Louiseville, a terminé au 4e rang tandis que Leboeuf n'a pu terminer cette course à cause d'ennuis techniques.

Enfin, l'épreuve de la Médaille d'or Schenley a été remportée par Gene Defalco, qui a devancé de justesse son compatriote Stover Hire. Au nombre des autres gagnants de cette journée, mentionnons James Coan en classe 280 et Bruno Brossoit, de Valleyfield, en classe 145.

Le roi Borg triomphe une 5e fois à Wimbledon

LONDRES (AFP) — «Je ne pouvais pas croire que j'avais laissé échapper autant de balles de match dans le 4e set quand j'ai abordé la cinquième manche, a déclaré le Suédois Bjorn Borg après son cinquième succès consécutivement dans le tournoi de Wimbledon, obtenu, samedi, face à l'Américain John McEnroe (1/6, 7/5, 6/3, 6/7, 8/6).

«Je me suis dit qu'il fallait que j'oublie ce quatrième set et que je continue de maintenir ma pression sur mon adversaire, a-t-il ajouté. Deux fois j'ai été dans ce set en possession de plusieurs balles décisives, mais à chaque fois, McEnroe a joué remarquablement les points importants. J'ai eu le sentiment que mon adversaire jouait encore mieux les points décisifs».

«Ce fut un grand match, a reconnu Bjorn Borg. Nous avons bien joué tous les deux. C'est l'un de mes meilleurs matches de toute ma carrière, assurément le meilleur que j'ai disputé à Wimbledon, a précisé le champion suédois. C'est aussi le plus difficile que j'ai eu à jouer dans le tournoi anglais».

«Dans le dernier jeu, lorsque j'ai mené 15/40 sur le service de McEnroe je n'étais sûr de rien. J'avis encore deux balles de match en ma faveur mais je me suis souvenu de toutes celles que j'avais eues auparavant dans la partie et notamment dans cet incroyable bris d'égalité (18-16 au 4e set), a encore indiqué Borg.

«Comme Connors, McEnroe n'abandonne jamais quel que soit le score. On n'est jamais sûr de rien avec ce genre de joueur jusqu'au dernier point. J'ai encore pu le constater aujourd'hui», a déclaré le Suédois.

«Je n'ai pas encore très bien réalisé que je viens de gagner pour la cinquième fois le tournoi de Wimbledon. Je suis trop fatigué, pas physiquement mais mentalement, pour penser à ma victoire. Dans l'immédiat je vas sortir ce soir à Londres avec ma famille et ma fiancée et me saouler, vous pouvez en être sûr», a conclu Borg.

Ainsi donc, Borg reste-t-il le maître de Wimbledon. Après avoir triomphé en 1976 du Roumain Ilie Nastase, des Américains Jimmy Connors en 1977 et 1978 et Roscoe Tanner en 1979, il a maintenu sa suprématie sur le gazon anglais en 1980 aux dépens du talentueux McEnroe qui, à 21 ans seulement, confirme à l'occasion de cette finale son titre remporté l'an passé à Flushing Meadow et sa position enviable de dauphin de Borg.

Avec 35 succès d'affilée, le Suédois établit aussi un record de victoires à Wimbledon, détenu jusqu'à présent par l'Australien Rod Laver avec 31. Après avoir réussi le «doublé» Roland-Garros — Wimbledon pour la troisième année consecutive, Borg va maintenant s'attaquer à L'U.S. Open, le seul titre qui lui a encore échappé. C'est son prochain objectif et en cas de réussite, il tentera assurément de boucler le «grand chelem» en Australie à la fin de l'année.

A 24 ans, Borg a remporté dix titres majeurs: cinq à Roland-Garros, cinq à Wimbledon, Mais pour lui, cette performance n'est pas suffisante. Il veut aller plus loin dans cette escalade victorieuse pour que l'on puisse dire de lui qu'il était le plus grand joueur de tous les temps. Mais ne l'est-il pas d'ores et déjà?...

Déçu, McEnroe l'était après son échec mais il reconnaissait aussi sportivement la victoire et la grande valeur de son adversaire.

«Ce fut un grand match, j'ai tout essayé. Mais j'ai perdu. Je suis très déçu, mais être battu par Borg est honorable, c'est un grand champion», a-t-il déclaré.

«Dans le cinquième set, j'ai éprouvé beaucoup de difficultés pour retourner le service de Borg. Dans cette manche, le Suédois m'a dominé car il a eu plusieurs fois l'occasion de faire la différence alors que moi je n'ai jamais eu de point décisif en ma faveur, a indiqué McEnroe. Mentalement, j'ai pensé que Borg pourrait craquer après avoir perdu la quatrième manche. Mais, au contraire, il a encore mieux joué qu'auparavant.»

«C'est véritablement difficile de jouer devant Borg. Il donne l'impression de ne rien faire et la balle revient toujours plus vite et parfaitement placée pour vous battre, a ajouté McEnroe. Durant le match, j'ai pensé que Borg pourrait laisser aller lorsque j'ai pris l'ascendant. Il avait déjà gagné quatre fois à Wimbledon. Ça pouvait lui suffire.»

«Borg est d'ores et déjà un des plus grands joueurs de tous les temps. S'il parvient à remporter l'open américain, il prouvera qu'il est le plus grand joueur sur toutes les surfaces. Je suis assez surpris qu'il n'ait pas encore gagné l'US open. Mais je pense qu'il parviendra à inscrire son nom au palmarès», a poursuivi McEnroe.

Le joueur américain, qui a précisé que c'était l'un des plus éprouvant matches de sa carrière, a regretté enfin que le public se soit montré hostile à son égard. «Au début du match, les spectateurs m'ont conspué et je l'ai ressenti nerveusement, a-t-il dit. Ensuite, lorsque j'ai égalisé à deux sets partout, les spectateurs ont un peu changé d'attitude, mais ils voulaient toujours que Borg gagne le match.»

Borg a déclaré forfait d'autre part pour la finale de la zone «a» européenne de coupe Davis qui doit opposer à partir de vendredi prochain la Suède à l'Italie à Rome, a annoncé hier le capitaine non joueur de l'équipe suédoise de tennis, Anders Siehgren.

Lennart Bergelin, l'entraîneur de Borg, a indiqué à Siehgren que le champion Suédois souffrait de douleurs à l'estomac qui l'avaient notamment handicapé au cours de sa finale.

«Après avoir consulté un médecin, Borg a dû renoncer à effectuer le déplacement en Italie», a déclaré le capitaine suédois, «Maintenant, nous n'avons plus aucun espoir de battre l'Italie», a-t-il ajouté.

Hans Simonsson remplacera Borg.

Bjorn Borg, vainqueur de John McEnroe dans la plus belle finale jamais disputée à Wimbledon, s'est envolé hier à destination de Bucarest en compagnie de sa fiancée Mariana Simionescu. (Photolaser AP)

Scott Simpson remporte facilement l'omnium Western

OAK BROOK (AP) — Le jeune Scott Simpson a bien combattu la pression des derniers instants pour finalement remporter les honneurs de l'omnium de golf Western hier par la marge de cinq coups, terminant ce riche tournoi avec un compte de 281 pour 72 trous.

Âgé de 24 ans, Simpson en était à son premier triomphe sur le circuit professionnel. Il réédite donc la marque que Tom Watson avait établie en 1974, lui aussi à 24 ans.

Le seul golfeur qui a tant soit peu talonné Simpson est Andy Bean qui a pris la deuxième place à 286, soit cinq coups derrière le meneur. Hale Irwin, qui jouait avec Simpson, a dû se contenter du troisième rang à 287.

La victoire de Simpson lui vaut une bourse de $54,000 soit plus que tout l'argent qu'il a gagné l'an dernier sur le circuit à titre de recrue. Jusqu'ici en 1980, il a déjà empoché $102,213.

Par ailleurs, Amy Alcott a su contrer une remontée de ses grandes rivales Sally Little et Joanne Carner pour finalement enregistrer son onzième triomphe en carrière sur le circuit de golf professionnel féminin en remportant hier les honneurs du tournoi de la LPGA avec un compte de 275, soit 13 coups sous la normale.

Little et Carner ont terminé ex-aequo en deuxième place, à trois coups de la gagnante.

Alcott a roulé une dernière ronde de 69, ce qui lui a valu une bourse de $22,000. Elle a porté ses gains en 1980 à plus de $132,000, et elle est maintenant installée au deuxième rang des boursières du circuit.

Le 275 de Alcott égale le meilleur compte enregistré par les golfeuses professionnelles cette saison. Auparavant, Jan Stephensen avait elle aussi réussi une telle marque.

Amy Alcott a commencé la dernière journée du tournoi avec une avance de trois coups sur ses rivales, mais cette avance a été réduite un moment à un seul coup par Sally Little.

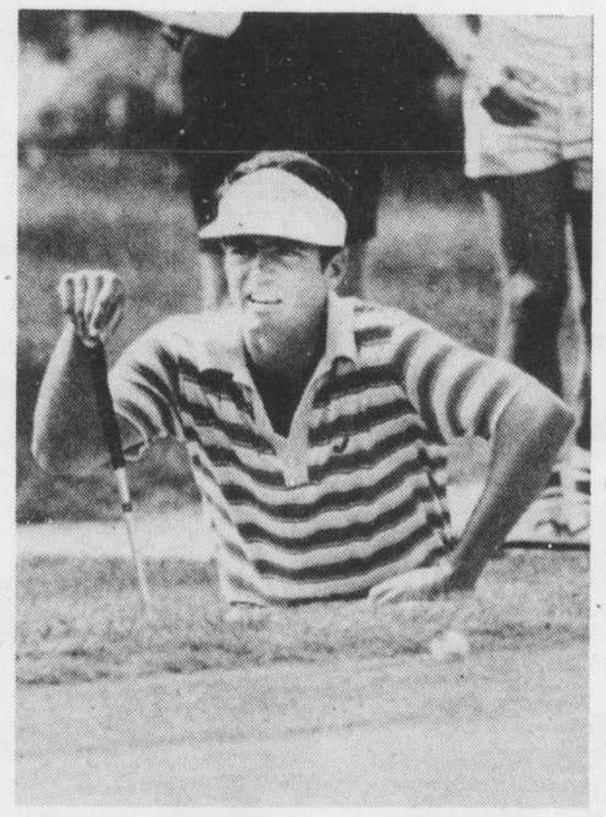

Scott Simpson, âgé de 24 ans, a inscrit sa première victoire en carrière à l'omnium Westner. (Photolaser AP)

Dan Yochum signe un contrat de deux ans

Green jouera contre les Argos

Le demi David Green, joueur par excellence la saison dernière dans la Ligue canadienne de football, a décidé de revenir au jeu et a signé samedi une nouvelle entente avec les Alouettes.

Un porte-parole de l'équipe montréalaise a expliqué que l'athlète de 26 ans jouera mercredi contre les Argonauts à Toronto pour l'ouverture de la saison 80 dans la Conférence de l'Est.

Cette source a toutefois refusé de dévoiler les termes de l'entente, mais lorsque l'Américain a signé ses papiers de retraite le mois dernier, il demandait plus de $100,000 par saison pour continuer de jouer. La rumeur veut que les Alouettes lui aient offert $80,000 par an, soit le double de ce que Green gagnait la saison dernière.

Les Alouettes ont également annoncé que le bloqueur offensif Dan Yochum, également retraité suite à une dispute salariale, a accepté une entente de deux ans. Le vétéran de neuf saisons sera à l'essai pour 14 jours.

'Toutes les équipes de la Ligue canadienne football se sont par ailleurs conformées à la limite de 34 joueurs, samedi. Ainsi les Argos ont retranché le botteur de précision Ian Sunter, cependant que les Tiger-Cats de Hamilton ont remercié l'ailier offensive Bob Gaddis, obtenu des Alouettes, et le demi Mike Strickland. Dans l'ouest, les Roughriders de la Saskatchewan ont causé une certaine surprise en libérant le demi Jim Washington, acquis des Blue Bombers de Winnipeg contre des considérations futures. Washington, le meilleur porteur de ballon en 1976 et 1977, a été ennuyé par diverses blessures à l'entraînement.

«Je ne sais pas ce qu'ils veulent, mais j'ai parfois le sentiment qu'ils ne veulent pas de moi,» avait-il dit il y a quelques semaines.

La saison commence mardi alors que les Stampeders de Calgary affronteront les Rough Riders à Ottawa, et que les Roughriders de la Saskatchewan seront opposés aux Lions de la Colombie-Britannique. Mercredi, les Alouettes seront à Toronto et les Blue Bombers à Edmonton contre les Eskimos. Les Tiger-Cats joueront leur premier match mardi le 15 juillet face à Ottawa.

Les Argonauts, qui ont subi quatre défaites en autant de parties en match d'entraînement, ont retranché Ian Sunter, lui préférant le vétéran Zenon Andrusyshyn. Vendredi, Andrusyshyn a dit qu'il serait l'homme le plus surpris du monde s'il demeurait avec les Argos. Sunter, pour sa part, a déclaré qu'il serait vraiement étonné d'être congédié. Sunter, qui a commencé sa carrière avec les Tiger-Cats a inscrit 98 points l'an dernier à Toronto, après un bref essai avec les Bills de Buffalo de la Ligue nationale.

Les Tiger-Cats ont retranché neuf joueurs au total, dont l'ailier défensif Angelo Wells.

Le départ de Gaddis a été accueilli avec un certain étonnement. Il est passé à Hamilton plus tôt cette année venant des Alouettes. En 1979, Gaddis a saisi 45 passes pour des gains de 814 verges et trois touchés, méritant ainsi une place au sein de l'équipe d'étoiles de la section est.

Strickland, qui a été obtenu des Roughriders en retour du bloqueur offensif Don Swafford, a été le meilleur porteur de ballon de la LCF en 1978 avec des gains de 1.306 verges en 284 sorties. Il a de plus capté 40 passes, un sommet à Régina.

Les Rough Riders ont enfin envoyé Ian Moffard, un ex-Alouette, aux Blue Bombers contre des considérations futures.

Gerry Cheevers dirigera les Bruins

BOSTON (AP) — Le gardien de but Gerry Cheevers des Bruins de Boston sera nommé entraîneur de l'équipe aujourd'hui. Nate Greenberg, un porte-parole de l'équipe, n'a pu nier la nouvelle parue dans le Herald Américan. Agé de 39 ans, Cheevers a subi ces dernières années des opérations aux genoux, qui ont réduit ses activités devant la cage des Bruins. Cheevers remplacera donc le directeur général Harry Sinden, qui avait assuré l'intérim à la suite du congédiement de Fred Creighton le 22 mars dernier.

■

MOSCOU (AFP) — La Soviétique Tatiana Kazankina a établi hier à Moscou un nouveau record du monde du 1.500 m en 3:55, annonce l'agence Tass. Kazankina, qui a remporté ce succès au cours du memorial dès frères Znamenski, améliore d'une seconde sa performance précédente, 3:56, réussis le 28 juin 1976 à Podolk (URSS).

■

MOSCOU (AFP) — La flamme olympique est arrivée samedi en URSS. Allumé en Grèce le 19 juin dernier, le flambeau, après avoir traversé la Bulgarie et la Roumanie a été remis près du pont traversant le fleuve Prout (frontière entre la Roumanie et l'URSS), à un sportif soviétique qui le portera à Kichinev, capitale de la Moldavie. L'arrivée de la flamme olympique sur le territoire soviétique a donné lieu à une cérémonie: fanfares et lâcher de ballons et de colombes ont salué la remise du flambeau par son porteur roumain à son successeur soviétique, Piotr Bolotnikov, médaille d'or aux Jeux de Rome qui a immédiatement pris la route de la capitale moldave. Une stèle de marbre a été inaugurée au village frontalier de Leoucheny (Moldavie) pour commémorer l'arrivée de la flamme olympique. Les porteurs du flambeau se relaient tous les kilomètres.

■

LONDRES (Reuter) — Le Roumain Ilie Nastase a été suspendu en coupe Davis jusqu'à la fin de 1981 par la Fédération internationale de tennis à la suite de son comportement le mois dernier à Bristol lors du match Roumanie-Grande-Bretagne de coupe Davis.

Au cours de son match contre Feaver, qu'il remporta en cinq sets, Nastase a fait de nombreux gestes inconvenants et insulté à plusieurs reprises l'arbitre et les juges de ligne. La Roumanie avait finalement éliminé la Grande-Bretagne 3-2.

●

STOCKHOLM (PC) — Les nageurs canadiens ont remporté les deux dernières médailles d'or en clôture des compétitions aux Championnats scandinaves de nage synchronisée. Kelly Kryczka, 18, et Sharon Hambrook, 17, toutes de Calgary, ont remporté la première avec 12 points d'avance devant les Britanniques Carolyn Wilson et Caroline Holmyard. Dans l'épreuve par équipe, comprenant quatre pays, les Canadiens ont terminé avec 10 points de priorité devant une fois de plus les Britanniques. Les Canadiennes sont Kryczka, Hambrook, Gayle Arnold, sa soeur Janet, Sue Clark, Myrna Hermanson, Beth Irwin et Janet Kennedy, toutes des Aquabelles de Calgary. Vendredi, la Québécoise Lynn Carrier avait remporté la première médaille d'or canadienne en solo. Les USA ne participaient pas à cette compétition.

●

ARNHEM (AP) — Les sixièmes Jeux olympiques pour handicapés ont pris fin aux Pays-Bas par la victoire finale des États-Unis avec 198 médailles, dont 76 en or. La Pologne a pris la deuxième place avec le même nombre de médailles d'or et l'Allemagne de l'Ouest, la troisième. Le Canada s'est classé quatrième parmi les 42 nations engagées avec 134 médailles, 63 en or, 39 en argent et 32 en bronze.

Avec Delta, une seule escale vers Philadelphie!

Maintenant, Delta vous offre un vol avec une seule escale vers Philadelphie, chaque jour, à 17h50, en plus d'un bon choix d'autres vols. Communiquez avec Delta au 337-5520 ou voyez votre agent de voyage. Delta est toujours là.(MD)

DELTA

Détenteur d'un permis du Québec.
Départs de l'aéroport de Dorval.
Horaires sujets à changement sans préavis.

Festival Ottawa s'ouvre avec un «Pelléas et Mélisande» séduisant

par Gilles Potvin

Juillet ramène encore cette année Festival Ottawa, série de manifestations artistiques prenant place au Centre national des arts et comprenant principalement des productions lyriques et des concerts de musique de chambre. La musique française est à l'honneur cette année et si seulement deux des quatre opéras sont de compositeurs français, la totalité des programmes de musique de chambre le sont ainsi que la majorité des interprètes. Ce n'est pas sans une certaine gêne que l'on doit constater que ni Montréal ni Québec, centres de la culture française en Amérique du Nord, n'ont encore à ce jour été témoins d'une telle concentration d'oeuvres françaises en moins d'un mois.

L'inauguration du festival nous vaut une présentation de cette oeuvre unique, non seulement du répertoire français mais de tout le théâtre lyrique, qu'est *Pelléas et Mélisande* de Debussy. Il faut féliciter le directeur artistique Mario Bernardi d'avoir porté son choix sur ce chef-d'oeuvre dont les représentations à Montréal ont été bien clairsemées depuis l'historique création canadienne du 14 juin 1940 au His Majesty's, le jour même où l'armée allemande entrait dans Paris. Montréal réentendit *Pelléas* à l'automne de 1944 par des artistes du Metropolitan au théâtre Saint-Denis puis par la troupe elle-même, au Forum, au milieu des années 1950. L'oeuvre n'a pas été chantée ici depuis par des artistes professionnels.

Les Montréalais qui se rendront à Ottawa — il reste deux représentations, les 9 et 16 juillet — verront et entendront une présentation d'une excellente tenue musicale et scénique de cette oeuvre dont le caractère étrange, mystérieux et énigmatique, demeure toujours et lui confère une incomparable séduction. Il ne s'agit pas cependant d'une production entièrement originale mais la reprise de celle donnée au New York City Opera il y a quelques saisons, mise en scène de Frank Corsaro, costumes et décors de Lloyd Evans.

Au plan musical, il faut tout d'abord souligner la remarquable participation de l'orchestre du CNA et la direction de Bernardi. Nul n'ignore l'importance de l'orchestre dans cette oeuvre; c'est lui qui établit et maintient le climat de chaque scène, dans une trame d'une extraordinaire substance où les timbres et les rythmes s'entremêlent. C'est sur elle que vient se greffer ou se superposer la ligne vocale particulière à Debussy. Mario Bernardi s'est montré toujours attentif aux chanteurs sauf dans cette scène hautement dramatique où Golaud questionne le petit Yniold. La puissance de l'orchestre faisait alors perdre l'essentiel du dialogue.

La jeune Américaine Maria Ewing a joué et chanté le rôle de Mélisande avec une passion réelle mais continue, détaillant son texte avec une musicalité naturelle, évitant tout éclat ou dramatisation excessive. Elle a su donner au personnage cette auréole de mystère qui en fait une héroïne du théâtre lyrique unique et inégalée. Il est dommage que son partenaire, le baryton américain Alan Titus, n'ait pas été aussi consistant. Sa voix est belle, un peu robuste peut-être, et sa diction est excellente. Mais son Pelléas, au lieu d'être un beau ténébreux, incertain, quelque peu rêveur, donne plutôt l'impression d'un être autoritaire et décidé, ce que son physique imposant contribue à accentuer davantage. Mais c'est un bel artiste, qui a eu de grands moments, notamment dans la scène de sa déclaration d'amour à Mélisande.

Le Golaud de Victor Braun s'impose comme le personnage important qu'il occupe dans ce drame. Il y a chez lui de légers problèmes d'énonciation du texte mais il donne au rôle une dimension de vérité réelle, tombant même parfois dans un certain mélodrame comme lorsqu'il menace Pelléas dans les voûtes souterraines.

Il n'y a que des éloges à décerner à Pierre Charbonneau pour son roi Arkel qu'il joue avec autorité et dignité et qu'il chante avec une voix expressive qui donne son plein sens à chaque mot. C'est sans doute la réalisation majeure de sa carrière.

Dans le rôle de Geneviève, Gabrielle Lavigne apporta la compréhension et la sympathie inhérentes à ce personnage. Claude Létourneau a été un médecin discret comme il se doit d'être. Il ne faut certes pas passer sous silence le jeune garçon, Stéphane Lacombe ou François Loyer, qui a interprété le rôle du petit Yniold. Il a joué et chanté son rôle avec l'aplomb d'un vieux routier.

La production visuelle est remarquable par sa sobriété. Les projections servent à meubler les remarquables interludes que Debussy a placés entre chaque scène étaient riches de couleur et de dessin, évoquant le mystère de la forêt ou de la mer d'Allemonde, le royaume fictif imaginé par Maeterlinck.

Dans sa mise en scène Frank Corsaro a évité toute surcharge, se limitant à l'action essentielle au déroulement du drame.

En résumé, ce *Pelléas et Mélisande* représente une autre réussite lyrique du Festival Ottawa qui a maintenant toutes les raisons du monde de se considérer comme la capitale de l'opéra au Canada durant les mois d'été.

En même temps que l'opéra, les concerts de musique de chambre ont pris l'affiche au théâtre du CNA. Samedi, le Quatuor Via Nova formé de jeunes instrumentistes français, s'est affirmé comme un ensemble d'une belle qualité, généralement compétent dans le *Quatuor en fa* de Ravel où il y eut cependant quelques légers glissements dans la synchronisation du jeu collectif.

Cette remarquable harpiste

Suite à la page 11

Pelléas (Alan Titus) et Mélisande (Maria Ewing).

Beatlemania

La manie du passé enfin réhabilité

par Nathalie Petrowski

Beatlemania: quatre garçons dans le vent et bien en avant de leur temps.

Chaque fois que j'entends une chanson des Beatles à la radio, mes oreilles grincent et je change de poste. C'est plus fort que moi, le réflexe est automatique, l'aversion est physique. Ce n'est pas que je trouve leurs refrains dépourvus d'intérêt mais leur musique est à ce point associée à un moment précis du passé et au passé tout court, qu'il me semble sacrilège sinon nécrophile que de vouloir constamment fouler le sanctuaire de leur souvenir. Une société qui cherche refuge dans ses souvenirs, qui se complaît dans une nostalgie béate et qui puise dans les réserves glorieuses de son passé, a manifestement certains problèmes à accepter sa réalité. La réalité a beau ne pas être particulièrement agréable, elle a au moins l'avantage d'être là, à la disposition de tout le monde. Le passé est passé, inutile d'y revenir.

C'est avec de telles pensées que je me dirigeai sans enthousiasme à la salle Wilfrid-Pelletier voir les Beatles revus par Broadway dans un spectacle intitulé *Beatlemania* et qui tient l'affiche jusqu'au 13 juillet. Impossible de changer de poste cette fois. Il faudrait donc se plier au supplice et regarder pendant deux heures les quatre doubles de service, se confondre en simagrées et essayer vainement de ressussiter l'irressuscitable. Le public poli, bien habillé et d'un certain âge de la Place des Arts ne m'était d'aucun réconfort d'autant plus que je le sentais déjà en pleine crise de neurathénie nostalgique. Mais lorsqu'à l'heure indiquée, le rideau se leva enfin, je compris vite que je m'étais trompée et qu'il serait cette fois moins question de nostalgie que d'anthropologie et d'histoire. En effet pendant deux heures, j'allais être plongée, submergée dans l'étude approfondie avec documents et photos à l'appui, d'une société des plus violentes et des plus tourmentées du vingtième siècle. Au travers d'un savant montage audio-visuel en trois dimensions, *Beatlemania* conçu par trois newyorkais pour la modique somme d'un million de dollars, met en perspective la plus turbulente des décennies, ponctuant les événements de la musique des Beatles, qui remise dans son juste contexte, prend ici sa vraie dimension. De plus, les concepteurs ont eu l'intelligence d'établir un parallèle des plus fascinants entre l'évolution des événements politiques (l'assassinat de Kennedy, la guerre au Vietnam, les émeutes raciales et les grands mouvements de contestation culturelle) et l'évolution de la musique populaire et des arts visuels. Les brides de discours de Lyndon Johnson, Nixon, Martin Luther King sur film sont illustrés par les écarts graphiques de Picasso, Vassarelli et Dali tandis que peu à peu se développe l'école du psychédélisme. A chaque nouvelle chanson, une enseigne lumineuse empruntée à Time Square et surplombant la scène, annonce la une des journaux de l'époque: le pape Paul VI qui refuse la pilule, la mort de Janis Joplin, l'incarcération d'Elridge Clever, les foudres du Klux Klux Klan. La relative innocence des premières chansons comme *I want to hold your hand* et *She loves you* disparait vite alors que les Beatles prenant conscience de la désastreuse réalité qui les entoure, versent progressivement dans un surréalisme trouble et angoissé. La première partie se termine sur une montée musicale apocalyptique avec *Lucy in the sky with diamonds*, cette inoubliable ballade cosmique sur les risques et périls d'une substance nommée LSD. La deuxième partie du spectacle bâtie comme la précédente avec des morceaux de films projetés en même que des diapositives sur des écrans transparents, est parfois répétitive mais n'en garde pas moins son impact. Dans la première scène, les quatre Beatles sont réunis en studio et travaillent à l'enregistrement de la chanson *Lady Madone*. A cause d'une démarche musicale qui s'est considérablement raffinée, ils ont fait appel à un orchestre de chambre qui surgit des coulisses. Tandis que Paul (interprété par un anonyme musicien qui lui ressemble comme deux goutes d'eau) pioche au piano, les trois autres lui fournissent de superbes choeurs dont les harmonies nouvelles témoignent de l'esprit aventureux et créatif des Beatles. C'est cependant l'avant-gardisme des Beatles qui devait les tuer ou du moins les séparer comme si leur évolution avait été trop rapide, trop condensée et finalement impossible à attiser éternellement. Plus leurs chansons s'éloignent du réel social et politique pour voltiger dans les sphères spirituelles et mystiques plus les événements qui les encadrent deviennent suicidaires et sanglants jusqu'à une deuxième apocalypse avec *Helter Skelter*, la chanson préférée de Charles Manson. Le spectacle se termine sur une scène vide avec une enseigne lumineuse qui annonce la rupture d'un des plus importants phénomènes culturels du vingtième siècle.

Les concepteurs n'ont pas pris position. Ils nous ont montré une tranche d'histoire sans la commenter mais leurs images en trois dimensions nous portent à réfléchir. Les Beatles étaient avant tout le produit de leur époque c'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont finalement si peu d'importance dans le scénario scénique de *Beatlemania*. Leur rupture à la fin des années 60 sert de métaphore pour exprimer l'échec d'un rêve, la fin d'une utopie d'amour et de paix qui à force de rêver sans s'organiser, se heurta à la douloureuse réalité et s'avéra vaine à la transformer. La rupture des Beatles marque la fin d'un beau party tandis que la peur s'installe et pousse tout le monde à s'en aller chacun de son côté. Leur rupture marque le désengagement de la musique populaire qui après aovir chanté la révolution, adbiqua quand elle sentit sa propre survie menacée. Leur rupture marque une dernière étape: la perte d'innoncence d'une génération et de plusieurs à venir.

Accords Québec-Louisiane

par Clément Trudel

Un réalisateur rattaché à Radio-Québec, M. Jean-Louis Béland, se rendra à Lafayette (Louisiane) en octobre, avec mission d'y former une équipe à laquelle on confiera (octobre 1981) la production de deux heures quotidiennes de télévision en français. C'est ce que vient de confirmer M. Philippe Gariépy, du service des relations internationales de Radio-Québec, faisant état d'une visite récente du président Gérard Barbin. L'entente intervenue, conformément aux accords Québec-Louisiane, impliquait le ministère québécois des Affaires intergouvernementales, le département louisianais de l'éducation, une section de la chaine PBS ainsi que l'organisme que dirige M. James Demongeaux, le CODOFIL (Council of Development of French Instruction in Louisiana).

M. Gariépy annonce aussi, pour cet automne, une tournée d'exploration auprès du réseau public (Public Broadcasting System) éducatif américain, Radio-Québec entendant surtout se mettre au courant des projets nombreux en gestation et voulant vérifier les modalités concrètes de collaboration avec ce vaste réseau.

A noter que le rayonnement d'émissions produites par Radio-Québec prend parfois des proportions surprenantes. Dans le magazine interne de Radio-Québec *(Longueur d'onde*, juin) on apprend que la série «Planète» sur les groupes ethniques au Québec a déjà donné lieu à des transactions avec les pays d'origine de quelques-uns des groupes touchés par la série: Télé-Arménia, par exemple, a acheté les six émissions destinées aux Arméniens du Québec (du 4 au 8 août à 22h, Radio-Québec en présente cinq en reprise).

Le même article (Planète: un pas vers une meilleure compréhension...) laisse prévoir une continuation de la série à partir de l'automne, mais au lieu de trois périodes de trente minutes les unes à la suite des autres, les samedis, «Planète» occupera deux demi-heures, l'une le samedi soir, l'autre le dimanche soir. Et ce pendant 37 semaines.

Comme il existe environ 3,000 associations ethniques dans la région montréalaise, on peut toutefois supposer que des malentendus ont surgi quant à la représentativité de certains secteurs choisis par les réalisateurs de «Planète»; il est à prévoir, selon *Longueur d'onde* que «la composition des groupes de base devra être révisée dans certains cas».

M. Philippe Gariépy tient aussi à rappeler la participation active de Radio-Québec au marché «Mid-TV» où sont échangés des droits d'émission, une fois l'an; à la Communauté des Télévisions francophones ainsi qu'à l'Association des télévisions éducatives, ce qui entraîne un nombre important de projets à étudier lorsque vient le moment d'établir la programmation.

ELYSÉE 1
36 MILTON / 842-6053
JACQUES TATI
POUR TOUS
9:30 Play Time
7:25 Mon Oncle!
$2.50 ÉTUDIANTS avec carte
ELYSÉE 2
36 MILTON / 842-6053
L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
POUR TOUS
7:00 Molière
Federico Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
LE MARIAGE DE "MARIA BRAUN"
18 ANS
MARIAGE 7:15 — REPETITION 9:30
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER

Quand Hauris Lalancette
laboure sa terre,
il laboure aussi son pays
Gens d'Abitibi
le dernier film de
Pierre Perrault

une production de l'Office national du film
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada
Ouimetoscope
1204 EST SAINTE-CATHERINE
19h00 et 21h00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

à 19h
Fleur de Macadam
Avec Jean-Pierre Ferland et Marie-Hélène Poirier,
une émission d'actualité estivale et de variétés
aux Floralies internationales de Montréal,
sous la direction musicale de François Cousineau.
Du lundi au vendredi, en direct du Pavillon du Québec
Réalisateurs: Jean-Louis Béland, Jacques Cholette, François Jobin et Pierre Tremblay.
La télévision de Radio Québec
c'est tout un monde à regarder
QUÉBEC 15 MONTRÉAL 17 HULL 30
câble 8

TÉLÉVISION

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 You You
Découvertes des cinq incroyables modes de perception que sont les sens.
10.45 Oum, le dauphin blanc
Dessins animés
11.00 Magazine-Express:
La période post-natale avec Nicole Hébert-Marchand infirmière. — "La laine, quand, comments?" avec Béatrice D. Dumouchel, tisserande.
11.30 Un animal, des animaux:
Documentaire réalisé par Jesser Cooper. "Le lézard"
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Sur des roulettes
Jeux-questionnaire
13.00 Reflets d'un pays
De Toronto. "La population francophone de la région de penetanguishene, en Ontario. Théâtre d'un des plus importants conflits scolaires de l'Ontario français cette année.
13.55 Téléjournal
14.00 Documentaires
"Aujourd'hui en France no I: Le cirque". Le chapiteau de la famille Gruss.
14.30 Cinéma:
"Le rouge est mis" (Français 1957) Policier réalisé par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Annie Girardot, Paul Frankeur et Jean Bérard...
16.00 Animagerie
16.30 Sol et Gobelet
17.00 La légende des chevaliers aux 108 étoiles
Aventures réalisées par Roshio Masuda, d'après le roman chinois "Shui Hu Chuan".
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences
Inv.: Robert Laffont. L'éditeur français Robert Laffont se raconte.
19.00 Pistroli
Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle.
19.30 A Contrepoids
Jeux-questionnaire
20.00 Scénario
"Rose et Henri" Pièce d'André Caron
20.30 Télé-sélection
"Columbo: quand le vin est tiré" (Américain) Policier avec Peter Falk, Donald Pleasance, Julie Harris et Dana Elcar.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Splendeurs et misères des courtisanes. D'après l'oeuvre de Honoré de Balzac, vaste fresque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier.
0.10 Les grandes batailles du passé "Grunwald-Tannenberg 1410". Documentaire réalisé par Jean Cazenase.
1.10 Le téléjournal

10 CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Gronico et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le dix vous informe
12.30 Les arpents verts
13.00 Votre amie Suzanne:
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
14.00 Ciné-quiz:
"Moana, fille des tropiques" (Britannique 1955) Film d'aventures réalisé par Ken Annakin, avec Glynis Johns, Jack Hawkins et Laya Raki.
16.00 A vous de jouer Milord
17.00 Janette veut savoir:
"Si la galanterie existe de nos ours".
18.00 Le dix vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 Chips
20.00 Dominique
20.30 Hawaii 5-0
21.30 Un air d'été:
Avec Michel Jasmin
22.30 La quotidienne — tirage
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleur du temps
23.30 L'homme de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incorruptibles
2.00 Dernière édition/Fermeture.

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Tourlou, Dessins animés
19.00 Fleur de Macadem
Dans le cadre des Floralies internationales, directement du Pavillon du Québec à Terre des Hommes, Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland accueillent des personnalités qui nous entretiennent de l'actualité tant politique, culturelle que sportive.
20.00 Visage:
"Monique Leyrac". Interprète de grand talent, Monique Leyrac s'est avérée l'une des meilleures ambassadrices de la chanson québécoise. Elle nous parle de sa vie et de sa carrière.
21.00 La lutte de l'homme pour sa survie. Une série documentaire et dramatique réalisée par Roberto Rosselini, qui évoque l'histoire de l'homme et sa lutte constante pour la survie.
22.00 Planète:
"Indiens en dedans, Canadiens en dehors". L'éducation des jeunes Indiens et l'attitude de leurs parents.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
Magazine: le métier de vétérinaire. Que faire pour devenir vétérinaire.
10.15 Feuilleton:
"Des lauriers pour Lila"
10.30 Société d'aujourd'hui:
Des auteurs face à leurs lectrices: Han Suyin, Clara Malraux et Evelyne Le Garrec
11.30 Midi-première:
Inv.: Patrick Loiseau
12.00 Indications
Émission médicale
13.00 Les grands mystères de la musique:
Orchestre de chambre de Radio-France. Sous la direction de Bruno Amaducci. Nouvel Orchestre de chambre de Radio-France. Direction: Emmanuel Krivine.
14.00 La cuisinerie
14.30 Thalassa
Le journal de mer
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Passez donc me voir
15.45 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France"
17.00 Pour les jeunes:
L'invité du mois: Jean Carlier. Sélection des livres de la semaine. Conseil.: "Attention aux coups de soleil".
17.45 Feuilleton:
"Le célibataire" de Jean-Marie Coldefy, avec Jean-Claude Arnaud
18.00 Société d'aujourd'hui:
"Les grandes voyageuses": Mme Pommier nous parle de la Nouvelle-Calédonie, Mme Pellétier raconte son parcours d'un an sur les grands fleuves d'Asie et leurs affluents.
19.00 Midi-première:
Inv.: Francis et Sheila
19.30 Regard de femmes:
"Les relations mères-filles". Quatre mères et leurs filles sont interviewées. Elles s'expliquent sur leurs relations.
21.00 Les grands mystères de la musique:
Orchestre National de France. Direction: Nello Santi, soliste: Roger Woodward. Concerto pour piano #1 en ré mineur de Brahms.
21.30 La cuisinerie
22.00 Thalassa
Le journal de mer
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.15 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France"

6 CBMT

10.00 A thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 V.I.P.
13.30 This land
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30 from
15.00 Summer festival
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 House calls
20.00 The White Shadow
21.00 M.A.S.H.
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 Newsmagazine
22.30 This land
23.00 The National
23.27 The City Tonight
22.45 Mind Your Language
24.15 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal summer
11.30 Street talk:
"Should child abusers have their children removed from them?"
12.00 The Flintstones
12.30 Rocket Robin Hood
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Circus
20.00 McGowan and Co.
20.30 Headline Hunters
21.00 The CTV Monday Movie:
"Full circle" avec Mia Farrow et Keir Dullea.
23.00 National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Rejeanne Padovie" (Drame 1974) avec Jean Lajeunesse, Luce Guilbeault et Roger Lebel.
1.50 Sign Off

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The blues brothers" 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The nude bomb" 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Can't stop the music" 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Brubaker" 19 h 00, 21 h 20.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Erotic ceremony" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 25. "Deep Tunnel" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 55.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — fermé.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Adolescentes devant le plaisir" 12 h 15, 16 h 15, 20 h 15. "Sexualité chez les adolescentes" 13 h 34, 17 h 34, 21 h 34. "Jeunes couples prêts à tout" 15 h 10, 19 h 10.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wholly moses" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, — "All that jazz" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Cul et chemise" 18 h 15, 21 h 40. "Quatre mercenaires d'El Paso" 20 h 00.
BROSSARD II, — "L'amour d'un légendaire Kung Fu" 18 h 30, 21 h 40. "Le temple des Shaolin" 19 h 55.
BROSSARD III, "Les fourgueurs" 18 h 30, 21 h 45. "Cactus Jack" 20 h 05.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Cactus Jack" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. "Les fourgueurs" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 30.
CHAMPLAIN II, — "Kramer contre Kramer" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "C'est toujours oui quand elles disent non" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45. "Longues nuits de la gestapo" 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30.
CHÂTEAU II, — "Le toubib se recycle" 12 h 30, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 45. "Suprême jouissance" 14 h 10, 17 h 15, 20 h 20.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le jour de la fin du monde" 13 h 00, 17 h 00, 21 h 15. "L'épreuve de force" 15 h 00, 19 h 00.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Cordélia" 12 h 00, 15 h 45, 19 h 30. "Mourir à tue-tête" 14 h 00, 17 h 45, 21 h 45.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Le mariage de Maria Braun" 19 h 15. "Répétition d'orchestre" 21 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Airplane flying high" 19 h 10, 21 h 10.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Pratiques sexuelles des Suédoises" 18 h 50. "Frissons africains" 20 h 05. "Emmanuelle prisonnière des cannibales" 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La frisée aux lardons" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
COMPLEXE DES JARDINS II, — "Nosteratu" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Aventures érotiques en Thaïlande" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 40, 22 h 05. "Désirs et passions d'un couple parisien" 13 h 45, 16 h 10, 18 h 35, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Dr. Jivago" 12 h 45, 16 h 20, 19 h 55.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "La chartreuse de Parme" (de Christian Jaque, d'après le roman de Stendhal, France 1947), 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Wholly moses" 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "The island" 19 h 15, 21 h 15.
CRÉMAZIE, 5610 St-Denis (388-4210) — "Martin et Léa" 19 h 50. "L'adolescente" 21 h 30.
DAUPHIN, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les 101 dalmatiens" 13 h 00, 16 h 20, 20 h 00. "Les visiteurs d'un autre monde" 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30.
DAUPHIN II, — "Les Muppets, ça c'est du cinéma" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Brubaker" 18 h 30, 21 h 00.
DORVAL II, — "Rough cut" 18 h 55, 21 h 00.
DORVAL III, — "Bronco Billy" 19 h 00, 21 h 10.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The blues brothers" 19 h 00, 21 h 25.
DÉCARIE SQUARE II, "The nude bomb" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Mon oncle" 19 h 25. "Playtime" 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Molière" 19 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Brubaker" 19 h 20, 21 h 40.
GREENFIELD II, "La guerre des mondes" 19 h 20. "Patrouille du cosmos" 21 h 00.
GREENFIELD III, "Longues nuits de la gestapo" 18 h 05. "C'est toujours oui quand elles disent non" 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "One page of love" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 20. "Stroke of nine" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Cul et chemise" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. "Les quatre mercenaires d'El Paso" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The shining" 18 h 30, 21 h 10.
KENT II, "Rough cut" 19 h 20, 21 h 25.
LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (644-2829) — "Urban cowboy" 18 h 15, 20 h 50.
LA CITÉ II, "The black stallion" 18 h 55, 21 h 05.
LA CITÉ III, "Being there" 18 h 30, 20 h 55.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Rock & roll" 21 h 45. "La ballade démente" 20 h 10.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Airplane flying high" 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.
LAVAL II, "Brubaker" 18 h 30, 20 h 55.
LAVAL III, "La colline des bottes" 18 h 11. "La quatrième rencontre" 19 h 52.
LAVAL IV, "Le toubib se recycle" 18 h 30. "La rabatteuse" 20 h 12.
LAVAL V, "La guerre des mondes" 19 h 20. "Patrouille du cosmos" 21 h 00.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Cactus Jack" 20 h 00. "Les fourgueurs" 21 h 45.
LAVAL-ODÉON II, "Mancho Callahan se déchaîne" 19 h 45. "Cul et chemise" 21 h 15.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) en bas: "Woodstock".
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7473) — "The Shining" 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.
LOEW'S II, "Brubaker" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
LOEW'S III, "Friday 13th" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
LOEW'S IV, "The long riders" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S V, "Up the academy" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Et maintenant on l'appelle El Magnifico" 19 h 30. "Les secrets de la banquise" 21 h 40.
MASCOUCHE II, "Les petites garces" 19 h 45. "Carousel d'amour" 21 h 05.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le chat qui vient de l'espace" 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20. "La belle au bois dormant" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "The long riders" 19 h 00, 21 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Ne tirez pas sur le dentiste" 19 h 00. "Le jour de la fin du monde" 21 h 00.
MONTENACH II, "Le mariage de Maria Braun" 20 h 00.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Violette Nozière" (de Claude Chabrol, France, Canada, 1977) 19 h 15, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Gens d'Abitibi" de Pierre Perrault, 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Frankenstein junior" 19 h 00. "Manhattan" (v. fr.) 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Airplane flying high" 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Revanche d'un homme nommé Cheval" 19 h 30, "Les secrets de la banquise" 21 h 45.
PARADIS II, — "Les dents de la mer I" 19 h 30, "Les dents de la mer II" 21 h 40.
PARADIS III, — "Frissons africains" 19 h 30, "Maîtresse légitime" 21 h 10.
PARALLÈLE, 3282 St-Laurent (843-4725) — "Le sang d'un poète" (de Jean Cocteau, France 1930) 20 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "La patrouille du cosmos" 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40.
PARISIEN II, "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, — "Gigolo américain": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25.
PARISIEN IV, — "Le tambour": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
PARISIEN V, — "Et la tendresse bordel": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back": 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Rough cut" 12 h 35, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 20.
PLACE VILLE-MARIE II, — "The tin drum" 13 h 20, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "One page of love": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Relatives are coming": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "L'homme à deux têtes" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00, "Quatrième rencontre" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
RIVOLI II, — "Chaleurs profondes" 13 h 10, 18 h 05, "Elles s'en donnent à coeur joie" 14 h 50, 19 h 45, "Les chattes au collège" 16 h 25, 21 h 20.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Un espion de trop" 19 h 00, "Moonraker" 20 h 55.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) "Clinique diabolique" 12 h 30, 17 h 39. "Baron vampire" 14 h 12, 19 h 21, "Zoltan chien de Dracula" 16 h 00, 21 h 09.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Cordelia" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "The black stallion" 19 h 00, 21 h 10.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Mary Poppins" 13 h 15, 15 h 30, 18 h 25, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'amour d'un légendaire Kung Fu" 19 h 50, "Le temple des Shaolin" 18 h 10, 21 h 20.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "La guerre des mondes" 19 h 15. "La patrouille du cosmos" 20 h 50.
VERSAILLES II, — "La quatrième rencontre" 18 h 10, "S.O.S. Concorde" 19 h 50.
VERSAILLES III, — "Longues nuits de la gestapo" 18 h 00, "C'est toujours oui quand elles disent non" 19 h 45.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "À mains armées" 19 h 30, "Angoisse" 21 h 10.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La belle au bois dormant" 13 h 30, 16 h 40, 20 h 00. "Le chat qui vient de l'espace" 14 h 50, 18 h 00, 21 h 20.
WESTMOUNT SQUARE I, Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Mary Poppins" 13 h 10, 15 h 40, 18 h 10, 20 h 40.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame" 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

SUR SCÈNE

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — L'extraordinaire monde ordinaire", textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Mer. à lun.: 21 h 00.
CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil", texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, Serge Dupire, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Un après-midi d'automne" de Raymond Dutherque. Mise en scène: Roch Aubert. Avec Martine Rousseau et René Richard Cyr. Du jeu. au lun. 24 h 00. "Pourquoi papa s'endort au théâtre", comédie de et avec Francine Chrétien, Joël da Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu. au lun.: 20 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Le Théâtre de la manufacture présente "Une marquise de Sade et un lézard nommé King-Kong" de Jean Barbeau avec Carol Chatel et Paul Savoie, Du mar. au sam.: 22 h 00.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Family Business" de Dick Goldberg avec Peter Boretski, Joseph Daniels, Jan Muszynski, Louis Negin, Daniel Libman, Guy Sanvido. Mise en scène: Sean Mulcahy. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées, mar.: 13 h 30, dim.: 16 h 00. Relâche ven.
FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE, Cégep de Joliette, Autoroute vers Trois-Rivières, puis de la Rive-Nord, no 40, sortie Joliette — Le Quintette à vent du Québec, Raoul Sosa pianiste. 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Mozart.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — La troupe La Belle Affaire présente "L'amant" de Harold Pinter avec René Gagnon, Hélène Mercier et Charles Vinson. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Relâche dim. lun.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00.
L'IMPRÉVU, Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier (878-9397) — Viento Del Sur, du 8 au 13 juillet. Mar. mer. jeu. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.
PLANÉTARIUM, 1000 ouest, Ste-Jacques (872-4530) — "Revoyons Jupiter", jusqu'au 21 août. Relâche lundi.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts — "Beatlemania", revue musicale de Broadway avec présentation audio-visuelle. Sem.: 20 h 30. Ven. sam. dim.: 18 h 00, 21 h 30. Relâche lundi.
GRAND THÉÂTRE, 269 Boul. St-Cyrille (643-4975) — Au cabaret de la Salle Octave-Crémazie: Louise Portal, 21 h 00.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE — Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112 — (514)584-2226 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallascio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.
CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 69 (861-3988) — "Citrouille" de Jean Barbeau avec Denis Mercier, Christine Paquette, Andrée Samson, Verna Hubert. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 9 août.
LA RELÈVE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est, sortie 149 (514)583-3776 — "La Vénus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Cartier et Claude Michaud. Mise en scène: Yvon Leroux. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Du sang bleu dans les veines", comédie de moeurs de Georges Dor avec Edgar Fruitier, Monique Chabot, Louise Deschâtelets. Mise en scène: Yvan Leroux. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — "Broue II" textes de Claude Meunier, Louis Saya, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel avec Michel Côté, Marc Messier, Marcel Gauthier. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Du 28 juin au 16 août.
THÉÂTRE BEAUMONT SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse (418) 884-2839 — Quatre sketches sautillants d'alan Ayckbourn avec Pierre Thériault, Colette Brossoit, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle. Mise en scène: Hélène Loiselle, Lionel Villeneuve, Normand Chouinard et Pierre Villeneuve, Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418) 692-0205 — "Volpone ou le Renard", satire de Benjamin Jonson avec Jean-Marie Lemieux, Yves Jacques, Diane Jules. Mise en scène: François Tassé. Spectacles à 21 h 00. Jusqu'au 26 juillet.
THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville (819) 478-1014 — "Old Orchard connaît pas" de Réjean Vigneault. Mise en scène: André Huet. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Jusqu'à la mi-septembre.
THÉÂTRE DU MONT JACOB, JONQUIÈRE (418) 547-5771) — "Allô! Allô!" de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nathalie Naubert, Ghislain Tremblay, Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Spectacles à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 849-4277 — "Les fiancés de l'armoire à linge" de Joe Orton avec Catherine Bégin, Jacques Galipeau, Michel Daigle, Marie-Christine Perreault, Yves Bourque et Albert Millaire. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE DES MARGUERITES — Trois-Rivières-Ouest (819) 377-3223 — "Poutoulik" de Henri Deyglun avec Janine Sutto, Guy Provost, Claudine Chatel, Mireille Deyglun, Yvan Ponton. Mise en scène: Georges Carrère. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE PIGGERY, North Hatley — (819) 842-2191 — "Music by Rodgers, lyrics by Hart", revue musicale avec Jo-Anne Kerwan Clark, Eric Hughes, Bridget O'Sullivan, Ted Simonett. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30. Jusqu'au 19 juillet.
THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rive Nord, sortie 122, 756-0559 — "Histoires à dormir debout" d'Alain Ayckbourn avec Michèle Deslauriers, Louis de Santis, Anne Caron, Marthe Choquette, Normand Lévesque, Jean-Pierre Chartrand, Louise Gamache, Claude Maher. Mise en scène: Claude Maher. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Mar. à ven.: 21 h 00. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU — Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17 (456-3224) ou 486-9259 — "Qui trop embrasse" de Joyce Rayburn avec Réjean Guénette, Claude Préfontaine, Sylvie Beauregard, Lucille Papineau, Yvan Canuel. Mise en scène: Yvan Canuel. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE SUN VALLEY, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides sortie 67 (229-6655) — "Pantoufle" d'Alain Ayckbourn avec Pierre Dufresne, Louis Lalande, Gisèle Dufour et Lisette Guertin. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 31 août.
THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 île Charron, Longueuil (651-5250) — "Les Bâtards" de Robert Thomas avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Robert Thomas. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 30 août.
THÉÂTRE TOUT COURT, Ste-Luce-sur-Mer, (418) 739-4955 — "Le Casino voleur" d'André Ricard avec Aurélienne Thibeault, Paul Dion, Marc Briand. Mise en scène: Alain Fournier. Spectacles à 21 h 00. Jusqu'au 16 août.
THÉÂTRE DU VIEUX FORT — Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 116 (676-5016) — "Le bonheur, c'est pas bon pour la santé", comédie de Louise Matteau. L'auteur signe la mise en scène et joue auprès de Normand Gélinas, Danielle Manseau, Louise Dufresne, Marie-Michèle Matteau et Yvan Benoît. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Merc. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 31 août.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Les fourgueurs"; "Cactus Jack".
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "L'amour d'un légendaire Kung Fu"; "Le temple des Shaolin".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Les fourgueurs"; "Cactus Jack".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "Les visiteurs d'un autre monde"; "Les 101 dalmatiens".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Cul et chemise"; "Capitaine Apache".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Mary Poppins"; "Apple dumpling gang rides again".
CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Airplane flying high"; "Escape from Alcatraz".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Cul et chemise"; "Django défie Sartana".
CINÉ-PARC LAVAL II, — "Kramer contre Kramer"; "L'amour sur béquilles".
CINÉ-PARC LAVAL III, — "L'amour d'un légendaire Kung Fu"; "Le temple des Shaolin".
CINÉ-PARC LAVAL IV, — "The empire strikes back"; "Avalanche express".
CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Cul et chemise", "Capitaine Apache".
CINÉ-PARC ODÉON II, — "Les visiteurs d'un autre monde", "Les 101 dalmatiens".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) 436-4773, "Les fourgueurs"; "Cactus Jack".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Les visiteurs d'un autre monde"; "Les 101 dalmatiens".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) "Le chat qui vient de l'espace"; "La belle au bois dormant".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Le chat qui vient de l'espace"; "La belle au bois dormant".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "The blues brothers"; "1941".

Chacun son tour

Du 7 au 18 juillet, à «Chacun son tour» (CBF-690) de 9 h 30 à midi, l'animateur invité est le jeune Belge Guy Géron, animateur au centre RTBF de Mons. En plus de ses activités radiophoniques souvent marquées par l'humour, cet animateur assume la direction du mensuel «Disc-Jockey». Guy Géron a aussi fondé la EDO (European Disc-Jockey Organization). La présence d'animateurs en provenance de Suisse, de France, de Belgique à la Maison de Radio-Canada est assortie, l'été de l'envoi dans ces mêmes pays, d'animateurs reliés à Radio-Canada. Une intiative qu'a inspirée la CRPLF (Communauté radiophonique des programmes de langue française).

◆ Festival

Suite de la page 10

qu'est Marie-Claire Jamet, s'est jointe au quatuor pour les *Danses sacrée et profane* de Debussy et le *Conte fantastique* d'André Caplet inspiré d'un conte de Poe traduit par Baudelaire et dont Jean Dalmain a donné lecture. Avec la participation de Robert Cram, flûtiste et de James Morton, clarinettiste ainsi que du quatuor, Mme Jamet a jouée l'*Introduction et allegro* de Maurice Ravel, affichant à la fois une rare maîtrise technique et une constante musicalité.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

URGENT, cherche travail comme gouvernante, enseignant l'anglais chez vous, en échange de la pension et d'un peu d'argent. Téléphonez-moi Burlington 862-7620 8-7-80

PERSONNE RESPONSABLE demandée pour garder un enfant de 11 mois du lundi au vendredi, 8h.30 à 18h. à compter du mois d'août, légers travaux ménagers. Secteur Iles Laval, Laval. 689-5447. 8-7-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CAUSE DÉPART. Vendons meubles décapés, commodes et tables. 842-0617. 9-7-80

ENSEMBLE "Le Bahutier", table ronde et 6 fauteuils, presque neuf. 471-0170. 12-7-80

MOBILIER de salle à manger en chêne, 9 morceaux, cause départ. Appelez après 6 h 376-2300. 10-7-80

ANIMAUX À VENDRE

HUSKY SIBERIEN à vendre, femelle yeux bleus, 4 mois, enregistrée, vaccinée, tatouée. Téléphonez à Henri 672-8211. 8-7-80

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL
Cours Le Royer, appartement de luxe, 1,000 p.c., foyer, poutres.
288-7378
844-3884 8-7-80

CENTRE-VILLE, 2½ d'époque 1925, restaurée, minimum 1 an, $245/-mois, services, taxes d'eau en sus, stationnement possible. 937-4803 entre 18h. et 20h. 10-7-80

CENTRE-EST, 2½ et 3½, meublés, propres et tranquilles. 282-1779. 14-7-80

AHUNTSIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2½: $170 3½: $195 - 4½: $245. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 15-7-80

ADJACENT OUTREMONT, bel appartement, édifice de prestige, 3½, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Cuisinière/réfrigérateur fournis. Demi sous-sol. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

GRAND 1½, équipé, chauffé, près du centre-ville, tout compris, piscine, $245. Après 4h, 527-9724 10-7-80

SNOWDON, Circle Road, 2½. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, air climatisé, électricité payés. $255. 935-7925, 482-5391. 8-7-80

AUTOS/MOTOS

MOTO CROSS, CAN AM 250, flambant neuve, aucun millage, bas prix. 932-5008 10-7-80

HORNET, très bonne condition, 25,000 milles, prix $1,200. 683-9585 9-7-80

AVIS

PARTICULIER CHERCHE atelier de peinture à partager. Demande peu d'espace et peu de temps. Jour: 747-5551, poste 5331. 10-7-80

BATEAUX À VENDRE

VOILIER North American 23 pi., équipé pour croisière, en parfaite condition. Moteur électrique 9.9 Evinrude. 581-0194. 10-7-80

BUREAUX À LOUER

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, 2 foyers, 2 salles de bain, boiseries de chêne, condition parfaite, stationnement, idéal pour avocats, médecins, professionnels, superficie: 3200 p.c.. Au choix sous-sol, possibilité de bureau, 2500 p.c. FAUT VOIR ABSOLUMENT, 255-5533, de 9 h à 17 h sur semaine. 9-7-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux bavarois, cheminée pierres, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end, (+ location d'été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 14-7-80

OU À VENDRE. Lac Bonalay dans les Cantons de l'Est. 5½, tapis mur à mur, terrain: 125' x 200! S'adressez à 658-7475. 8-7-80

COMMERCES À VENDRE

SITE TOURISTIQUE au bord d'un lac avec bar salon, terrasse style suisse: 225 personnes, épicerie, résidences, camping: 100 emplacements, buanderie et chambres de bains, centre canotage, ski de fond et moto-neige. 10 acres de terrain. Construction de 2 ans. Téléphone: 819-785-4131. 28-7-80

COURS

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

MATHÉMATIQUES; cours de recyclage et de rattrappage, niveaux primaire, secondaire, collégial, universitaire. Téléphonez 271-2141. 4-8-80

CONDOMINIUM

À VENDRE
Près de métro Sherbrooke, très bel appartement, 2 chambres à coucher, disponible immédiatement.
3444 St-Hubert
849-9864 ou 656-3340
Heures de visites de 12 h à 16h ou sur rendez-vous. 12-7-80

ANGLE CÔTE-DES-NEIGES ET DOCTEUR PENFIELD, 4 appartements à vendre style anglais sur 2 planchers, 2200 p.c. chacun, entièrement rénové, les plafonds hauts, planchers de chêne, 2 salles de bain, 1 foyer, serre: 18' x 12', une grande terrasse, cuisinière Jenn-Air et réfrigérateur inclus. Appelez de 9h. à 12h AM.: 279-3521, Monsieur Desaulniers. 10-7-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

Dactylographie et correction de textes de tous genres (à domicile).
844-8216 ou 845-0675 8-7-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. JNO

PEINTURE intérieure/extérieure, décapage meubles et boiseries, estimation gratuite. 388-8879 ou 381-8461 8-7-80

FERMES À VENDRE

DURNHAM-SUD, 75 acres semi-boisés, maison, prix: $55,000. — 95 âcres vallonneux, maison, étable, prix: $76,000. — 500 âcres, maison, très grande étable, prix: $150,000. — LENNOXVILLE. Domaine 50 âcres, prix réduit, conditions très intéressantes. Ferdinand Berner, 819-826-5447, 819-826-5195, 514-465-5580. IMMEUBLES EXPRESS COURTIER. 8-7-80

HEMMINGFORD: magnifique ferme à vendre. Maison centenaire, grange, laiterie. Conviendrait pour résidence secondaire ou pour élevage de chevaux, moutons ou boeufs. 120 acres de terre. 737-9490, 737-9857. 8-7-80

GARDERIE

CHERCHONS GARDIENNE pour enfant de 2½ ans, demandant beaucoup d'attention, le soir et les fins de semaine. L'enfant serait gardée à son propre domicile au 4537 rue Marquette, Mtl. Téléphonez au 522-8319. 11-7-80

LOCAL À LOUER

GRAND LOCAL à louer près du métro Frontenac, 2840 p.c., chauffé, air climatisé, lundi et mardi de 9h. à 18h., samedi de 9h. à 12h.: 527-4181. 9-7-80

LOGEMENTS À LOUER

CLARK-BEAUBIEN, 2ième, non-chauffé, 5½, immédiatement, $200. 486-2008. 8-7-80

Ensoleillé, grand 4½, 3ème étage, planchers et salle de bain refaits à neuf, propre, $165, chauffé, libre immédiatement. 5904-A, avenue du Parc, près Bernard. 484-4840. 9-7-80

OUTREMONT, haut de duplex, 6½, 567 Outremont, $550, chauffé plus eau chaude, 1er août. 843-7024 ou 277-5017. 14-7-80

LOGEMENTS DEMANDÉS

URGENT BESOIN! 4½ ou plus, rez-de-chaussée, avec cour. Montréal ou région Métropolitaine. Communiquez avec Jocelyne Roy à toute heure au 522-1590. 14-7-80

MAISONS À LOUER

QUÉBEC, ave du Parc, près des Plaines et de la colline parlementaire, maison unifamiliale 11 pièces: salon avec foyer, salle à manger, pièce de famille, cuisine, bureau, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain; salle de jeu. Allée de stationnement, garage, jardin, terrasse, potager. Libre le 1er sept. $650. par mois. Chauffage non compris. Tél.: (418) 683-5424, après-midi et soirée. 9-7-80

KITTERY POINT — Maine. Maison de campagne attrayante, pouvant accomoder 4 personnes, située près de la mer. Vaste terrain entouré de bois, baignade privée. Quelques minutes d'Ogunquit, York, Porthmouth, Hampton Beach. Disponible mois d'août. $350. par semaine, $1,300. par mois. Appelez Frank 1-207-439-0780. 8-7-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 1-8-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE
C'est aussi une boutique de cadeaux!
Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal,
Tél: 845-4615 8-7-80

OFFRE D'EMPLOIS

PERRY & ASSOCIÉS. Secrétaire bilingue d'âge mûr, bonne présentation, pour travailler dans une société d'architecture. Capacité de travailler avec initiative. Familière avec le dictaphone en anglais. En mesure de traduire de l'anglais au français. 849-6168. 9-7-80

PERRY & ASSOCIÉS. Occasion d'utiliser votre expérience en traitement des données ainsi que celle en droit des sociétés. Excellent salaire. Joanne Lafleur, 849-6168. 8-7-80

OFFRES D'EMPLOIS

TRADUCTEURS(TRICES) PROFESSIONNELS(LLES)
à la pige requis dans toutes les langues.
Préférablement avec diplôme universitaire.
Téléphonez M. Kneider au 331-5550 9-7-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Comté Charlevoix, Les Éboulements, maison canadienne pièce sur pièce, 40 x 25, vue exceptionnelle sur le fleuve, foyer en pierre.
Louise B. Paquet, (418) 435-6221
Morin & Associés, Courtiers Inc., (418) 683-2103 8-7-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

UNIQUE! à 25 milles de Montréal, "Hacienda" (140 x 45), 11 pièces, plus maison canadienne (1880), entièrement rénovée, terrain borné au fleuve, 90 arpents, dépendance etc... Possibilités relais gastronomique ou auberge. MLS **Lise D. Ferland, 585-5441, 581-3790.**

P.A.T., Canadienne 1977, 3 chambres, foyer, garage, "Unique" MLS **Estelle Prénoveau 585-5441, 1-586-2195.**

Joli bungalow, brique 6 pièces avec garage. Idéal pour le bricoleur ou le mécanicien. Faut voir! MLS **Gilles Gingras, 585-5441, 585-3830.** 8-7-80

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

WESTMOUNT
RUE ELM
DUPLEX À $185,000
Un duplex de qualité supérieure dans un emplacement de choix. En très bon état. 2 ou 3 chambres à coucher plus sous-sol, garage et jardin. Pour renseignements veuillez communiquer avec **Mme Pauline Bates 932-2224 ou 731-6817**
FRANK A. NORMAN & CIE LTÉE,
Courtier Licencié
731-6817 8-7-80

LONGUEUIL. Vente du propriétaire. Bungalow construction supérieure, 5 chambres, garage, atelier, paysagé, sous-sol fini, près nouvel hôpital. Hypothèque: 11% due juin 84, transférable. Prix: $60,000 négociable. Cause: transfert. Après 18h.: 468-1883, 651-4525. 8-7-80

ST-LAMBERT: Professionnel seulement. Maison de 11 pcs. Terrain 16,980 p.c. foyer naturel, vue sur le fleuve et près de golf. Paul Hubert 254-4566 ou 252-9941. Trust Général Courtier. 8-7-80

ST-BRUNO: Faut voir. Spacieux bungalow 8 pièces, 4 chambres à l'étage, salle à dîner, salle familiale, foyer brique, 3 salles de bains. Taxes basses. Garage double. FRANÇOISE FALARDEAU 653-2496, 653-5607. MONTREAL TRUST COURTIERS 8-7-80

ST-BRUNO: Aubaine. Bungalow près montagne, 5 pièces, plusieurs pommiers, taxes basses. $38,900.00. FRANÇOISE FALARDEAU 653-2496, 653-5607. MONTREAL TRUST COURTIERS. 8-7-80

MONT ST-HILAIRE. Propriété exceptionnelle: 13½ pièces, 3 foyers, 2 cuisines, etc. Sur le flanc de la montagne. Quartier huppé et très résidentiel. Prix: $135,000. Pas d'agent. Propriétaire: 467-5248. 14-7-80

ST-BRUNO: Secteur montagne. Magnifique cottage 12 pièces, 3½ salles de bain, garage double. Taxes basses. $106,000.00. Françoise Falardeau 653-2496, 653-5607. MONTREAL TRUST COURTIERS 8-7-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, secteur "M", bungalow, 8½ pièces, brique & pierre, très propre, beau terrain paysagé, prix négociable. Pour informations, appelez Liette Ricard, 465-5580, 427-5177. IMMEUBLES EXPRESS COURTIER. 8-7-80

BROSSARD, quartier élégant, cottage pierre et brique, modèle unique, 3 chambres, jardin intérieur, mezzanine, alarme anti-vol. Hypothèque $20,000. à 9% fixe, prix $65,000. Pas d'agents. Sur semaine 676-5775. 14-7-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

STE-ROSALIE, près St-Hyacinthe, très belle maison québécoise, pièces sur pièces, rénovée, extérieur clabord de bois, poulailler, garage, terrain 230' x 150. Le soir 774-9802. 12-7-80

A CHERTSEY, magnifique domaine boisé de 58,640 p.c. avec façade de 263 pi. sur la rivière Ouareau, prêt à construire, $9,500. Termes faciles du propriétaire. Inf.: 326-0855.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

TERRES/TERRAINS

LAC MASAWIPI, Beacon's Bay, 70 X 100, tout service rendu, 1-819-566-4679 ou 846-3693. 14-7-80.

NON ZONÉ AGRICOLE
MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Conditions faciles. Frais virés:
1-514-297-3163 J.N.O.

VOYAGES

PARIS, $499, FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion auto, $389. EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le congrès de Winnipeg: rêve et réalité

LE Parti libéral du Canada avait prévu un congrès de réflexion et d'orientation politique. Exceptionnellement, il se réunissait à Winnipeg pour amorcer avec les militants, avec le peuple de l'Ouest, un rapprochement que les résultats des élections de février ont rendu impérieux. Un avant-projet de manifeste, préparé par la Commission politique devait marquer un nouveau départ idéologique à l'aube des années 80.

Ces beaux rêves n'ont pas eu de suite. La part faite à la réflextion et à l'orientation est négligeable. Les délégués de l'Ouest ont beaucoup interpellé leur Parti, mais n'ont pas obtenu satisfaction: ils sont rentrés frustrés et déçus. Il n'y a pas eu de rapprochement. L'ébauche de manifeste, qui tenait en 75 pages, a subi un sort cruel: l'indifférence. Personne n'en a vraiment discuté et son auteur principal, Mme Céline Hervieux-Payette, député de Mercier aux Communes, a perdu sa place à la Commission politique.

Mais on ne doit pas s'étonner d'un tel écart entre le projet et la réalité. Quant le Parti libéral a conçu l'idée de réunir les délégués à Winnipeg pour renouveler la pensée du mouvement et s'attaquer à l'aliénation des provinces occidentales, il n'était pas au pouvoir. Il avait même été envisagé un moment de faire de Winnipeg le lieu du congrès de leadership. Mais on connaît la suite. Le temps de purgatoire des libéraux n'a duré qu'une saison dans l'Opposition; la démission de M. Trudeau, l'une des plus brèves dans l'histoire d'Occident, a couvert moins d'un mois de calendrier. Et les libéraux reprenaient en février la possession tranquille d'un pouvoir quasi permanent.

Aussitôt s'étiolaient les résolutions de réforme, de réflexion en profondeur de rapprochement avec les territoires inconquis et les populations incomprises, Il est rare qu'une formation politique exerçant le pouvoir puisse se remettre en question, revoir sérieusement son programme, ouvrir des nouvelles perspectives. Les libéraux, parce qu'ils ont une très longue habitude du gouvernement, ont réussi depuis 35 ans à faire adopter et à mettre en oeuvre des programmes hardis et novateurs, surtout en politique sociale, mais surtout parce que, hommes et femmes pragmatiques, ils savaient dérober aux formations de gauche ses meilleures idées, savamment adaptées ensuite. Pourtant, l'an dernier, quand il a perdu le pouvoir, le PLC était à bout à souffle. Son chef et ses députés le reconnaissaient volontiers. D'où ce besoin de réviser les idées reçues et de mettre le cap sur de nouveaux objectifs. Mais l'équipe de M. Trudeau a repris le pouvoir avant de se remettre en question. Et cette fois, pour le premier ministre, le pouvoir signifie principalement la réforme constitutionnelle et l'affirmation de la priorité absolue du gouvernement central sur les Etats provinciaux.

■

C'est pourquoi, au congrès de Winnipeg, trois préoccupations majeures ont animé les quelque 2,000 délégués. Ils ont d'abord célébré le pouvoir retrouvé il y a cinq mois et plébiscité leur chef (à 87%), d'autant plus aisément que celui-ci confirme son intention de quitter la barre avant la fin de son mandat. Dans ce même ordre d'idée, ils ont porté à la présidence de leur Parti un spécialiste du succès électoral, l'Ontarien Norman MacLeod, qui a redonné sa province aux libéraux en février, de préférence à Martin O'Connell, homme de réflexion et de réforme, qui s'en tire tout de même avec les honneurs de la guerre, n'ayant été défait que par quelques voix.

En deuxième lieu, les délégués du congrès de Winnipeg ont discuté des questions énergétiques parce qu'elles retiennent naturellement l'attention des militants de l'Ouest et que le contentieux Ottawa-Alberta n'est toujours pas résolu. A cet égard, deux idées intéressantes ont été lancées par M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie et premier conseiller du premier ministre. D'une part, il réitère que l'obstacle au règlement sur les prix du pétrole canadien ne tient pas surtout à la fixation du prix lui-même, mais bien davantage à la notion de partage des revenus croissants que l'Alberta est appelée à tirer. A quoi Edmonton pourrait sans mal lui répondre que le jour où Ottawa proposera un prix réaliste, les questions touchant le partage seront plus facilement réglées. D'autre part, M. Lalonde consent à étudier la possibilité d'étendre à toutes les formes d'énergie la taxe sur l'exportation du pétrole. Ce qui veut dire que le Cabinet étudiera l'à-propos d'imposer des taxes à l'exportation du gaz naturel, du charbon, du bois de chauffage et de l'électricité. Il est douteux qu'une telle suggestion soit sérieusement étudiée parce qu'elle susciterait des difficultés considérables dans l'Ouest (à cause du gaz naturel), en Colombie-Britannique (à cause du charbon), au Québec (à cause de l'électricité vendue aux États américains).

■

En troisième lieu, les délégués de toutes les régions, sans excepter ceux du Québec, ont entendu l'important discours de M. Trudeau dont les intentions de rapatriement se précisent et qui, désormais, met littéralement en garde ceux qui pourraient avoir la témérité de faire obstacle à son scénario: les premiers ministres provinciaux, assoiffés de pouvoirs et insoucieux des droits fondamentaux suivant le portrait qu'en trace M. Trudeau; les intellectuels, les politiques et les élites du Québec qui multiplient, dit-il, les objections sémantiques au vocabulaire fédéral; et jusqu'aux «backbenchers» des Communes britanniques qui pourraient théoriquement faire obstacle au rapatriement «mais qui sont mieux de ne pas essayer», prévient-il.

Quel est donc le sens de ce discours intempestif? Pourquoi M. Trudeau veut-il ainsi gronder tout le monde? C'est en partie parce qu'il prépare dès maintenant le référendum au moyen duquel, passant outre aux gouvernements des provinces, il demandera bientôt au peuple (au sens où Lincoln le disait) d'approuver le rapatriement, la formule d'amendement et la charte des droits fondamentaux. Mais c'est aussi parce qu'il veut déconsidérer ceux des Québécois qui lui reprochent l'emploi singulier du mot «peuple» dans son projet de préambule. On lira plus bas un extrait de son discours à ce sujet. Il est évident qu'il se dérobe par cette réponse à la vraie question: nul ne fera grief à M. Trudeau de faire explicitement référence au «peuple canadien» dans une déclaration constitutionnelle. Là n'est pas le problème. Ce qui lui est demandé, c'est de reconnaître de manière non moins explicite l'existence historique de deux peuples fondateurs, c'est de consacrer dans la constitution la dualité foncière qui fait l'originalité du Canada.

Nul à Winnipeg n'a jugé opportun de soulever ce problème après l'intervention du premier ministre. C'est que le Parti libéral s'en remet complètement à M. Trudeau de l'avenir et du sort du Canada. Ce n'est même plus un sujet de discussion. Mais le Canada est plus grand et plus important que le Parti libéral.

Michel ROY

LE MOT DU SILENCIEUX

Au-delà des rivages

L'été est au milieu de nous, plein de bruissements, de chatoiements, de pépiements, de lumières, de parfums. Il y en a pour l'oeil, l'odorat, le toucher, l'ouie, le goût. Tous nos sens sont conviés à jouir de ces biens de nature aussi vifs éclatants. Hélas! comme on ne paie pas un gros prix pour la place, la fête n'attire que ceux qui appartiennent encore au règne de l'homme.

■

On a souvent l'impression que la parole a été inventée pour l'usage de la moitié de l'humanité, afin que l'autre moitié l'écoute.

■

Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire qu'il n'aimait pas la nature. Et pourtant, combien s'appliquent à la violer sans remords. Le sentiment de la nature, leur apparaît une mièvrerie de poète, qu'ils combattent par un peu de vandalisme. Ils ne seraient pas tout à fait des hommes s'ils ne se conduisaient pas comme des barbares.

■

Si quelques grains de savoir ne vous entrent pas dans la tête, faites les entrer ailleurs. La connaissance du monde est préhensile par toutes les fibres.

■

Les gens qui jamais ne rient ne se rendent pas compte que c'est par là même qu'ils sont risibles.

■

Les hommes sont différents dans ce qu'ils montrent; semblables dans ce qu'ils cachent.

■

Les commentaires oiseux des importuns font culbuter le regard de celui qui contemple.

■

Michel s'est fait bâtir une maison cossue. Il l'a chargée d'ornements tape-à-l'oeil, pourvue de tous les conforts. Il a sollicité les regards de ceux qui estiment les individus à l'aune des valeurs immobilières. Michel a été heureux de l'envie que les voisins avaient de sa maison. Or, voici qu'à deux pas de chez lui, un rival a fait construire une demeure plus imposante, plus orgueilleuse. Personne, aujourd'hui ne remarque plus la maison de Michel. Ses deux mois de plaisirs de vanité, il les paiera de plusieurs années de tourments d'amour-propre.

■

Rien ne dépossède plus que de prêter de l'argent, sachant qu'il ne vous sera pas rendu. Vous le perdez tout bêtement, frustré du mérite de la générosité que l'on retire à donner par charité.

■

Le culte de la personnalité modelée sur le type accordé à son temps engendre les plus éclatants conformistes.

■

L'automobiliste a remplacé l'explorateur. Chaque année, il fait son tour de Terre dans un rayon de 25 milles.

■

Sédentaire, ce petit bourgeois, chaque soir, quand il rentre de son bureau, rêve qu'il est marin. Il accoste dans son fauteuil portuaire et ses pieds jettent l'ancre dans le fond de ses pantoufles.

■

Ceux qui parlent pointu sont crevants.

■

La solitude est mauvaise conseillère, surtout si vous vous la disputez à plusieurs.

■

La méthode éprouvée pour savoir si ce que vous dites est écouté, c'est quand vous vous entendez dire que vous vous répétez.

■

Il y a des personnes qui n'entendent qu'après avoir été bien assourdies.

■

Les bruits qui nous importunent le plus sont ceux qui empêchent que notre bruit préféré les couvre.

■

Les petits enfants ont une curiosité insatiable face à la matière imprimée, aussi longtemps qu'ils ne savent pas lire. Quand, enfin, ils possèdent la clé de l'alphabet, ils ne s'intéressent plus qu'aux images.

■

Un citadin fatigué part seul, très loin, en quête d'un peu de paix. L'ayant dénichée, il s'en saisit, l'asseoit dans un fauteuil et la ligote. Puis, après avoir vérifié que personne ne l'a suivi jusque-là, il branche la télé et l'électrocute.

Albert BRIE

Revues d'État et revues ordinaires

Le gouvernement du Québec, ses ministères et ses sociétés d'État ont fait montre au cours des dernières années d'une belle créativité culturelle et d'un louable souci de l'information populaire. C'est ainsi qu'on a vu se multiplier revues, dépliants, périodiques de tous formats et de toutes couleurs, sans qu'aucune limite budgétaire ne freine apparemment la multiplication des postes, des piges, des tirages, etc. Certaines de ces publications sont prêtes à affronter avec succès le marché libre, mais on se demande comment survivraient les autres si, au lieu d'être complètement soutenues par les deniers publics, elles étaient laissées à la merci des citoyens-lecteurs.

Or, au cours de la même période, sans à peu près aucun secours de l'État, bon nombre de petites revues sont nées, ont tenté de vivre, sont mortes ou ont survécu de peine et de misère, répondant peut-être à des besoins, mais n'ayant pas, pour atteindre les grands tirages payants, le soutien du capital commercial. Alors que le gouvernement du Québec, le péquiste après le libéral, tenait tête à Ottawa au nom de la culture, la culture qui se fait et qui tente de s'exprimer a été souvent ignorée des autorités.

En somme, un double système a prévalu: socialisme confortable pour les revues de l'État, laisser-faire et laisser-crever pour les simples revues d'ici qui n'ont pas de vocation commerciale. Quelques exceptions: certains périodiques qui tentent de s'imposer à l'aide de réclames plus ou moins discrètes du gouvernement fédéral. Système québécois, bien entendu, puisqu'au Canada anglais les subventions ne manquent pas, apparemment, pour répandre les revues, y compris les périodiques...américains.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'apprécier l'encouragement que les fonctionnaires des Affaires culturelles et des Communications ont donné à une toute petite agence de distribution, Diffusion parallèle Inc., qu'ils allaient recommander pour une subvention de lancement, quand leur ministre, M. Vaugeois, a clos le dossier, renvoyant ses promoteurs paître dans d'autres paturages gouvernementaux.

Si pareil refus n'est pas révisé, il est probable que les promoteurs de l'agence, tous bénévoles jusqu'à maintenant, vont se décourager avant d'avoir appris l'art de se retrouver dans les dédales du patronage à Québec. À moins qu'entre-temps, bien entendu, les dispensateurs de la manne fédérale, en attendant les conclusions des négociations constitutionnelles sur la culture et autres compétences, n'allongent une main secourable, quitte à se faire vilipender par notre mécène du MAC...

Pourtant le gouvernement du Québec s'étant fait une priorité du développement économique et culturel, tous les projets du genre, sitôt reconnus comme valables par les fonctionnaires dont c'est la compétence, devraient être pris en charge par le ministère qui les reçoit, quitte à être financés à même d'autres budgets de l'État. Le cloisonnement entre les filières gouvernementales est bien le dernier obstacle que le cabinet devrait tolérer alors que des groupes de citoyens s'efforcent de bâtir dans ces domaines «prioritaires».

Certes, la culture est largement subventionnée chez nous. Dans le monde des revues cependant, si la débrouillardise doit être la règle, on voudrait bien qu'elle le soit aussi pour les revues gouvernementales. Certains ministères peuvent envoyer dans une même salle de rédaction une dizaine d'exemplaires d'un même numéro de leur prestigieuse revue, qui sera à peine feuilletée, alors que des petites revues de chez nous n'ont pas les moyens d'atteindre leur public naturel. Un plus démocratique équilibre devrait être trouvé sans qu'il en coûte nécessairement davantage au trésor public.

Jean-Claude LECLERC

L'ACTUALITÉ

We stand on guard...

par Robert Décary

Incroyable mais vrai. Le Canada anglais n'a pas encore, véritablement, son hymne national. Aux derniers instants, il aura été incapable de s'entendre sur une version définitive de *l'O Canada*. Il s'est donné la chance de revoir le tout, à l'automne, quand les instincts patriotiques de chacun se seront calmés un peu et quand le temps pressera moins.

Les réticences de nos amis du Canada anglais sont quelque peu loufoques. Ils voudraient que l'hymne n'oublie personne, ne blesse personne, n'impose personne. Ils voudraient que huit petits bouts de phrase, traduits par surcroît, décrivent à la perfection une collectivité de quelque quinze millions de personnes: la tâche n'est pas facile, convenons-en, d'autant plus que deux des petits bouts de phrase se répètent («we stand on guard for thee»). Ils voudraient qu'un chant centenaire, auxquels ils ne se sont vraiment identifiés, et pas tous, qu'en ces dernières années, reflète une réalité contemporaine qui est encore, aujourd'hui, même à leurs propres yeux, difficilement descriptible ou définissable. Ils auraient besoin d'un Vigneault des années '80, ils sont condamnés à traduire un Routhier, des années '80, certes, mais d'un autre siècle.

Leurs réticences concernent trois passages. C'est peu, disent-ils, c'est une affaire de rien. Mais trois passages, dans un texte de huit lignes, c'est beaucoup. D'autant plus que ces passages seraient inacceptables parce qu'ils feraient peu de cas des femmes, des immigrants et des non-croyants: tout compté, cela fait beaucoup de monde...

«Our home and native land» serait vexant à l'égard des néo-canadiens. C'est vrai, si l'on ne sait pas où s'arrêter ni quand, et si l'on croit qu'un pays doive changer de symbole à l'arrivée de chaque nouveau venu. La «terre de nos aïeux», en français, exclut aussi en principe, les immigrants qui ont adopté une terre qui n'est pas celle de leurs aïeux. Mais ils ont aussi adopté, ceux-là du moins qui ont choisi de s'intégrer au milieu francophone, un hymne en même temps qu'un pays, et s'ils ne se retrouvent pas dans cet hymne adoptif, il ne leur viendrait même pas à l'idée de s'en plaindre ni d'exiger que l'hymne s'adapte à eux. Qui prend pays prend hymne.

«All thy sons command» serait, ajoutent-ils, un peu vexant à l'égard des femmes. Mais que dire de cette «terre de nos aïeux», qui pourrait, si l'on suivait leur raisonnement exclure les «aïeules» ou laisser entendre que le masculin l'emporte sur le féminin? Faudrait-il changer «la Marseillaise» parce qu'elle exclut «le Marseillais»?

«God keep our land» serait, aussi, vexant à l'égard des non-croyants. Mais le Canada anglais peut-il vraiment se plaindre que Dieu ne soit anglais dans sa propre version de l'hymne national? Ne serait-ce pas plutôt au Canada français de s'en plaindre, s'il peut encore croire que Dieu n'est pas qu'anglais au Canada? Les athées, en tout cas, ne sauraient critiquer la version française: elle parle de «foi trempée», ce qui, à la rigueur, s'applique même aux athées qui n'ont de foi trempée qu'en eux-mêmes; elle parle également de «porter la croix», mais qui, même l'athée le plus irréductible, ne porte pas un jour sa croix?

A ces trois passages, d'aucuns ajoutent que «true patriot love» ne se dit pas, «patriot», en anglais, n'étant qu'un substantief; que «glowing hearts» ne se dit pas davantage, les coeurs incandescents ne courant pas les rues; que «the True North» ne reflète guère l'est, le sud, l'ouest ni le centre du pays; que «we stand on guard for thee» fait beaucoup trop militariste... Tout devient possible quand on s'acharne à prendre à la lettre un symbole centenaire traduit dans une langue et un style que Shakespeare lui-même n'aurait pas reniés: On peut bien vouloir garder le «thee» classique, mais à vouloir courir à la fois Shakespeare, les années 1880 et les années 1980, on risque de perdre, en plus du «you», les femmes, les immigrants et les athées. Il faudrait bien établir une ligne de démarcation quelque part.

Quant on fait la somme des passa-

Suite à la page 14

DOCUMENT

«Nous le peuple du Canada...»

Dans l'important discours qu'il a prononcé vendredi soir au congrès libéral de Winnipeg, le premier ministre, M. Trudeau, a donné la réplique à ceux qui, au Québec en particulier, lui reprochent l'emploi des mots «Nous le peuple du Canada» dans son projet de Déclaration de principes en vue de la réforme constitutionnelle. Voici un extrait de son allocution:

C'est donnant-donnant: les provinces voulant augmenter leur juridiction ici, le gouvernement fédéral pensant que là, il faut fortifier ses pouvoirs dans le domaine économique par exemple. Et nous savons que ces négociations risquent de prendre du temps. Nous avons confiance en M. Chrétien. Il se peut qu'il fasse des miracles d'ici septembre.

Mais pour le cas où tout ça ne serait prêt dans une période de temps raisonnable, nous avons fait une distinction entre les choses qui sont négociables, c'est-à-dire les pouvoirs, ces querelles de politiciens, savoir qui exercera quel pouvoir et quelle juridiction, et qui exercera l'autre, nous avons fait une distinction entre ça et les autres reformes constitutionnelles qui sont essentielles pour la population, c'est-à-dire les droits fondamentaux, y compris les droits linguistiques dont je vais parler tout à l'heure, et l'idée d'un Canada uni sous une forme fédérative, et c'est sur cela que je voudrais dire deux mots, en particulier aux délégués québécois. Parce que nous avons, au début de juin, publié une déclaration de principes qui commençait ainsi: «Nous le peuple du Canada»; et tout de suite, ce fut un grand scandale chez un tas de commentateurs, d'intellectuels et de représentant, et même une inquiétude chez beaucoup de gens. Comme si on ne pouvait pas parler du «peuple canadien»! Et quand j'ai dit que les Québécois avaient voté pour cela, on a mis en doute ma bonne foi. Mais quand les Québécois ont refusé une option qui voulait que toutes les lois pour le Québec se fassent par le gouvernement québécois, c'est dire qu'ils ont accepté l'option d'un gouvernement canadien pour l'ensemble des Canadiens, c'est-à-dire pour les gens qui vivent dans ce pays qui s'appelle le Canada. C'est ça, oui ou non, que les Québécois ont voulu, rester dans le Canada?

Or, comment appeller les gens qui vivent dans le Canada? Ce sont des Canadiens, des citoyens, bien sûr. Mais va-t-on nous nier le droit de dire qu'ils forment un ensemble, un tout gouverné par un gouvernement avec un système de lois, et un système de redistribution des richesses à l'intérieur de cet ensemble? Et comment l'appeller, que diable, cet ensemble? Si j'avais dit «La nation canadienne», si nous avions dit ça, bien sûr on aurait dit «Eh! le Québec ou les Canadiens français sont une nation, on ne peut pas parler de la nation canadienne». Alors, nous avons pris le mot «peuple». Et nous avons pris le mot «peuple» dans son sens le plus noble, le plus large, le plus généreux, celui qu'Abraham Lincoln employait quand il parlait du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Je n'ergoterais pas longtemps sur des problèmes de sémantique s'il n'y avait sous ces mots le piège des mots de ceux qui veulent refuser que ceux qui vivent au Canada constituent un ensemble gouvernable qui s'appelle nation, qui s'appelle peuple, qui s'appelle gens du pays, trouvez le mot que vous voulez, mais cette réalité-là, on ne la niera pas. Et trouvez-moi d'autres mots qui signifient ça, et nous les accepterons. (...)

LETTRES AU DEVOIR

■ *À distance de ses passions*

Nous venons de vivre au Québec de chaudes luttes politiques qui ont éclairci la conscience de plusieurs citoyens. C'est probablement là que réside la victoire de tous les camps, autant du OUI, que du NON, ou même de l'annulation.

Une chose cependant m'épate et me fait d'autant admirer la démocratie que nous avons tous bâtie: le Québec, par une simple croix sur un bulletin de vote, aurait pu accéder à sa souveraineté nationale.

Bien peu de pays peuvent en dire autant. La plupart des accessions à l'indépendance politique se font à la suite de pertes de vies humaines et dans la violence la plus pure.

A première vue, on ne voit pas les choses de cette façon. C'est seulement en jettant un coup d'oeil à la scène internationale et en se distancant de ses passions, que l'on peut admirer tous les bienfaits de notre démocratie québécoise.

C'est pourquoi il est à espérer que les Québécois se tournent quelque peu vers le domaine de la politique internationale. Cela peu sembler ardu, certes, les Québécois comme les Canadiens n'ayant jamais subi la guerre et jouissant de peu de leadership dans le monde actuel.

Cependant, il est surprenant de constater jusqu'à quel point certains peuples luttent pour des aspects vitaux et essentiels (repas 3 fois par jour, logis convenable etc.) alors que nous, peuples nantis, se battont pour des revendications qui peuvent sembler, avouons-le, superficielles, pour ces hommes et femmes démunis.

Je ne dis pas qu'il faut cesser de se battre pour faire valoir nos droits, mais il faudrait peut-être mettre davantage en exergue la souffrance des autres communautés internationales pour dépenser plus d'énergie à combattre les fléaux qui les entourent.

A ce niveau, il faut féliciter et encourager M. Bertrand de la Grange pour son magnifique travail d'analyste de la politique étrangère. Ses articles, très intéressants, permettent de se renseigner sur les problèmes des autres nations, premier pas d'une action des pays riches en vue de combattre la dictature, la répression et l'abolition des droits individuels et collectifs de par le monde.

Yvan CLICHE,
étudiant

Saint-Hubert, 23 juin

■ *Quelle sorte d'école nous faut-il?*

Le légitime souci de garder à l'école son caractère confessionnel ne nous interdit pas de nous poser des questions. S'il ne s'agissait, en effet, que d'une étiquette de façade, ou de dissociation avec les autres, y aurait-il lieu de se battre pour son maintien?

Si l'on cherchait à mettre en oeuvre une véritable «éducation de base», c'est-à-dire une sérieuse culture des valeurs humaines, personne ne pourrait s'en plaindre ou s'en exempter, sauf ceux qui voudraient détruire notre société. Les chrétiens applaudiraient de tout coeur, car ils reconnaissent que les valeurs religieuses ne peuvent tenir que sur les bases de vertus humaines et de l'équilibre moral de l'honnête citoyen.

Nous avons malheureusement perdu en grande partie nos libertés, et nous sommes devenus les esclaves d'un gigantesque système matérialiste, qui demande de produire et de produire, et de consommer et de consommer. Les gouvernements y sont imbriqués, et leur premier souci est d'accroître le «produit national», et le ministère de l'Éducation doit orienter vers cette fin le gros de ses colossales ressources, en préparant en priorité des hommes-outils, c'est-à-dire des bras, et un peu de matière grise à l'occasion. Donc beaucoup d'attention et d'effort pour l'instruction (ou dressage) et peu pour l'éducation proprement dite.

L'instruction vise le perfectionnement des ressources ou facultés de notre corps et de notre esprit en vue du plus grand rendement. Et l'éducation tend à fortifier, et à rendre maîtresse en nous, la volonté, pour qu'elle puisse discipliner et diriger vers le bien final qu'on s'est fixé, toutes nos activités, qui seraient vouées, autrement, à l'indépendance et à l'anarchie. Ainsi le problème de la sexualité n'est pas tant d'apprendre à connaître que d'apprendre à se contrôler. Pousser loin ses connaissances et ses aptitudes physiques sans avoir appris à les engager dans des fins honnêtes constituerait un danger public. On n'oserait jamais laisser à de jeunes enfants, ni à des personnes irresponsables ou anormales, l'usage libre d'objets délicats, nocifs ou meurtriers.

En conclusion: 1— Ce sont les parents au foyer qui peuvent établir les plus solides bases d'éducation. Les écoles n'en sont que prolongement et complément en la matière, mais doivent quand même poursuivre avec rigueur ce qui n'aurait pas été accompli plus tôt avec douceur. 2— En pratique le système «scout» a de quoi servir de modèle. 3—Au tableau d'honneur de l'éducation j'écrirais: respect, ce qui résume et engendre tout bon comportement. Respect de soi et des autres, pour le corps et l'esprit. Respect de la vie, de toute vie, et de toutes choses, de la propriété d'autrui ou du public. Rien de vraiment inutile sur terre; tout peut servir pour moi ou pour d'autres... 4— Enfin cette formation morale ne saurait être vraiment assurée et perfectionnée que par la transmission des richesses de l'Évangile. Aussi soyons très exigeants pour le maintien de nos institutions confessionnelles chez nous, où la très grande majorité des citoyens ont juré fidélité aux engagements de leur baptême.

L.P. BÉLANGER c.s.s.r.,

Sainte-Anne-de-Beaupré, 23 juin

■ *La fête, une re-création*

On aura tout vu dans cette ville de Montréal: une fête nationale avec couvre-feu à minuit. Dieu seul sait quels sont les vrais motifs qui ont inspiré cette décision mais quoi qu'il en soit, on ne peut que déplorer une telle affaire.

Comment pouvoir parler de fête en effet, sans briser le rythme d'horaires, sans se départir des obligations attachées aux rôles sociaux et sans laisser libre cours à l'imagination, au plaisir de la danse et de la boustifaille? Le décret de Monsieur le Maire me paraît barbare, c'est à dire peu respectueux de la culture, de cette culture populaire qui, pour s'exprimer, a besoin non pas de grands édifices de béton, mais de rues larges ouvertes, de musique d'ici et de ciel étoilé. Sans excentricité, sans beuverie et surtout limitée dans le temps, une fête n'est pas une fête. Mais je comprends que cela puisse être commode pour un magistrat en mal d'efficacité administrative.

Agathe LAFORTUNE-MARTEL

Montréal, 17 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La Martinique à la dérive

par Gérard Boulad

Écrivain et journaliste ayant vécu au Liban durant de longues années, établi maintenant à Montréal, l'auteur rentre d'un voyage de documentation en Martinique.

S'IL n'y a pas de Cubains en Martinique (où leur intervention était pourtant annoncée par le téléphone arabe) et si les grèves sont peu suivies, il n'empêche que la situation, tant politique qu'économique, n'arbore pas tout à fait les mêmes couleurs que la superbe nature antillaise. Elle est loin d'avoir le rose des roses-porcelaine, le vert des mangues, ou l'éclat de ces incroyables balisiers dépeints par André Breton «triple coeur pantelant au bout d'une lance». Et certes quand on danse la biguine dans la nuit chaude et langoureuse des environs de Fort-de-France, ce n'est pas encore la danse sur un volcan, mais depuis le passage du cyclone David, en septembre dernier, qui a porté un coup fatal à une économie déjà chancelante, la revendication politique s'est faite plus vive et il n'a plus manqué que la goute d'eau maladroite du secrétaire d'État, Français aux départements et territoires d'outre-mer, M. Paul Dijoud, pour que le vase du mécontentement populaire déborde. Venu mettre de l'ordre dans l'agitation qui secoue les Antilles françaises, M. Dijoud avait brandi l'ahurissante menace de l'arme atomique! Même l'heure d'été qu'il prétendit instaurer — comme à la métropole — fut l'occasion d'une petite tempête, et il dut rapporter cette mesure dans la semaine qui suivit son annonce...

De quoi se plaignent, au juste, les Martiniquais (et autres Antillais «français»? On peut s'en faire une idée par le film du mauritanien Med Hondo *West Indies — Les Nègres marrons de la liberté* qui a passé récemment sur nos écrans et qui dépeint, sous une forme lyrique et musicale mais sans complaisance, le nouvel esclavage des Noirs antillais, contraints d'«émigrer» vers la métropole pour y végéter misérablement, tandis que les Français viennent occuper leurs postes aux îles.

C'est ce qu'on a appelé, non sans une certaine exagération, le «génocide par substitution».

S'ajoute à cela tout un passé de colonisation dont les séquelles ne sont pas éteintes (le dernier incident grave eut lieu en 1974: parmi les ouvriers de la banane qui manifestaient, il y eut quatre tués, «victimes de la répression colonialiste», suivant les termes de l'organe du Parti communiste martiniquais). Et tandis que les îles voisines, Dominique, Sainte-Lucie, Grenade, etc., anciennes possessions de la Couronne, accèdent à l'indépendance, Guadeloupe et Martinique, malgré leur niveau de vie bien supérieur, demeurent encore «colonisées», tout en étant officiellement départements français à part entière.

Encore si la situation économique était florissante! En dix ans — de 1965 à 1974 —, la production de la canne à sucre, principale industrie martiniquaise, a passé de quelque 70,000 tonnes à 16,000 tonnes, et on ne compte plus que deux sucreries dans toute l'île. Pour la première fois dans l'économie martiniquaise, le taux de couverture de la balance commerciale est tombé au-dessous de 20%. Dans un système de quasi-monoculture, il suffit que ces ressources flanchent pour que le marasme soit général (en dehors du secteur touristique qui semble se porter fort bien, grâce surtout aux Américains et aux Canadiens, merci!).

Que fait la France dans une telle conjoncture? Ne parlons pas ici du passé qui, en dépit (et parfois à cause) du caractère colonial de son action, a quand même doté les Antilles d'une infrastructure socio-économique appréciable, sans parler de la santé et de l'enseignement. Mais il a fallu la crise actuelle pour que le gouvernement décide d'étendre aux départements d'outre-mer l'indemnisation-chômage. En même temps, on décide de supprimer la prime de vie chère (40% du salaire) accordée à tous les fonctionnaires. Tollé général! ... La mesure est finalement rapportée. Là-dessus, Paul Dijoud s'en vient et prône la diversification de la production agricole en accordant des subventions aux «békés» (descendants des premiers colons installés en Martinique). Sous ce prétexte, on laisse tomber la banane au profit de cultures demandant moins de main-d'oeuvre, ce qui entraîne une aggravation du chômage. Des 190 millions de francs versés en subventions aux békés (plus de 50 millions de dollars), une bonne partie est replacée par eux dans des supermarchés et monoprix. En fait, la hausse des salaires n'encourage pas l'investissement, même avec promesse de dégrèvements fiscaux, et l'agriculture disparaît au profit de l'immobilier. D'ailleurs, en raison de la situation politique incertaine, les békés préfèrent investir en dehors de la Martinique et l'on aboutit, entre autres, à ce résultat ahurissant: les autres îles préfèrent importer des ananas d'Afrique plutôt que de les faire venir de la Guadeloupe toute proche, parce qu'elles sont trop chères... Pendant ce temps, le Conseil général de la Martinique alloue 20 millions de francs à l'aménagement d'un superbe terrain de golf — le golf de l'Espérance, situé entre les hôtels du bord de mer et le domaine de la Pagerie, où naquit «l'impératrice» Joséphine de Beauharnais — destiné à quelques riches vacanciers d'Europe ou des Amériques...

Cette politique, que l'on peut qualifier d'assez erratique, surtout quand on y ajoute le renfort de 250 gardes mobiles expédiés tout exprès de la métropole, n'est pas seulement nuisibles au climat social, elle vient aussi alimenter les braises d'un racisme à rebours qui couve toujours sous les cendres du colonialisme.

De toutes manières, les dés sont jetés et il semble bien que le statut politique des Antilles françaises ne va pas tarder à changer. On connaît la position d'Aimé Césaire, l'un des plus grands poètes vivants de la francophonie qui est aussi député-maire de Fort-de-France: contre la départementalisation et pour l'autonomie comme étape sur la voie de l'indépendance (on a encore trop besoin de la technologie française, entre autres). La majorité des leaders des partis politiques martiniquais, qui sont pratiquement structurés sur le même modèle qu'en France, adoptent et prônent des opinions à peu près semblables, allant parfois jusqu'à l'extrémisme du maire de Rivière-Pilote, le fameux Marie-Jeanne qui, lui, est adepte de la «politique du pire» et prononce des discours incendiaires contre «l'occupant» français...une sorte de Paul Dijoud à rebours.

Mais l'avenir économique est assez sombre, et rend incertain le saut dans l'inconnu. C'est ce qui explique «l'autonomisme» de Césaire qui compte bien encore sur l'aide de la France pendant quelque temps. En Martinique, presque tout est importé de la métropole, et les prix y sont rendus bien plus chers que partout ailleurs dans les Caraïbes. Une fois l'autonomie acquise, quelle voie politique devra-t-on suivre et sur quel type d'économie se basera-t-on? L'exemple des voisins fraîchement indépendants n'est pas très rassurant. On sait que la misère se supporte mieux au soleil, mais tout de même...Alors à qui se vendra-t-on, au dollar ou au rouble? Récemment élu conseiller général du quatrième canton de Fort-de-France, Claude Lise, qu'on appelle déjà le «dauphin» de Césaire, envisage un programme en quatre points ayant pour objectif l'instauration d'une société autogestionnaire de type socialisant. Il me paraît toutefois douteux que la Martinique se suffise à elle-même et il serait peut-être temps de concevoir une sorte d'association économique des Antilles sur le modèle du Marché commun (malgré tous les problèmes que ce dernier connaît). Il existe déjà un organisme de ce genre et c'est le CARICOM. Mais il ne groupe que quelques ex-possessions britanniques (Trinidad, Barbade, Sainte-Lucie) à l'exclusion de celles qui ont suivi la voie socialiste (comme la Grenade de Maurice Bishop). Peut-on espérer quand même que l'union économique antillaise se fera quelque jour et que la Martinique comme la Guadeloupe y conserveront leur niveau de vie à peu près unique dans les Caribes?

De tout ceci, bien entendu, la plupart des Canadiens qui vont en vacances dans les Antilles françaises n'ont cure. Le grand défaut des clubs touristiques dans lesquels ils se regroupe est de les rendre sensibilises au contexte qui les entoure. Certes, ils profitent à plein du soleil, de la mer et de toutes ces «anses» merveilleuses bordées de cocotiers où l'on se prélasse voluptueusement, en savourant un «planteur» bien dosé ou le délectable «punch coco». Mais lorsqu'ils assitent au spectacle donné par les Ballets folkloriques martiniquais, lorsqu'ils écoutent le touchant et nostalgique *Adieu foulards, adieu madras!*, ils ne se doutent pas qu'ils sont les témoins d'une culture qui va peut-être s'éteindre (il ne reste déjà plus qu'une seule boîte de nuit, «Le Manoir», pour présenter un véritable orchestre créole qui joue des mazurkas, des valses créoles et des biguines pour un public dansant qui n'est plus très jeune; toutes les autres sont envahies par le disco).

Il convient donc d'encourager au maximum la politique soutenu par notre Association technique du tourisme qui préconise ardemment le tourisme culturel et incite les Canadiens à découvrir par eux-mêmes la véritable vie antillaise — sous tous ses aspects. La meilleure façon de s'y prendre est encore de procéder à un échange de maisons pendant la durée des vacances (et nombre d'Antillais aimeraient goûter aux plaisirs du ski et aux joies de l'hiver canadien).

La veille de mon retour, mes hôtes m'emmenèrent souper dans un pittoresque restaurant de la montagne martiniquaise. Sur la route, nous passâmes devant une grande maison, sorte de manoir entouré d'un grand terrain à l'abandon et fermé par une impressionnante grille de fer. Une seule lumière brillait à l'une des fenêtres, et le tout était assez sinistre. «Ah, me dit-on, c'est la fameuse maison hantée... La lumière s'éteint toujours vers minuit.» Quant nous repassâmes par là, au retour, vers une heure du matin, tout était obscur, effectivement. En manière de plaisanterie, je proposai à mes amis: «Si nous allions la visiter, cette maison?... C'est sûrement là que se retrouvent les Cubains-fantômes!"

La Loi 92 a-t-elle restreint les libertés d'expression et d'association?

par un groupe d'avocats

Un groupe d'avocats et de juristes, vivement préoccupés par la Loi sur la consultation populaire (Loi 92), a créé au printemps un comité de surveillance parce qu'il craignait que certaines dispositions ne tendent à restreindre indûment les libertés d'expression et d'association en période référendaire. Ce comité s'est réuni régulièrement et vient de préparer un court bilan qui, selon les auteurs, montre que la Loi 92 a «indirectement amené et causé des comportements répressifs et discriminatoires». Voici le texte de ce bilan.

NOUS croyons intéressant et important de dresser ce premier bilan de la campagne référendaire vu sous l'angle de l'application de la Loi 92 (Loi sur la consultation populaire) et du respect des droits démocratiques. Intéressant car cette loi, critiquée par beaucoup, était mise à l'épreuve pour la première fois; important car on pourrait la voir remise à l'épreuve à l'occasion d'un autre référendum.

Revenons un peu en arrière. Le PQ s'est retrouvé au pouvoir en 1976 avec, entre autres, deux promesses à réaliser: l'assainissement des caisses électorales dites occultes et la tenue d'un référendum. Il adopta la Loi sur le financement des partis politiques qui instaura un contrôle serré sur les contributions et déboursés versés par ou aux partis politiques enregistrés, le tout sous la responsabilité d'un nouveau commis de l'État: le directeur du financement des partis politiques. On remplaça les subventions des compagnies par de généreuses subventions de l'État et «l'étatisation» des campagnes de financement dites populaires.

Le ministre d'État à la réforme parlementaire, disant s'inspirer de l'exemple de la Grande-Bretagne, proposa ensuite l'idée des comités- parapluies lors de la tenue d'un référendum. Y associant la règlementation très stricte du financement des partis politiques, cela allait donner le projet de Loi 92. En réalité, Me Burns fut probablement plus inspiré par le climat pluvieux que par la législation existant en Angleterre: car là-bas n'y était pas l'obligation de faire partie d'un comité-parapluie pour faire campagne.

Les dangers pour les libertés d'expression et d'association étaient tellement évidents qu'un organisme de l'État québécois, soit la Commission des droits de la personne, présenta à deux reprises des mémoires aux parlementaires pour leur faire part de son émoi et de ses inquiétudes face à ce projet. Ces mémoires pourtant ne remettaient pas en cause la mécanique fondamentale de cette Loi, mais cherchaient plutôt à en limiter les dégâts.

Alliant la mystique de la nation à la morale du «c'est-pour-la-bonne-cause», les ministres responsables, MM. Burns et Bédard, restèrent intransigeants sur le fond mais tentèrent de donner une apparence plus démocratique au projet de loi. Ils disaient que c'était pour éviter que le fédéral n'intervienne dans le débat, «que ça reste entre nous, entre Québécois», tout en faisant des clins d'oeil aux syndicats comme quoi jamais on ne les «achallerait» avec ça. Ce marchandage était-il vraiment honnête? N'existe-t-il pas à l'intérieur du cabinet Lévesque une sommité en droit constitutionnel qui aurait pu signaler à ses collègues qu'il était illusoire car inconstitutionnel de tenter de baillonner complètement le gouvernement fédéral? Au nom de la démocratie on la restreignait: vieille rengaine. En réalité, au nom de la nation on voulait faire taire les autres dimensions politiques qui auraient pu s'exprimer.

Pour les apparences, ils élargirent un peu la section des dépenses non-réglementées en autorisant la tenue de réunions à moins de $300.00 et ils introduisirent le statut de comité affilié aux comités nationaux et ajoutèrent un article sur le droit du public à l'information.

Plusieurs questions furent posées lors des commissions parlementaires aux parrains de la Loi concernant les groupes ou partis politiques qui prôneraient une autre option que celles incluses dans la question. M. Bédard s'est toujours abstenu de répondre. Le 16 juin 1978 (Journal des Débats, p.B-5535), il eut même l'audace de déclarer:

«... surtout qu'on doit tenir pour acquis que dans le cas de cette loi-là, il n'y a pas de sanction pénale qui est attachée à celle loi-là,...» Il avait omis de lire l'article 120 de la version spéciale de la Loi sur le financement des partis politiques qui prévoit une amende de cent à cinq cents dollars et un emprisonnement n'excédant pas six mois!

On peut constater aujourd'hui que la monopolisation du débat et de l'argent des citoyens par les organisateurs des deux options officielles n'a pas servi la liberté d'expression et d'association. En effet, au niveau des libertés fondamentales, la «garantie» du respect du droit d'association avancée par la Commission des droits de la personne par le mécanisme des groupes affiliés fut rejetée par ceux à qui il devait s'adresser: syndicats, SNQ (Société nationale des Québécois), groupes féministes, oui-critique, non-critique, aucun ne voulut s'affilier à l'un des comités-parapluies.

Mais s'ils n'ont pas profité du statut de groupe affilié, ils ont pratiqué l'autocensure et évité de diffuser massivement leur point de vue, à cause de la Loi. Par exemple, la position du oui-critique de la CSN n'a jamais été explicitée et diffusée largement. Il faut dire que la tournée de Me Boucher, directeur-général du financement des partis politiques, a sûrement favorisé cela avec ses allusions à la «loi qui a des dents, même si on ne voit pas tout le dentier» (La Presse, 27-02-80). D'ailleurs il faut rappeler que, pour renforcer le dentier, le gouvernement a fait voter le 10 avril le projet de Loi 100 dont l'article 19 visait justement à ce que les sanctions citées plus haut s'appliquent sans difficulté d'interprétation de la Loi. On peut souligner également que, par le projet de Loi no 99, déposé le 15 avril 1980, le directeur général du financement cherche à préciser son autorité sur l'application de toute la Loi du financement. Tout cela parce que la Loi sur la consultation populaire, avec ses références à la Loi électorale et à la Loi sur le financement des partis politiques, est une mécanique compliquée et d'une rédaction juridique posant plusieurs difficultés d'interprétation.

Pendant ce temps, ceux qui avaient les moyens de défier ou de contourner la Loi l'ont fait: le gouvernement fédéral,bien sûr, la première cible de la Loi et qui a réussi à s'en tirer, les grandes corporations tel Seagram avec la publicité à saveur canadienne et aussi des trucs inédits de publicité: publicité sur la personne et sur le livre (René Lévesque et Léon Dion).

Nous n'avons pas encore eu connaissance de poursuites pénales intentées en vertu de la Loi 92. Ceci dit, il faut souligner qu'il peut en être porté jusqu'en mai 1981, car la prescription est d'un an en vertu de cette Loi. Donc, attendons...

Ce dont nous avons eu connaissance cependant,c'est que le journal Le Soleil de Québec a refusé la publication d'une publicité pour un colloque auquel étaient invités les tenants de toutes les tendances, sous le prétexte qu'une des tendances annoncées était celle de l'annulation. Et que cela aurait été illégal! Ce que nous savons également c'est que les militants d'un groupe politique dit d'extrême-gauche de Rimouski ont été arrêtés parce qu'ils diffusaient leur point de vue dans un centre d'achats. Pendant ce temps la Télévision nous montrait la compétition et les batailles rangées organisées par les Comités du Oui et du Non dans des centres d'achats. Des militants du Comité d'annulation de Ville-Marie, comté Témiscamingue, ont vu leurs logements perquisitionnés par la SQ à cause d'une inscription sur une école d'un village voisin. Dans ce même comté, les poteaux de téléphone étaient placardés d'affiches du Oui et du Non, ce qui, techniquement, constitue un méfait au sens du Code Criminel. Pourtant il n'y a pas eu de perquisitions de la SQ aux locaux de ces comités. Ce ne sont que deux exemples parmi plusieurs à notre connaissance. On pourrait parler d'événements à Saint-Hyacinthe, à Valleyfield.

En résumé, nous concluons à l'échec en grande partie de cette Loi au niveau des libertés fondamentales. Les mesures préconisées à ce niveau par la Commission des droits de la personne lors de l'adoption de la Loi ont été refusées par la population. Le PQ n'a pas réussi à endiguer sa principale cible, le gouvernement fédéral. (Le pouvait-il légalement?) Les seuls à être affectés et à être limités dans leurs actions furent les différents groupes de pression ou groupes populaires qui n'ont pu exprimer massivement leur point de vue. De plus, l'interdit frappant tous ceux qui prônent des options politiques en dehors de celles des comités nationaux a servi de prétexte aux policiers pour identifier et tracasser plusieurs individus et groupes dont les points de vue étaient ignorés par la Loi. La Loi 92 prétendait offrir un cadre démocratique au débat sur l'exercice du droit à l'autodétermination, cadre qui, après expérience, s'est avéré être un carcan limitant l'expression large de tous les points de vue sur cette question.

Ont signé: Jacques BEAUCHEMIN, avocat, Alain BEAUVAIS, avocat, Murielle BELISLE, avocate; André BOUCHARD, juriste; Michel BOYER, avocat; Roland COUSINEAU, avocat; Léopold GUIDON, juriste; Salvatore IERFINO, juriste; Elaine ROY, avocate; Nicole VALLIERES, juriste.

Les élections scolaires: échec de qui et de quoi?

par Jacques Cousineau, s.j.

Jésuite, l'auteur a longtemps professé au niveau universitaire, collégial et secondaire de l'enseignement; il a été au milieu des années 60 vice-président du Comité de planification de la CECM.

LES élections scolaires du 9 juin ont provoqué un déluge de commentaires, plutôt défavorables, de la part des journalistes. On a même parlé d'échec, mais c'est un échec de qui et de quoi?

L'on semble oublier que la procédure d'élire les commissaires d'écoles de Montréal date que de 1973 et que la dernière élection n'y est que la troisième. Si les journalistes voulaient bien relire ce que leurs confrères des années 40 ont écrit, ils s'exprimeraient moins en l'air, selon l'émotion du moment. La situation montréalaise est compliquée et en elle-même et du fait de son histoire et de l'évolution des situations et institutions.

De plus, il faudrait tenir compte du fait, comme on l'a signalé, que la votation du 9 juin était la troisième cette année, et surtout qu'elle venait après le référendum, qu'une publicité effrénée a présenté comme un événement capital dans l'histoire du peuple, comme une occasion inusitée depuis toujours, mettons 300 ans pour être modeste.

Surtout, certains tiennent à ne pas se rappeler que le gouvernement actuel a enlevé pratiquement tout pouvoir de taxation aux commissions scolaires, réduites à faire uniquement de l'administration. Et quelle administration? Une administration sans autonomie réelle, puisque la C.E.C.M. (Commission des Écoles catholiques de Montréal) peut être mise en tutelle pour ne pas s'acquitter de ses fonctions, comme le veut le nouveau «Dieu le Père qui est à Québec». Le peuple de Montréal demeure très avisé, malgré sa fatigue électorale: pour obtenir une meilleure participation, il faudra qu'on revalorise à ses yeux le rôle du commissaire d'école et qu'on ne le réduise pas à celui de simple exécutant ou d'applicateur pur et simple.

Mais il y a beaucoup plus dans ce phénomène d'absentéisme électoral déplorable en soi. En 1976, lors de la dernière élection scolaire, il y avait en lice toute une équipe de contestataires de l'autorité en place et de ses politiques; cette équipe était soutenue par les organisateurs du parti que venait de prendre le pouvoir à Québec. Cette équipe avait un programme défini et une plateforme électorale très nette. Tous le candidats de l'équipe ont été battus, sans aucune exception. En 1980, aucune équipe de contestataires ne s'est présentée et il n'y avait chez eux aucun programme précis; l'on contestait des personnes ôte-toi que je me mette avec les moyens du bord, pas toujours limpides. Il n'y avait donc pas d'enjeu ouvert, à proprement parler, d'autant qu'un jugement de la Cour supérieure venait de mettre fin à une controverse qui avait alimenté les journaux, pour des raisons surtout idéologiques, et agité les esprits dans un quartier assez cosmopolite de Montréal. L'on s'attendait à ce que dans ce quartier, toujours selon des journalistes et une certaine intelligentsia fort cléricale d'ailleurs, la contestation s'exprimât enfin par un vote secret et démocratique. Or, précisément, dans ce district électoral scolaire de Notre-Dame-des-Neiges, le candidat qui favorisait le soi-disant pluralisme à cette école primaire fut battu par la candidate qui avait fait campagne contre la déconfessionnalisation. Si bien qu'il faut dire que le peuple a confirmé la décision du tribunal.

Mais qui osera blâmer le peuple de ne pas attacher d'importance à une élection où il n'y a aucun débat ouvert sur des principes et où il s'agit de réélire des personnes dont on est satisfait (près de la moitié des candidats sur l'île de Montréal ont été élus ou réélus par acclamation)?

Mais la propagande par reportage faite par certains journalistes tendait à faire croire à un débat et à un antagonisme. N'a-t-on pas entendu à la télévision de Radio-Canada une jeune journaliste d'un quotidien réputé affirmer avec assurance que «le clergé dans son ensemble ne partageait l'opinion de Mgr Grégoire», archevêque de Montréal, sur l'école catholique? Pour la démentir, une sollication rapide a amené plus de 200 prêtres de Montréal à se solidariser avec l'attitude épiscopale; en fait, y a-t-il plus qu'un curé qui doit décidément opposé aux directives de son évêque? Si oui, cela ne saurait constituer «l'ensemble du clergé».

Le fond du problème, c'est que plusieurs personnes qui se pensent éclairées et progressistes (les unes pratiquent, les autres non, certaines sont même athées) répètent que le système scolaire au Québec est démodé et que le Québec devrait devenir une province comme les autres ou comme les États d'outre frontières. Ces personnes s'expriment comme on le faisait avant Vatican II et n'ont rien appris. Elles ne voudraient pas que l'Église domine le système scolaire, mais pour elles, l'Église c'est la hiérarchie et peut-être le clergé (y incluant à tort les communautés religieuses); pour elles, l'Eglise peuple de Dieu est une notion inconnue. Pourtant, en 1973, en 1977 et en 1980, c'est le peuple de Dieu que sont les chrétiens de Montréal groupés en Eglise qui a voté. Si le peuple veut des écoles catholiques publiques, de quel droit et en vertu de quel principe va-t-on les lui refuser? Les catholiques d'ici savent très bien qu'aucun enfant dans les écoles publiques n'a été forcé d'apprendre la catéchèse ni de recevoir un service pastoral refusé par ses parents, mais ils tiennent à ce que le «projet éducatif chrétien» voulu par la très grande majorité soit mis en oeuvre

Suite à la page 14

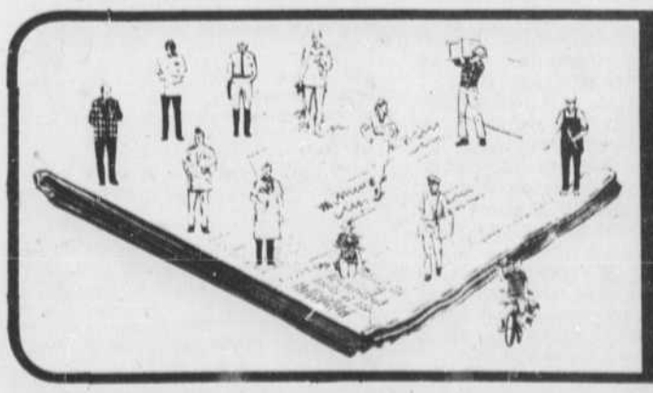

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
Renseignements
Service du tirage
844-3361

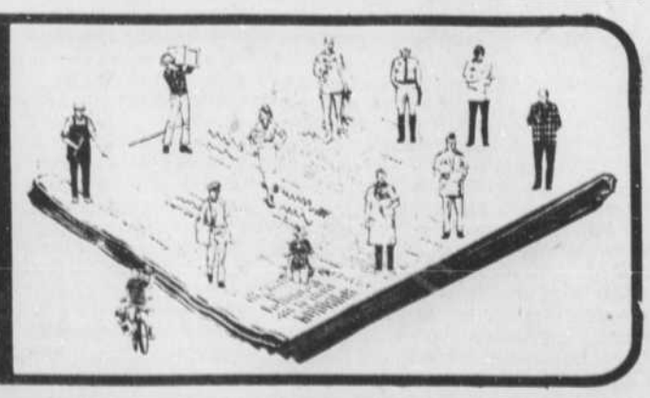

Le Parti libéral du Québec mobilise

Des élections pour «mettre fin à l'imposture»

par Rodolphe Morissette

SAINT-HYACINTHE — Réuni en conseil général ce week-end dans la région maskoutaine, le Parti libéral du Québec et son chef, M. Claude Ryan, ont sommé hier le gouvernement Lévesque de tenir des élections générales dans les plus brefs délais «pour mettre fin à l'imposture politique». En même temps, la formation libérale s'est donnée un intense programme d'été, essentiellement préélectoral.

Le conseil général, qui réunissait quelque 225 personnes, a mis la dernière main à la position constitutionnelle du parti contenue dans le document intitulé «Une nouvelle fédération canadienne» (ou «livre beige»). Il a annoncé les grandes lignes du programme dont on présentera un projet avancé au prochain conseil général, probablement à la mi-septembre. Enfin, et surtout, il a lancé le travail de préparation à l'élection générale, que les libéraux attendent pour le mois de novembre. Les dirigeants du parti ont profité des assises de Saint-Hyacinthe pour mobiliser leurs troupes en vue de cet événement.

Le chef du parti a engagé d'abord les militants à augmenter le membership de la formation, qui était, au 31 mars dernier, à 206,000 membres, dont quelque 176,000 francophones. A compter du 18 août, le parti procède à sa campagne de financement, dont l'objectif est de $2.5 millions et le thème publicitaire, «Je donne le grand coup». L'opération sera compliquée du fait qu'elle se fera suivant les nouvelles délimitations des (122) circonscriptions électorales. Du montant visé, la moitié ira à l'administration courante du parti, $525,500 seront partagés entre les associations de comté, $425,000 serviront de fonds d'élection et une tranche de $250,000 financera la campagne.

Au début de l'exercice financier qui se terminera le 31 décembre, le parti avait en réserve $4.5 millions, dont une tranche de $1.3 million issue de la campagne de financement de l'automne dernier. De cette réserve, $1.4 million fut viré au fonds d'exploitation, la campagne préréférendaire en a absorbé $475,000, ce qui a laissé environ $1.06 million comme fonds référendaire. Ce dernier montant fut doublé par l'apport du gouvernement du Québec et la campagne référendaire a finalement coûté au PLQ $1.9 million. Il lui resterait donc en caisse, au 31 décembre, $1.5 million pour toutes activités politiques futures, dont une campagne électorale, capitale pour la formation. D'où l'impératif de la nouvelle campagne de financement, lancée en plein coeur de l'été.

Toujours en fonction d'une élection attendue au tournant de novembre, les associations de comté devront se restructurer totalement suivant les nouvelles frontières de comté. Il faut également préparer le recensement général, qui aura lieu du 2 au 5 septembre cette année, comme en a décidé le gouvernement. Enfin, question capitale, le parti doit recruter ses candidats durant l'été, opération qui est bien engagée.

A ce sujet, le chef du parti a tenu à apporter diverses précisions. D'abord, il a averti que les comtés n'étaient pas «la propriété jalouse des associations locales», pas plus que le Québec, celle de la direction du parti. Il a mis en garde les militants contre la tendance à choisir des candidats pour les récompenser (d'avoir présidé une association locale, le comité locale du NON au printemps, etc.).

M. Ryan a rappelé sa promesse d'avoir des femmes comme candidats, non point des «candidates-bidons», pour la forme seulement, mais d'excellents sujets. Même rappel pour ce qui est de candidats représentant les groupes ethniques: «un ou deux députés issus des groupes ethniques, ce n'est pas suffisant pour la région de Montréal, qui comprend quelque 500,000 personnes appartenant à ces communautés. Nous leur ferons de la place, si ça ne se fait pas. Nous ne voulons pas empêcher les gens d'agir, mais nous refusons aussi de nous laisser dépasser par la médiocrité», a-t-il précisé, pour signifier que là aussi, il visait «la crème».

Les candidatures, réelle de M. Jérôme Choquette, et hypothétique de M. Robert Bourassa, ont fait l'objet de vives discussions durant le week-end. Le président du parti, M. Larry Wilson, a ouvert officiellement les assises samedi en prononçant un discours à l'emporte-pièce, qui a surpris tout le monde et qui expliquait pourquoi il s'oppose au retour, maintenant, de MM. Choquette et Bourassa comme candidats libéraux.

De M. Choquette, il a dit que sa candidature était «non seulement inopportune, mais carrément inacceptable», car l'ancien ministre libéral de la Justice a démissionné du parti, afin de créer sa propre formation politique, ce qu'il n'a pas fait sans combattre le PLQ au cours de la campagne électorale de 1976. M. Wilson reproche à M. Choquette de n'avoir pas participé aux activités politiques depuis son retour au bercail libéral, début 1978.

Quant à l'ancien premier ministre libéral, M. Wilson juge que le moment de son retour en politique active n'est pas opportun «cette année». M. Bourassa «ne cadrerait pas», a-t-il dit, avec l'esprit de renouveau que le parti a voulu se donner depuis l'échec de 1976.

L'administration Bourassa avait amené, a précisé M. Wilson, des militants libéraux à voter contre leur parti en 1976. Il ne faudrait point que la chose se répète cette année, alors que le parti a besoin de toutes ses cartes pour tenter de reprendre le pouvoir. Avec M. Bourassa, le parti, dit-il, se retrouverait de nouveau sur la défensive, obligé de justifier les gestes de l'ancien gouvernement, tandis qu'avec M. Ryan, «nous avons pu passer à l'offensive sans avoir à justifier, à tort ou à raison, nos positions antérieures».

M. Wilson croit même voir dans l'idée du retour de M. Bourassa «un piège» que tendent au parti «certains éditorialistes et commentateurs de la presse parlée et écrite, reconnus pour leur allégeance péquiste», se faisant hypocritement les défenseurs de M. Bourassa en espérant que son retour leur permette de reprendre leurs accusations d'antan au sujet de son régime.

De nombreux militants ont été offusqués de ces remarques du président et certains en ont référé au chef du parti. M. Ryan a répondu qu'il avait rencontré M. Bourassa le soir du 23 juin à ce sujet et que, depuis lors, il pesait le pour et le contre de la candidature éventuelle de son prédécesseur. «Je continue de réfléchir», a-t-il conclu, non sans préciser que les opinions exprimées par M. Wilson étaient «des interprétations personnelles» du président de la formation. Beaucoup s'en sont étonnés, du reste, puisque M. Wilson traitait de la question précisément dans le discours d'ouverture officiel du président.

Quant à M. Jérôme Choquette, qui, guère plus que M. Bourassa n'était pas à Saint- Hyacinthe, il s'est demandé hier soir «quel jeu joue M. Wilson». Favorise-t-il sa propre candidature ou celle d'un autre, a-t-il demandé au cours d'une entrevue qu'il accordait au DEVOIR. Précisons que M. Wilson a déclaré solennellement samedi qu'il ne sera pas candidat aux élections. M. Choquette, qui brigue les suffrages à l'assemblée d'investiture libérale de septembre dans son ancien comté d'Outremont, juge inacceptable que M. Wilson profite de son poste de président pour faire pareilles déclarations. L'ancien ministre a ajouté qu'il avait milité 30 ans au sein du Parti libéral et que ses états de services sont bien plus éloquents que ceux de M. Wilson, «un néophyte, qui n'a pas le droit de me juger», a-t-il dit. M. Choquette note qu'il a rencontré M. Ryan à deux reprises — «il ne s'agissait cependant pas de rencontres formelles» — et que le chef libéral ne l'a guère découragé d'être candidat. Sollicité, dit-il, par de vieux militants d'Outremont, il s'en remettra au jugement de l'association locale en septembre. «Ironie, c'est moi qui a vendu à M. Wilson sa première carte de membre du parti», conclut-il.

Autre sujet de préoccupation des libéraux à Saint-Hyacinthe: quelle attitude aura le parti pour l'Union nationale, dont la présence avait contribué à faire passer une trentaine de candidats péquistes en 1976? M. Ryan a dit samedi qu'il avait eu deux rencontres avec des dirigeants de l'UN depuis le référendum et que toutes les hypothèses avaient été examinées, sans qu'aucune conclusion ne soit encore tirée.

M. Ryan a cependant précisé en fin de journée hier que son parti se prépare à mener ses propres luttes dans tous les comtés du Québec. Il a ajouté qu'il restait ouvert à une collaboration avec les autres forces en présence (y compris avec les démocrates-créditistes), «mais dans les endroits précis et dans des cas déterminés seulement». Enfin, aucune entente de ce genre, si elle devait avoir lieu dans un comté donné, ne se ferait dans le dos des associations locales, a-t-il ajouté.

Prévoyant le cas de transfuges de l'UN ou d'autres formations, un président d'association locale a demandé au chef du parti qu'on exempte ces candidats — de même que ceux qui ont été élus à une élection partielle, de la «convention», maintenant obligatoire pour tous les candidats. M. Ryan a refusé cette double demande, car, dit-il, il ne voit pas pourquoi il faudrait favoriser ainsi les transfuges éventuels, alors que les députés libéraux actuels ne disposeront pas de pareils privilèges.

La plupart des assemblées d'investiture auront lieu au cours du mois de septembre, tandis qu'elles se tiendront le mois prochain dans les trois comtés vacants de l'Estrie.

Le parti, enfin, a lancé samedi la réflexion sur le programme politique qu'il fera adopter par un nouveau conseil général à la mi-septembre. Le nouveau président de la commission politique du parti, M. Yvan Allaire, en a esquissé la problématique samedi et les présidents des sous-commissions (économique, sociale, culturelle, de l'éducation, de l'administration gouvernementale, etc.) ont identifié les principaux lieux de réflexion du parti à cet égard.

Essentiellement, il s'agit de réduire la tendance de l'État à intervenir dans la vie des gens et à imposer une bureaucratie de plus en plus lourde dans tous les domaines; de procéder à la décentralisation réelle dans mains domaines, comme la vie municipale, l'éducation, l'aménagement et l'environnement; d'élaborer un programme qui se distingue nettement de celui du Parti québécois, notamment par son souci de «protéger les droits et libertés individuelles».

Les propositions pour le nouveau programme politique devront parvenir à la direction à la mi-août et quelques semaines plus tard, pour ce qui est des «programmes locaux», particuliers à chaque comté.

Notons pour finir que le chef libéral n'a guère apprécié que LE DEVOIR dise, samedi, que la direction du parti était «un peu en proie à la morosité» ces derniers temps, notamment en raison des «clans» qui commencent à se manifester dans le parti autour des candidatures libérales. Ce sont là, a-t-il dit, «des commentaires qui émanent de journalistes en mal de réconfort artificiel, de spécialistes de l'approximation».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les désespérés

pose devant nous un récipient en bois rempli à moitié de sorgho. «C'est la ration d'une semaine pour une personne: 350 gr», explique notre nouvel interprète. Fait qui sera contesté plus tard par le responsable local du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), ainsi que par le médecin australien qui s'occupe des camps de Tawawa et Um Gulja: la ration est de 1,500 gr, affirment-ils. Qui croire? Peu importe d'ailleurs, car un fait incontestable demeure: les réfugiés trouvent cette ration, quel qu'en soit le poids, «insuffisante» et ce qu'ils ne parvenaient à exprimer par des mots, ils nous l'indiquaient par des gestes assez explicites.

Une scène presque identique se répétera une heure plus tard à Um Gulja, au point de nous forcer à un départ précipité au milieu d'une foule devenue houleuse. Deux incidents mineurs mais révélateurs de la tension qu'engendre sur le terrain la nouvelle campagne. Là, les intérêts généraux de la nation ne coïncident pas toujours avec les espoirs et ambitions fort divers des individus.

Il est évident que les camps de réfugiés ruraux posent au gouvernement soudanais et au HCR des problèmes infiniment moins complexes que les réfugiés urbains. Tout peut y être centralisé et mesuré: nourriture, infrastructures sanitaires et scolaires, habitations. Cette population est de plus habituée à des conditions de vie plus frustres et aux travaux pénibles. Ce qui n'est pas le cas de nombreux réfugiés urbains qui ne veulent pas aller à la campagne. Le gouvernement soudanais en est conscient et autorise certaines catégories de réfugiés à rester en ville: étudiants, employés, travailleurs spécialisés et personnes en transit vers d'autres pays. Les autres devront prendre leur mal en patience, dans l'attente de la mise en route d'un immense projet de développement que Khartoum a soumis aux organismes internationaux compétents.

Le dossier soudanais parle pour lui-même: déjà des efforts démesurés pour les finances du pays ont été entrepris et même complétés avec succès dans certains cas. Avec l'assistance principalement du HCR qui consacrera en 1980 $9 millions au Soudan, un cinquième des réfugiés (près de 100,000) ont déjà été pris en charge de manière originale: des terres, certes en quantité encore insuffisante, leur ont été données par le gouvernement, afin qu'ils puissent rapidement se suffire à eux-mêmes et ne plus constituer un fardeau pour la collectivité soudanaise.

Le projet pilote de Qala-en-Nahal regroupe ainsi 20,000 personnes dans six villages ruraux. Chaque famille y produit le millet dont elle a besoin dans son propre champ; l'eau est amenée, à l'aide de canalisations, d'une rivière voisine. Chaque village possède un dispensaire et au moins une école primaire et les services publics s'y développent régulièrement.

Un modèle certes encore isolé, mais que les autorités souhaitent reproduire ailleurs pour l'ensemble des réfugiés. Avec des variantes bien sûr de façon à satisfaire les besoins des diverses régions et d'une main-d'oeuvre composite. Ainsi, les établissements semi-urbains, comme Tawawa, combineront des emplois ruraux saisonniers, principalement durant la saison des récoltes, avec d'autres services en ville (cours de formation professionnelle principalement).

Au cours des deux prochaines années, le gouvernement soudanais espère ainsi pouvoir réinstaller dans les campagnes 200,000 autres réfugiés. Pour cela, trente nouvelles zones rurales seraient créées, auxquelles s'adjoindraient des infrastructures, des centres d'élevage, de pêche et de production de sel. Parallèlement, près de 1,500 élèves pourraient poursuivre leurs études au niveau secondaire avec l'aide du HRC.

Mais la réalisation d'un aussi ambitieux programme, d'un coût estimé à $50 millions, dépasse de toute évidence les faibles moyens du Soudan et appelle une assistance concertée au niveau international.

Aussi, le vice-président soudanais, M. Abel Alier, a fait de 1980 «l'année du réfugié au Soudan» et lancé une campagne mondiale d'appel de fonds en faveur des réfugiés. Une conférence internationale s'est tenue sur ce thème à Khartoum à la fin juin et certaines délégations occidentales y ont déjà annoncé leurs contributions.

Mais ce ne sont là que broutilles en regard de l'ampleur des échéances futures que le commissaire délégué du HCR, M. Dale de Haan a évoquées en termes très directs lors de son intervention: amélioration du transport et des communications, irrigation et eau potable, santé et conditions sanitaires, éducation, autant de problèmes qui affectent la vie des réfugiés mais qui tiennent surtout de l'état de développement du pays.

C'est pourquoi, note M. de Haan, «il est temps de reconnaître par nos actes que l'aide humanitaire aux réfugiés dans certains pays du tiers monde est indissolublement liée à leur développement socio-économique. Cela signifie que si nous voulons qu'une telle assistance ait un sens, si nous voulons redonner aux réfugiés leur légitime statut d'êtres humains, alors nous devons ensemble mettre sur pied des programmes d'action beaucoup plus large et concertée.»

Avec l'aide appropriée, le réfugié cesse de n'être qu'un consommateur et devient aussi un producteur. Le Soudan peut être le banc d'essai d'une telle révolution. Mais pas seul!

FIN

◆ Claude Ryan

M. Ryan a averti le gouvernement fédéral — et tous ceux qui sont impliqués dans le présent dialogue — que «si l'on veut éviter des affrontements dangereux, il faudra se livrer à un dialogue prudent et empreint d'un climat de confiance mutuelle. Si ces règles de base ne sont pas respectées, la réforme constitutionnelle sera périlleuse». Le chef libéral, qui souhaite que des conversations privées aient lieu entre les chefs politiques fédéral et provinciaux, plutôt que les déclarations fracassantes qui émanent d'Ottawa par les temps qui courent, a indiqué par ailleurs que si les dialoguants décident plutôt de parler publiquement de ces questions, il répondra lui aussi publiquement. Mais telle n'est évidemment pas la méthode qu'il favorise.

Quant aux travaux de la commission parlementaire prévus pour la mi-août, M. Ryan n'a pas voulu énumérer une foule de «conditions préalables à un front commun» auquel sa formation pourrait éventuellement participer avec le gouvernement Lévesque sur la question constitutionnelle. Chose certaine, a-t-il dit cependant, «nous ne nous prononcerons pas sur des questions présentées à la pièce». Il redoute en effet que le gouvernement péquiste ait l'intention d'arracher des consensus sur un ensemble de questions successives — «d'abord sur les communications, puis sur les affaires culturelles, ensuite sur la sécurité sociale, etc.» M. Ryan veut au contraire que le gouvernement Lévesque lui présente d'abord une vue complète, une vue d'ensemble du projet de «fédéralisme renouvelé» qu'il compte défendre à Ottawa en septembre.

Il n'est pas sans intérêt de noter que la commission constitutionnelle du parti a apporté hier trois modifications au chapitre du livre beige qui traite de la procédure de révision et du rapatriement de la constitution canadienne — trois changements qui ont été «inspirés par les pourparlers actuels» sur la réforme constitutionnelle et qui ont été entérinés par le conseil général du parti hier midi.

D'abord, le livre beige recommande que «la constitution soit rapatriée au moment et suivant les modalités arrêtées avec l'accord des gouvernements concernés».

Ensuite, la thèse constitutionnelle du PLQ précise que l'un des «éléments» de la conférence fédérale-provinciale extraordinaire qui doit constituer le mécanisme de la réforme à venir soit «l'adhésion à une déclaration de principe dégageant les articulations majeures et l'esprit de la réforme constitutionnelle».

Enfin, le livre beige, dans sa première version, évoquait la «possibilité» d'une ratification populaire de la nouvelle constitution.

La version adoptée hier précise que, «une fois terminés les travaux, la nouvelle constitution soit soumise pour approbation aux législatures des provinces et au Parlement central et finalement aux citoyens canadiens par la voie d'un référendum dont les modalités seront déterminées par la conférence constitutionnelle». Et M. Ryan a précisé hier en conférence de presse qu'il serait incongru que la question posée à un tel référendum soit: «Voulez-vous, oui ou non, qu'on rapatrie la constitution?» Le chef libéral dit que le problème n'est pas là, que tout le monde veut le rapatriement, mais non pas à n'importe quelle condition.

Quant aux autres chapitres du livre beige que le conseil général du parti a approuvé hier, presque sans aucune discussion, il s'agissait des tranches du document qui avaient été discutées en atelier lors du congrès général d'orientation du début de mars, mais qui, faute de temps, n'avaient pu être entérinées par le congrès.

La plupart des chapitres adoptés hier, qui portent sur le partage des compétences entre Ottawa et les provinces, ne comportent pas de changements substantiels par rapport à ce qu'on connaît déjà du document libéral, intitulé «Une nouvelle fédération canadienne». Il s'agit dans presque tous les cas de modifications d'ordre littéraire, de concordance ou des précisions techniques qui manquaient à la version initiale.

Le chef du parti a indiqué hier que la position constitutionnelle de sa formation ne formera qu'un des deux volets du programme électoral qui sera soumis à la population au prochain scrutin. L'autre partie portera sur les missions économique, sociale, administrative et culturelle du gouvernement.

◆ Le congrès

namiques n'auront plus qu'à retourner dans les groupes de pression pour y trouver des discussions intéressantes.

On a également reproché à ce congrès dit d'«orientation politique» d'avoir comme le gouvernement, le nez collé à la lorgnette du court terme. On y a effectivement surtout discuté de constitution et d'énergie. «Mais il faut bâtir des politiques pour l'après-pétrole et l'après-constitution, d'affirmer un ministre du cabinet Trudeau. On ne discutera pas toujours de ces problèmes-là.»

Les quelques militants de l'ouest sont enfin repartis sur leur faim. La lourdeur des débats, et le manque manifeste d'intérêt des militants de l'Ontario et du Québec pour la réflexion, ont fait que leurs résolutions n'ont pu être vraiment discutées. En fait, on a semblé prendre poliment acte de leurs frustrations, sans se donner la peine d'aller au fond des choses.

Les libéraux de l'Ouest ont pourtant été, de loin, les plus actifs. Au cours de la période de questions-réponses avec les membres du cabinet samedi midi, ils ont posé les deux tiers des questions et la délégation du Québec, pourtant la plus imposante, n'en a posé aucune.

Mais, là encore, ils ont senti à quel point le parti au pouvoir est plus difficile d'accès pour eux que dans l'opposition. A un militant de Foothills (Alberta), qui se plaignait que les 24% d'électeurs libéraux de l'Ouest ne soient représentés que par des conservateurs, M. Trudeau n'a répondu que par une vague promesse d'étude, par un comité des Communes sur le système électoral. M. Trudeau avait pourtant carrément pris position en faveur d'un système mixte de représentation proportionnelle au lendemain de sa démission et le Canada West Foundation s'est elle aussi prononcée en faveur de ce régime électoral.

Enfin, puisque ce congrès est sans doute le dernier avant la course au leadership, il a parfois tourné au petit concours de popularité. Deux prétendants certains à la succession de Pierre Trudeau, MM. Donald MacDonald et Jean Chrétien, ont été particulièrement bien reçus par la foule des militants. D'autres, comme MM. Herb Gray et Lloyd Axworthy, ont tenté de réchauffer l'ardeur des foules par de copieuses libations dans leurs suites d'hôtel.

Bref, ce fut un congrès extrêmement terne et ennuyeux pour tout le monde. Mais, comme l'avouait hier soir un des membres du cabinet, «Organiser un congrès à Winnipeg, un 4 juillet, il fallait s'y attendre».

C'est justement ce dont se plaignent les éléments progressistes du parti qui ont l'impression que la direction du PLC a cédé à leurs pressions pour organiser un congrès d'orientation politique ... Mais en mettant toutes les chances de leur côté pour que cela reste un exercice sans grande signification.

◆ We stand

Suite de la page 12

ges controversés, on se rend compte qu'il n'existe plus beaucoup de petits bouts de phrases qui plaisent à tout le monde, et le débat parlementaire, à l'automne, promet d'être houleux et de sombrer dans le ridicule le plus total. Le Canada anglais n'aura pas son hymne de sitôt et ce dernier sera source de nombreux pleurs et grincements de dents. Problème de traduction et d'adaptation seulement? Problème aussi d'identification, de définition de soi, de manque de tradition? Problème d'un pays dont une partie voit en l'adoption d'un hymne national un point d'arrivée tandis que l'autre n'y voit qu'un point de départ? Problème, peut-être, de deux faits parallèles qui essaient en vain de se rencontrer, prématurément ou trop tard, dans un hymne conçu par l'un qui s'est trouvé depuis longtemps et traduit par l'autre qui se cherche toujours?

◆ Scolaires

Suite de la page 13

dans l'institution scolaire. Cette exigence est très démocratique. Les contestataires peuvent toujours établir leurs propres écoles dont ils devront définir les normes.

Quand le législateur prendra ses responsabilités, établira que les élections scolaires auront lieu à une meilleure date, que la mise en candidature doive se faire au moins deux semaines avant le scrutin (et non une semaine, comme aujourd'hui, laps de temps qui ne permet pas de connaître les aspirants), quand les candidats pourront se faire rembourser leurs dépenses raisonnables d'élection, s'ils obtiennent un pourcentage (mettons 20%) du candidat élu, alors on pourra dire que les élections scolaires sont sérieuses au Québec. En attendant, ce sera cet «échec», dont on se plaint.

Mais échec de qui et de quoi? L'échec du 9 juin, si échec il y eut, doit être attribuable beaucoup plus au législateur qu'aux électeurs.

La contre-épreuve peut ainsi s'établir: quand et où il y avait mécontentement (ou contestation), la proportion du vote est allée jusqu'à 40%. De plus, à l'élection des commissaires de la PSBGM (Protestant School Board of Greater Montréal), la proportion du vote a atteint un 9% inquiétant mais révélateur. Car personne n'a jamais prétendu que là, au PSBGM, le problème de la confessionnalité empêchait l'expression populaire. Il s'agit donc d'autre chose et l'échec est attribuable à ceux, qui, par leur politique de contralisation, vient le principe de subsidiarité et ne veulent pas que les corps intermédiaires, plus près du peuple, tels les commissions scolaires, puissent avoir de la consistance.

Le débat sur l'énergie

Le prix mondial, oui ou non?

par Michel Vastel

WINNIPEG — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a révélé au cours du week-end que les négociations avec l'Alberta bloquent sur le principe de relier, ou non, le prix canadien du pétrole au prix mondial.

«Ce qui n'a pas été résolu, de confier le ministre de l'Énergie à un groupe de militants réunis en congrès à Winnipeg, c'est la dissociation du prix canadien par rapport au prix mondial.»

M. Marc Lalonde a rappelé que M. Clark avait offert à son homologue albertain, M. Peter Lougheed, de porter le prix canadien à 85% du prix mondial à la fin de 1983. Or, d'expliquer le ministre fédéral, un tel lien avec le prix mondial ne signifie pas des augmentations de $4.50 par année jusqu'en 1983, comme écrit dans le budget de M. John Crosbie en décembre dernier. Cela veut plutôt dire, selon les chiffres révisés à la lumière des dernières augmentations des prix de l'OPEP, des augmentations de $12, en 1983 et de $8 en 1984. M. Lalonde a ajouté que de telles augmentations contribueraient à augmenter de 6% en 1983 et de 4% en 1984 le taux d'inflation au Canada. On admet en effet qu'une augmentation de $2 le baril de pétrole brut augmente de 1% les prix à la consommation.

M. Lalonde a insisté sur la dimension «politique» de la négociation avec l'Alberta, et non sur sa dimension strictement économique. «Ce qui est en cause, a soutenu M. Lalonde, c'est une certaine conception du pays. On ne peut accepter tout ce que demande un gouvernement provincial, a prévenu le ministre fédéral de l'Énergie. Si on veut avoir un gouvernement national, c'est pour défendre l'intérêt national. On ne peut abdiquer nos responsabilités nationales.»

M. Lalonde a expliqué que son gouvernement avait fait face au même problème avec le Québec. Le gouvernement du Québec, selon M. Lalonde, exploite le sentiment d'aliénation des Québécois face au reste du pays, un peu comme M. Lougheed utilise le ressentiment des Albertains face au Canada central. M. Lalonde a rappelé que le gouvernement fédéral a fait face à ses responsabilités nationales en gagnant le référendum contre le gouvernement du Québec. Mais il s'est refusé à préciser s'il devrait en arriver au même point avec l'Alberta.

Au cours de cette séance d'information organisée pour les militants libéraux, plusieurs représentants de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique se sont plaints du traitement fiscal injuste appliqué aux exportations de gaz et de pétrole, alors que d'autres formes d'Énergie, comme l'uranium et l'électricité, ne sont pas taxées.

Le congrès du PLC a d'ailleurs, vendredi, adopté une résolution présentée par l'Alberta selon laquelle le gouvernement fédéral ne devrait faire aucune distinction entre les différentes exportations d'énergie.

Cette question met toujours mal à l'aise M. Lalonde qui sait très bien que le sujet est explosif au Québec et surtout en Ontario, le principal exportateur d'électricité. M. Lalonde se garde bien de dévoiler ses intentions et se contente de promettre un régime fiscal plus équitable. Cela peut vouloir dire aussi bien pas de taxes du tout sur les exportations d'énergie qu'une nouvelle taxe sur l'électricité.

Les négociations entre l'Alberta et le gouvernement fédéral reprendront d'ici la mi-juillet. Cette semaine, MM. Trudeau et Lougheed, choisiront une date pour leur rencontre.

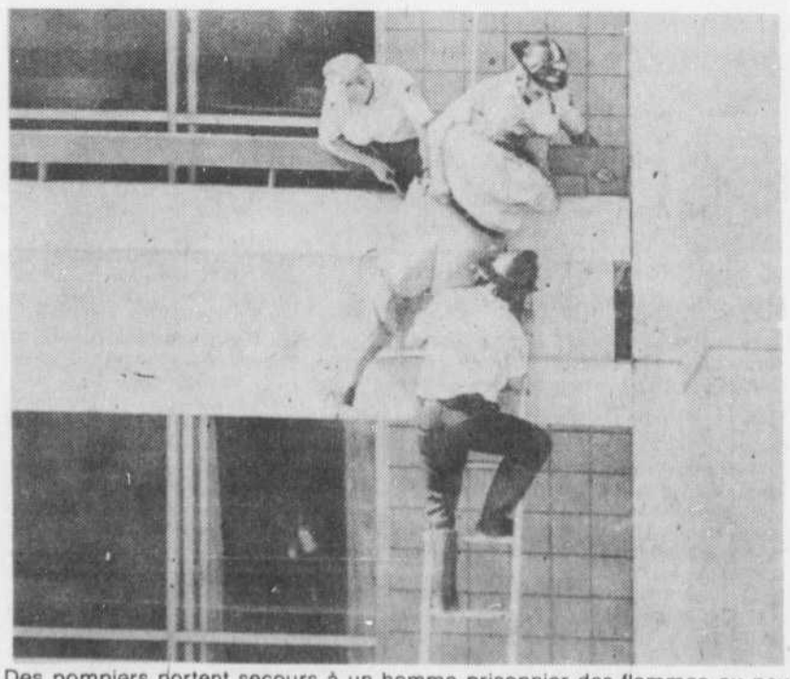

Des pompiers portent secours à un homme prisonnier des flammes au neuvième étage d'un hôtel de Winnipeg, hier. Une personne est morte et sept autres ont été conduites à l'hôpital. (Photolaser CP)

Un incendie fait une victime dans un hôtel de Winnipeg

WINNIPEG (CP) — Un homme est mort et sept autres personnes ont été conduites à l'hôpital à la suite d'un incendie au neuvième étage d'un hôtel adjacent au Winnipeg Convention Center.

L'incendie a pris naissance quelques heures seulement après la fin du congrès du Parti libéral du Canada. L'identité de la victime, décédée à son arrivée à l'hôpital, n'a pas été dévoilée.

La police a indiqué qu'un homme était interrogé mais qu'aucune accusation n'avait été portée.

L'incendie, qui s'est déclaré en après-midi, a forcé les clients du Holiday Inn à se réfugier dans la rue.

Le député de Laprairie, M. Pierre Deniger, est l'un de ceux que les pompiers ont secourus sur les balcons.

M. Deniger a raconté qu'il se trouvait dans une suite avec trois amis, au 9e étage, au moment où il a vu de la fumée s'échappant d'une chambre voisine.

Il a tenté de fuir par le corridor, mais il a rebroussé chemin à cause d'une épaisse fumée. Il a alors attendu sur son balcon.

Un adjoint de M. Deniger, M. Jacques Pinsonnault, a dû être traité à l'hôpital pour inhalation d'oxide de carbone.

Aux autres étages, on a tout simplement emprunté l'escalier ou l'ascenseur pour descendre au rez-de-chaussée.

C'est ainsi que M. Clyne Harradence, de Prince Albert, se trouvait au 17e étage. Il est monté sur le toit, où il est resté quelque temps avant de prendre l'ascenceur.

M. Henri West, de Vancouver, était au 18e étage. Au téléphone, on lui a dit de ne pas s'en faire, parce que l'incendie était au 9e étage. «Dans l'escalier, a-t-il dit, la moitié de Winnipeg se trouvait là.»

AUJOURD'HUI

A 10 h, troisième journée du 13e Festival d'été de Québec aux voûtes du palais. Il y a des spectacles de théâtre et de musique jusqu'en soirée.

■

Le Complexe Desjardins présente une exposition de photographies sur les réfugiés de la mer, comprenant 200 photos du japonais Maekawa.

■

A 17 h, une étudiante du COFI Alain-Grandbois expose une série de portraits faits au crayon.

■

Le YMCA de Saint-Laurent offre une variété de cours pour la session d'été ainsi qu'un camp de jour pour les enfants et les adolescents.

■

La Croix-Rouge annonce une importante collecte de sang à l'aréna Saint-Eustache, boulevard Sauvé, de 10 h à 21 h.